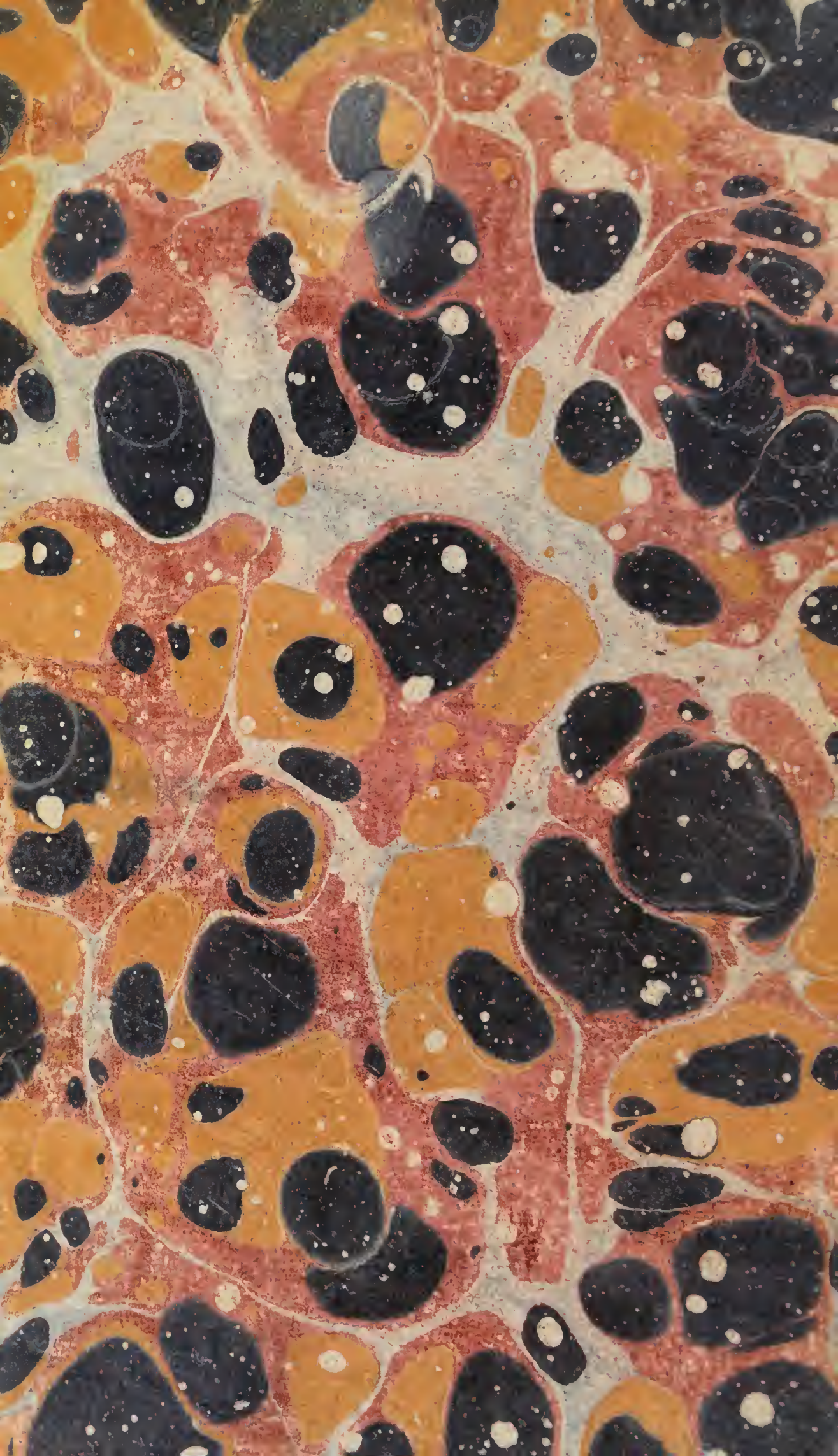

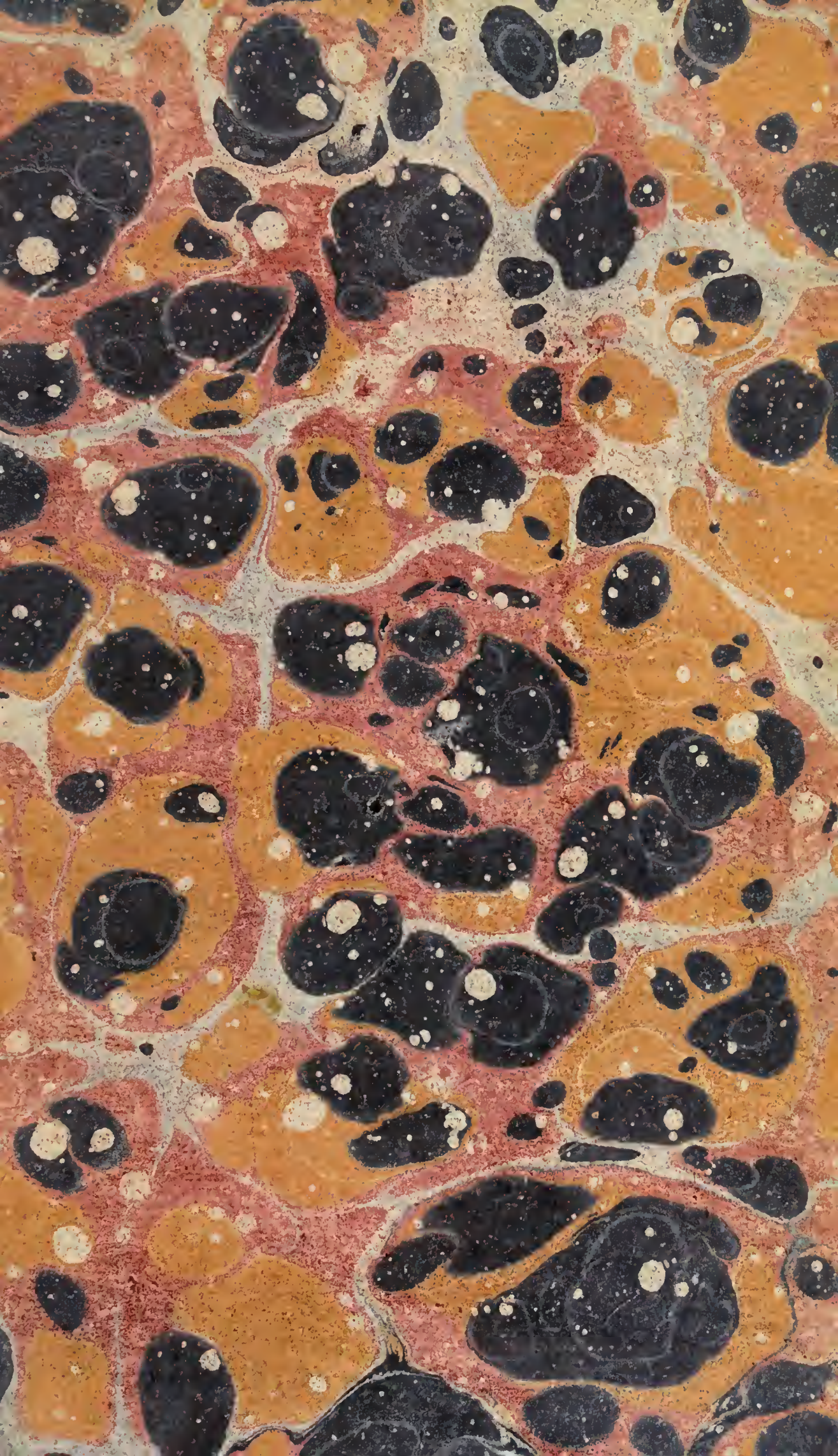

ex Peberes Gustave Daillet

2 plates

M xxi 10/-
18/t
LBI
Barry 2-516
50936/B

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b2875508x

OBSERVATIONS

SUR

PLUSIEURS MALADIES

DE BESTIAUX,

TELLES que la Maladie Rouge & la Maladie du Sang, qui attaquent les Bêtes à laine, & celles que cauſe aux Bêtes à cornes & aux Chevaux la conſtruction vicieuſe des Etables & des Ecuries ;

AVEC le Plan d'une Etable, & celui d'une Ecurie convenable aux Chevaux de Cavalerie, de Fermes, de Poſtes, &c. &c.

PAR M. L'ABBÉ TESSIER, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale de Médecine, & de l'Academie des Sciences & Beaux-Arts de Lyon.

A PARIS,

Chez { La Veuve HÉRISSANT, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or, *ET* P. Théophile BARROIS, Jeune, Libraire, rue du Hurepoix, près le Pont Saint-Michel.

M. DCC. LXXXII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

RÉFLEXIONS

PRÉLIMINAIRES.

Mon intention étoit de ne rien publier ſur les Maladies des Beſtiaux, avant d'avoir vu & obſervé par moi-même la plûpart de celles dont ils ſont ordinairement atteints. Je ne penſois pas qu'en communiquant les recherches que j'avois faites ſur un très-petit nombre ſeulement, je pouvois être de quelque utilité aux Cultivateurs, impatiens de connoître les moyens de remédier aux pertes qu'ils eſſuient. D'ailleurs, il me ſembloit qu'il n'y avoit qu'à gagner pour les autres & pour moi, ſi j'y réfléchiſſois long-temps, & ſi je prenois toutes les précautions néceſſaires pour n'être pas trompé, & pour n'induire qui que ce ſoit en erreur. Mais les occaſions de faire des obſervations ſuivies ſur cet important

objet ne ſe préſentant que rarement, il me faudroit peut-être attendre bien des années pour étudier, de la maniere que je le deſire, la plus grande partie des Maladies des Beſtiaux. Des propriétaires de terres de différentes Provinces, eſpérant y trouver quelque avantage, m'ont preſſé de leur faire part de ce que j'ai obſervé juſqu'ici. Un ſilence plus long-temps prolongé répondroit mal à leur confiance, & m'attireroit le ſoupçon injuſte de n'avoir pas rempli entierement les commiſſions, dont il a plu quelquefois au Gouvernement de me charger.

A ces motifs, capables de faire impreſſion ſur mon eſprit, il s'en joint un autre non moins puiſſant, celui d'engager par-là les perſonnes, qui ont intérêt de connoître les Maladies des Beſtiaux, à vérifier mes obſervations, à tenter, pour les confirmer ou pour les détruire, des expériences & de nouvelles recherches, & à profiter

enfin de quelque maniere que ce ſoit de mes idées, pour répandre un peu plus de jour ſur une partie de la Médecine, qui a beſoin d'être éclairée.

La ſcience Vétérinaire, preſque encore au berceau, n'en ſortira que ſucceſſivement; & c'eſt aux ſoins des Phyſiciens qu'elle devra ſon accroiſſement (*a*). Leurs découvertes, iſolées maintenant, formeront un jour un enſemble précieux, après qu'elles auront été ſuffiſamment diſcutées. Car dans les ſciences la diſcuſſion eſt le creuſet où les vérités s'épurent.

Les Maladies de Beſtiaux que j'ai été à portée de connoître plus particulierement, & les ſeules dont il ſera queſtion dans cet Ecrit, ſe réduiſent à un petit nombre; ſçavoir, à la Maladie Rouge des Bêtes à laine de Sologne, à la Maladie du Sang de celles

(*a*) On a vu paroître, il y a quelques années, un très-bon ouvrage de M. Vicq d'Azyr ſur l'épizootie qui a ravagé les Provinces méridionales de la France, les Pays-Bas Autrichiens, la Hollande, &c.

de la Beauce, à une eſpece de Diarrhée à laquelle ces animaux ſont ſujets en quelques endroits, enfin aux Maladies qui attaquent les Vaches de la Beauce, ou les Chevaux qu'on renferme dans des habitations mal conſtruites. Je n'ai pas cru devoir faire mention de pluſieurs autres, ſur leſquelles je n'ai encore que des connoiſſances ſuperficielles. C'eſt à ceux, qui les ont ſuivi avec attention, à publier ce qu'ils en ſçavent.

De temps immémorial il regne en Sologne une maladie, connue ſous le nom de *Maladie Rouge*, & qui ſemble ſe multiplier depuis quelques années; elle intéreſſe beaucoup les Cultivateurs & les Propriétaires de terres de cette Province, où les biens ſont affermés à moitié. Elle m'a paru, à cauſe de ſon importance, mériter que je donnaſſe à la deſcription, que j'en fais, toute l'étendue dont elle eſt ſuſceptible. Ce ſont d'ailleurs des recherches que je

communique ſur cette maladie, & non de ſimples réſultats, encore moins des préceptes. En expoſant des faits nombreux, dont je garantis l'exactitude, je mets les Lecteurs à portée de juger & de tirer eux-mêmes les conſéquences. Il ma donc fallu citer quelquefois les noms des Propriétaires ou des Fermiers, & toujours ceux des métairies, & entrer dans des détails que j'aurois ſupprimés dans un mémoire d'un autre genre.

La Maladie du Sang ne fait peut-être pas moins de tort à la Beauce, que la Maladie Rouge n'en fait à la Sologne. Celle-ci à la vérité reparoît tous les ans ; tandis que celle-là n'a lieu particulierement que dans les années ſéches & chaudes. Mais j'ai vu des Fermiers de la Beauce, auxquels la Maladie du Sang avoit cauſé des pertes conſidérables. C'eſt donc leur rendre un ſervice eſſentiel, que de leur enſeigner les moyens de la prévenir. Mes obſerva-

tions ſur cette derniere maladie ont moins d'étendue que celles qui ont pour objet la premiere, parce que les cauſes qui produiſent la maladie du ſang ſont moins incertaines, plus aiſées à ſaiſir, & plus connues.

C'eſt en peu de mots, & par un ſeul fait, que je rends compte d'une diarrhée, qui a attaqué le troupeau d'une ferme de Beauce. Cette circonſtance m'a paru propre à concourir avec les autres, pour faire voir qu'on peut arrêter les progrès d'une maladie de Beſtiaux, en en changeant ſeulement le régime.

J'ai mis quelque ſoin à prouver que la conſtruction vicieuſe des étables, occaſionnoit ſouvent, dans la Beauce ſurtout, des maladies aux Beſtiaux qu'on y renferme. Si cette découvette n'eſt pas nouvelle, au moins les faits, que je rapporte pour l'appuyer, ſerviront-ils à la confirmer. Je ne regarde pas cet article

comme moins important que ceux qui le précédent. Car la Maladie Rouge & la maladie du Sang des Bêtes à laine, Maladies fâcheuſes ſans doute, ne ſont peut-être auſſi effrayantes que parce qu'elles exercent leurs ravages pendant un temps très-circonſcript. Mais celles, qu'occaſionnent les conſtructions vicieuſes des étables, regnent dans toutes les ſaiſons de l'année, & produiſent des effets très-funeſtes, quoiqu'avec lenteur & d'une maniere pour ainſi dire inſenſible.

Afin de profiter de l'occaſion, j'ai communiqué quelques obſervations ſur l'influence que peuvent avoir ſur la ſanté des chevaux les conſtructions des Ecuries de Fermes, de Poſtes & de Cavalerie. J'ai vu un ſi grand nombre de ces habitations mal entendues, que je ſuis porté à croire qu'elles ſont une des principales cauſes des maladies des animaux qu'on y renferme. Indiquer les précautions à prendre

pour rendre les écuries ſaines, c'eſt tout-à-la-fois ſervir les cultivateurs, les citoyens aiſés, auxquels les chevaux ſont utiles, & l'Etat, qui en entretient beaucoup pour monter toute la cavalerie.

Il m'a donc paru également important de tracer un Plan d'Etable & un d'Ecurie, en leur donnant les proportions les plus convenables relativement à la ſalubrité, le ſeul avantage qui doive fixer mon attention. Le plan d'étable que je propoſe, eſt le produit des combinaiſons que j'ai pu faire d'après mes obſervations. J'ai formé celui d'une écurie en recueillant les dimenſions de celle qui a été conſtruite à Châlons-ſur-Marne, porte du Jars, pour les chevaux des Gardes du Roi. Je l'ai trouvé ſi bien conçu, & ſi propre à remplir mes vues, que je n'ai pas héſité à l'adopter, en y faiſant quelques changemens qui m'ont paru néceſſaires. Pourquoi faudroit-il toujours chercher à inventer! En ſuivant de

bons modéles, c'eſt rendre un hommage mérité à ceux qui les ont fournis.

Une partie de ce qui compoſe ce petit Ecrit eſt inſérée dans les Mémoires de la Société de Médecine. Il ne faut pas inférer de là que j'en ai fait inutilement un double emploi. Car, 1°. en examinant les choſes de près, on verra que tout ce qui concerne les écuries ne s'y trouve pas; 2°. Je ſuis entré ici dans des détails, que ne comporte pas un recueil Académique. 3°. La plûpart des perſonnes, intéreſſées à détruire les maladies que je décris, ne ſont pas dans le cas de ſe procurer les volumes des Mémoires de la Société, dans leſquels il ſe rencontre beaucoup d'objets qui ſont étrangers aux cultivateurs & à d'autres.

Ce que je dirai ſur la Maladie Rouge, ſur la Maladie du Sang, & ſur celles qui dépendent des conſtructions vicieuſes des étables, pourra s'appliquer à tous les pays qui ſe trouveront dans des circonſtances

capables de les occaſionner. C'eſt particulierement pour la Sologne & pour la Beauce que j'écris ſur ces trois objets ; parce que les obſervations qui y ſont relatives, ont été faites dans ces deux Provinces. Mais la Maladie Rouge, quoiqu'elle n'ait été attribuée juſqu'ici qu'à la Sologne, peut, ou ſeule, ou compliquée avec d'autres, régner ailleurs ſous une dénomination différente. Il eſt certain que la Maladie du Sang paroît dans des cantons très-diſtans les uns des autres. On peut ſoupçonner que partout où les étables auront les vices de conſtruction, que je reproche à celles de la Beauce, les Beſtiaux y éprouveront des maladies d'autant plus meurtrieres qu'ils y ſéjourneront plus long-temps. C'eſt donc aux cultivateurs éclairés, entre les mains deſquels tombera cet Ecrit, à comparer les maladies des Beſtiaux, dont ils ſe plaignent, avec celles dont je donne ici la deſcription en en développant les cauſes.

Il leur ſera facile de voir ſi elles ſe rapportent dans les principaux ſymptômes, les ſeuls qui puiſſent former un caractere certain. En conſéquence, où ils rejetteront les moyens que j'indique comme préſervatifs, ou ils les adopteront en les variant, en les modifiant ſelon les circonſtances, ſelon le local & les reſſources du pays qu'ils habitent & que je ne puis prévoir.

On remarquera peut-être qu'au lieu d'inſiſter ſur des remedes curatifs, je n'en propoſe preſque que de préſervatifs. Indépendamment de ce que ce ſont les ſeuls vraiment utiles dans les épizooties, où le nombre des animaux malades, le trouble, le peu d'intelligence & d'adreſſe de ceux à qui il importe de les ſoigner, ne permettent pas d'en employer d'autres avec avantage; il eſt des eſpeces de maladies qu'il ne faut guere eſpérer de guérir, ſur-tout quand elles ſont dans le temps de leur force. Se retrancher alors ſur les préſerva-

tifs, & ſur-tout les conſeiller long-temps avant que les maladies ſe déclarent, pour les empêcher de naître, ne ſont-ce pas là les ſecours les mieux entendus, & les plus efficaces, que la Médecine Vétérinaire puiſſe procurer ? Néanmoins j'indique des remedes pour guérir la Maladie Rouge ; mais je crois qu'il n'en faut attendre de bons effets que lorſqu'elle n'eſt pas à certain point. A l'exception de la ſaignée, il eſt inutile d'en preſcrire de ce genre pour la Maladie du Sang, qui ordinairement tue auſſi-tôt qu'elle attaque. A l'égard de celles qui dépendent des conſtructions des étables ou des écuries, comme il peut y en avoir de pluſieurs ſortes, c'eſt l'eſpece & le degré de force de chacune, qui doivent décider de la qualité des remedes curatifs, & de la néceſſité de les employer. Toujours eſt-il vrai que les préſervatifs ſauveront un plus grand nombre d'individus.

Cette maniere de penſer eſt conforme à celle de M. d'Aubenton. Ce Phyſicien, auquel la ſcience de l'Hiſtoire Naturelle a de grandes obligations, s'eſt occupé depuis plus de quatorze ans de tout ce qui peut être utile aux Bêtes à laine pour leur conſerver la ſanté, & améliorer les laines de France. Il deſtine un ouvrage, qui eſt prêt à paroître, à l'inſtruction des Bergers & des Propriétaires de Troupeaux, qui y trouveront pour la conduite de leurs bêtes à laine des conſeils ſages, faciles à appliquer, & préſentés de la maniere la plus ſimple & la plus analogue aux uſages de la campagne. Cet ouvrage ſera ſuivi d'un Traité des Maladies des Bêtes à laine, qui n'offrira que des remedes d'un prix très-modique, & qu'on pourra ſe procurer dans les différens pays. Les Cultivateurs s'applaudiront de ce qu'un homme auſſi éclairé que M. d'Aubenton, a bien voulu, par des expériences nombreuſes & ſuivies, ne rien

laiſſer à deſirer ſur ce qui concerne les Bêtes à laine. Puiſſe ſon travail ſervir de modéle à ceux qui voudront étudier ce qui a rapport aux Bêtes à cornes, & aux Chevaux !

Je terminerai ces Réflexions Préliminaires en prévenant mes Lecteurs que je recevrai avec reconnoiſſance toutes les obſervations qu'on pourra me faire, non-ſeulement ſur ce petit Ecrit, mais encore ſur ceux que je me propoſe de publier bientôt ; pourvu qu'elles ſoient fondées ſur des faits conſtatés, & qu'elles ſoient inſpirées uniquement par l'amour du bien public ; tout autre motif m'intéreſſeroit moins, mais j'en profiterois encore pour mon inſtruction.

OBSERVATIONS

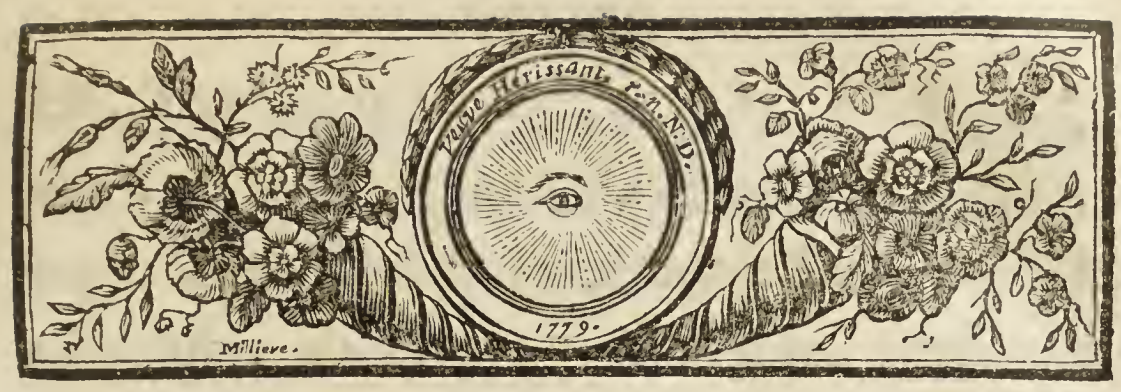

OBSERVATIONS

SUR

PLUSIEURS MALADIES

DE BESTIAUX,

Particuliérement ſur la maladie Rouge, & ſur celles qui ſont occaſionnées par les conſtructions vicieuſes des Étables, &c.

DANS un État, dont le produit des terres fait la principale & la vraie richeſſe, la multiplication des troupeaux eſt de la plus grande importance. Mais elle eſt continuellement retardée par des maladies épizootiques ou particulieres, qui lui oppoſent des obſtacles difficiles à vaincre. Le Gouvernement François a prouvé qu'il en ſentoit les effets, lorſqu'il a inſtitué

deux Ecoles Vétérinaires, l'une à Lyon, & l'autre dans le voiſinage de la Capitale. Car, dans l'établiſſement des Ecoles Vétérinaires, on s'étoit propoſé de raſſembler un certain nombre d'éleves pour les inſtruire, 1°. dans l'art de ferrer les bêtes de ſomme & de trait, auxquelles l'impéritie des Maréchaux cauſe ſouvent des bleſſures dangereuſes; 2°. dans la connoiſſance des maladies des animaux, qui ſont à l'homme du plus grand uſage, afin de les ſouſtraire au charlataniſme & à la crédulité qui leur ſont ſi funeſtes. Rien n'étoit plus ſage que ces vues, rien n'étoit plus digne de reconnoiſſance qu'une inſtitution auſſi utile. Il ne m'appartient pas de juger ſi le but qu'on s'étoit propoſé a été parfaitement rempli, & ſi les Ecoles Vétérinaires ſeroient ſuſceptibles de quelque perfection. Il ſuffit qu'on ait eu de bonnes intentions, & qu'elles ſoient utiles à l'art de guérir les beſtiaux malades.

Une des cauſes les plus ordinaires de maladies dans les beſtiaux, c'eſt la maniere peu convenable dont ils ſont ſoignés ou

conduits. L'état de ſervitude & de contrainte, dans lequel on les tient perpétuellement, état ſi oppoſé à leur nature, exigeroit de la part de ceux qui les nourriſſent ou les emploient, des attentions, auxquelles ils ne veulent pas ou ne ſçavent pas s'aſtreindre ; il en réſulte des maladies tantôt particulieres à quelques individus d'un troupeau, tantôt communes à tout un troupeau. Celles que des circonſtances m'ont mis à portée d'obſerver, paroiſſent dépendre entierement de cette cauſe. Les unes attaquoient les bêtes à laine, les autres les bêtes à cornes, quelques-unes les chevaux. En les expoſant avec la ſimplicité qui convient au ſujet, je ne ferai que rendre compte de ce que j'ai vu. Ce ſera à mes Lecteurs à juger, d'après les faits que je garantis, ſi les conſéquences que j'en tire ſont juſtes.

MALADIE ROUGE,

OU

MALADIE DE SOLOGNE.

La Sologne, dont le ſol peu fertile ne paroît pour ainſi dire propre qu'à nourrir des bêtes à laine, a le malheur de voir tous les ans une partie de ſes troupeaux périr d'une maladie, dont la cauſe n'a point été juſqu'ici développée, ni approfondie. Elle regne preſque en même-temps dans toute la Province & dans la partie du Berry, qui eſt en-deçà du Cher; enſorte que cette riviere & la Loire ſemblent lui ſervir de bornes. Son origine ſe perd dans l'obſcurité des temps. Les gens les plus âgés du pays ne ſe rappellent pas d'avoir entendu dire à leurs peres quand elle a commencé. Il eſt certain ſeulement qu'avant 1709, elle exerçoit ſes ravages, comme il le paroît par un mémoire que M. de Juſſieu, mon confrere, avoit entre les mains. Chaque année le mois de Mai la ramene; elle eſt dans toute ſa force au mois de Juin, & ce n'eſt qu'à la fin de

Juillet, & même au commencement d'Août qu'elle s'éteint insensiblement (*a*). Il y a des métairies où elle ne se montre presque pas ; dans d'autres elle enléve la moitié & quelquefois plus de la moitié des troupeaux. Il arrive qu'après n'en avoir point éprouvé les effets pendant un certain temps, on les éprouve une ou plusieurs années de suite. La cause de ce fléau ayant toujours été inconnue, on a employé infructueusement plusieurs moyens pour le combattre & pour le prévenir. En 1777, je me trouvois en Sologne, où j'avois été envoyé pour éclaircir un objet, qui intéressoit la vie des hommes, dans la saison où la maladie Rouge, qui venoit de faire de grands ravages, étoit sur son déclin. Mes occupations ne me permettant pas de m'y livrer, je ne pus en prendre qu'une idée légere sur le raport des habitans. La perte, qu'elle occasionna en 1778 & 1779, fut très-considérable. Au mois de Mai suivant, des propriétaires (*b*) de biens en

(*a*) Les gens du pays prétendent qu'elle dure trois lunes.

(*b*) La Requête étoit signée de 28 ; on y distinguoit les

Sologne, prierent M. le Directeur général des Finances de leur envoyer une perſonne diſpoſée à faire les recherches convenables pour connoître les cauſes d'une mortalité ſi funeſte à leur fortune. Leur mémoire ayant été communiqué à la Société de Médecine, elle me choiſit pour remplir cette importante commiſſion. Je partis ſur le champ accompagné de M. Marquais, alors éleve (*a*) en Chirurgie à l'Hôpital de la Charité de Paris. Son zele & ſes connoiſſances en anatomie me furent du plus grand ſecours.

Avant d'expoſer tout ce qui a rapport à la maladie, je rendrai compte de la maniere

---

noms reſpectables de feu M. le Marquis d'Orléans, ſi regretté & ſi digne de l'être, & celui de M. d'Auteroche, Officier aux Gardes Françoiſes, ſon gendre. Ils avoient voulu, en ſe rendant les premiers & les plus zélés ſolliciteurs pour cet objet, rendre ſervice à tous les Seigneurs & Propriétaires qui, comme eux, avoient des poſſeſſions en Sologne. Ils me faiſoient l'honneur de me déſigner, moins ſans doute parce qu'ils comptoient ſur mes lumieres, que ſur mon empreſſement à être utile, & ſur le deſir que j'avois de m'inſtruire.

(*a*) M. Marquais eſt maintenant gagnant maîtriſe de la Charité. On ſçait que cette place s'obtient au concours. Cette circonſtance juſtifie le choix que j'avois fait de lui, pour m'aider à remplir ma commiſſion.

dont j'ai procédé dans mes recherches. Par-là on jugera du degré de confiance qu'elles peuvent mériter.

Moyens employés pour connoître la maladie Rouge.

Lorsque j'arrivai en Sologne, la maladie étoit dans toute sa force, & régnoit en même-temps dans toute la Province. Chaque propriétaire, intéressé à la conservation de son bétail, desiroit que je me transportasse chez lui; mais je crus que par ce moyen je manquerrois mon but. Car, en parcourant les métairies, plus ou moins distantes les unes des autres, je n'aurois pu examiner les mêmes bêtes à toutes les heures du jour, & pendant tout le cours de la maladie. Souvent à force de trop voir on ne voit rien, ou l'on voit mal. Il me parut donc plus utile de me fixer dans le pays ou l'épizootie étoit le plus considérable, & de me procurer un troupeau qui en seroit atteint. Bientôt j'eus à ma disposition 60 bêtes à laine, prises dans une métairie où la mortalité étoit au plus

haut point. La plûpart étoient dans un état déſeſpéré ; il y en avoit de mourantes, & l'on s'attendoit à les perdre toutes. A meſure qu'il en périſſoit on les ouvroit ; j'en fis ouvrir aux différens périodes de la maladie, afin d'en connoître les effets gradués. On en ouvrit auſſi qui avoient ſuccombé à d'autres maladies d'un genre connu, & même de bien portantes ; parce que j'étois perſuadé qu'on ne diſtingue jamais mieux l'état de ſanté de l'état de maladie, & les maladies entre elles, que par des objets de comparaiſon. Ce troupeau qui me ſervoit pour différentes expériences, fut examiné à tous les inſtans du jour, & ſouvent même pendant la nuit. A cet avantage il s'en joignit un autre également précieux ; j'eus la facilité d'obſerver en même-temps un troupeau de moutons très-ſains.

Après trois ſemaines d'une étude ſuivie dans le même lieu, je viſitai de proche en proche les différentes parties de la Sologne, (*a*) & du Berry en-deçà du Cher, afin

(*a*) Les principaux endroits où M. Marquais & moi nous

de m'assurer si la maladie étoit absolument la même dans tous les cantons. Indépendament des ouvertures de corps que je faisois faire dans chaque endroit, j'en examinois le sol, les pâturages & toutes les circonstances qui pouvoient influer sur la cause de l'épizootie.

Je restai plus de 40 jours en Sologne, entiérement livré à ces recherches; je n'en partis que lorsqu'accablé de fatigue, je fus attaqué d'une maladie qui faillit m'enlever; circonstance dont je ne fais mention ici que pour prouver que je n'ai épargné ni soins, ni peines, pour m'acquitter convenablement de la commission dont jétois chargé.

Noms de la Maladie.

L'épizootie qui attaque tous les ans les bêtes à laine de Sologne, porte différens

---

nous transportâmes de la Ferté-Imbault, lieu de notre réfidence, sont Nohan, Chaon, Salbris, la Motte-Breuvron, Mazere, Courbanton, Montrieux, Tremblevif, Villeneuve, Duison, Raire, Douit, Vierzon, Foissy. Nous visitâmes la plûpart des métairies qui en dépendent, & qui sont en grand nombre.

noms ; on l'appelle *maladie rouge*, à cauſe du ſang que quelques-unes d'elles rendent particulierement par la voie des urines. On l'appelle auſſi *maladie d'été*, parce qu'elle exerce ſes ravages après l'hiver, & enfin *maladie de Sologne*, parce que c'eſt le pays où elle eſt plus généralement répandue. Mais aucune de ces dénominations ne me paroît lui convenir. Car, 1°. dans la maladie du ſang, qui en différe, comme on le verra, les urines ſont auſſi teintes en rouge. Cette derniere a plutôt lieu dans l'été que la maladie rouge, puiſque celle-ci finit à l'approche des chaleurs, tandis que celle-là commence avec elles, & ceſſe en même-temps. 2°. Il n'eſt pas certain que la maladie rouge ne regne qu'en Sologne. On peut ſoupçonner qu'elle ſe trouve ailleurs. On m'a aſſuré (*a*) qu'elle paroiſſoit tous les ans dans les fermes ſituées au milieu & dans les

(*a*) Lettre de M. Durand, Curé de Faronville, homme très-inſtruit, qui emploie les momens, que lui laiſſent les fonctions de ſon miniſtére, à l'étude d'une partie de la phyſique, qu'il applique à l'utilité publique. *Du* 31 *Décembre* 1781.

environs de la forêt d'Orléans, où les pâturages ſont humides, tandis que les fermes voiſines, dont les terres ſont ſéches, éprouvent les effets de la maladie du ſang, d'une maniere très-diſtincte. Quoi qu'il en ſoit, pour me conformer à l'uſage adopté, je la déſignerai auſſi ſous le nom de *maladie rouge.*

Symptômes & ſignes de la maladie Rouge.

Il eſt difficile de s'apercevoir dans les premiers inſtans, quand des bêtes à laine en ſont attaquées, parce qu'elles ſont mêlées à un grand nombre d'autres, qui empêchent de les diſtinguer. On n'en eſt aſſuré que lorſque, dans la ſaiſon où regne l'épizootie, on les voit ralentir leur marche, s'écarter du troupeau, ne brouter que d'une maniere languiſſante la pointe des herbes, au lieu de les dévorer juſqu'à la racine, revenir à la bergerie avec le ventre applati, l'air triſte, les oreilles baſſes & la queue pendante. Alors ſi on les examine de près, on leur trouve l'œil terne, larmoyant & preſque couvert; le globe & les vaiſſeaux qui s'y diſtri-

buent, les lévres, les gencives & la langue blanchâtres ou livides. Les naſeaux ſont remplis d'une humeur épaiſſe, qui les bouche. Il m'a paru que les urines étoient rares & couloient lentement. La tête eſt ſouvent gonflée, ainſi que les jambes de devant (*a*). La foibleſſe des bêtes malades eſt telle, qu'on les fait tomber facilement, ſi on applique la main ſur leurs reins. Elles ne font aucune réſiſtance lorſqu'on les ſaiſit par une jambe de derriere. La laine, dont les filamens, à la tête ſur-tout, ſont dreſſés & hériſſés, eſt d'une moleſſe extrême, au point que les hommes, qui tondent ces animaux, jugent que ceux dans leſquels ils remarquent ce ſigne, ſont malades ou le deviendront bientôt. On ſçait que dans les chevaux & dans les bêtes à cornes, qui ne ſont pas en ſanté, le même ſymptôme s'obſerve. Peut-être même a-t-il lieu dans l'homme.

Les bêtes à laine attaquées de la maladie rouge cherchent l'ombre, vraiſemblable-

---

(*a*) J'ai vu de ces bêtes qui ne pouvoient être qu'à genoux.

ment pour ſe garantir des mouches qui ſe jetent ſur elles en grand nombre, ſans qu'elles faſſent aucun effort pour les chaſſer. Souvent il s'en perd au milieu des bruyeres, où elles périſſent & deviennent la proie des chiens, qui quelquefois les dévorent avant qu'elles ſoient mortes. Le plus ordinairement elles reſtent auprès des métairies, parce qu'on ne peut les déterminer à ſuivre les autres. Ainſi abandonnées à elles-mêmes, ou elles meurent, ou trouvant des alimens qui conviennent à leur état, elles ſe rétabliſſent.

Quand le mal eſt dans ſa force, les bêtes à laine portent la tête baſſe juſqu'à plonger le muſeau dans la terre ; l'épine du dos ſe courbe, les quatre pieds ſe rapprochent, elles reſtent immobiles, tantôt debout, tantôt couchées, battant du flanc & reſpirant avec peine. A cette époque, on les fait ſuffoquer facilement, ſi en leur examinant l'intérieur de la gueule, on la tient ouverte quelque temps. On ne peut juger de leur pouls ; car les bêtes à laine ſont ſi timides, que même dans l'état de ſanté, ſes battemens en ſont accélérés & irréguliers, lorſ-

qu'on les ſaiſit pour leur tâter le cœur, ou une artére.

La maladie rouge étant à ſon dernier temps, il ſort de la gueule des bêtes qui en ſont atteintes une bave écumeuſe ; leurs extrémités ſont froides. Il s'en trouve un ſeptiéme au plus (*a*), qui avec leurs excrémens, tantôt fluides, tantôt de conſiſtance moyenne, ou par le nez, ou par la voie des urines, rendent un ſang peu foncé & en petite quantité ; circonſtance qui a fait donner le nom à la maladie. Quelques-unes ont de longs friſſons ; d'autres ſont ſi altérées, qu'elles boivent abondament toute eſpéce de boiſſon qui ſe préſente. Pluſieurs pouſſent des plaintes profondes, qui font peine à entendre. Peu de temps avant la mort, il leur ſurvient un flux extraordinaire d'urine. Aucune de celles qui bavent, ou qui

(*a*) M. Gaſtelier, Médecin diſtingué à Montargis, & l'un des aſſociés régnicoles de la Société les plus zélés & les plus inſtruits, aſſure que ſur 60 bêtes attaquées de la maladie rouge dans ſon canton, il y en a au plus 4 ou 5 qui piſſent du ſang. *Lettre de M. Gaſtelier à la Société, du 8 Août* 1780.

rendent du ſang, ou qui boivent abondament, ne guérit de la maladie.

De tous les ſymptômes précédens, la plûpart ſont communs à la maladie rouge, & aux autres maladies des bêtes à laine, & des chevaux même, tels que la triſteſſe, la perte d'appétit, le rebrouſſement & la moleſſe des poils & de la laine, &c.; les autres ſemblent particuliers à la maladie rouge, tels que l'abattement total, la lividité des yeux & des gencives, le piſſement de ſang, la ſoif conſidérable, la difficulté de reſpirer, &c. J'ai cru devoir n'en omettre aucuns, afin qu'on vît que je les avois obſervé tous, & pour l'utilité des perſonnes qui n'ont point de connoiſſance dans les maladies des beſtiaux.

La durée de la maladie rouge, dans les animaux qui en ſont atteints, eſt ordinairement de 6, 8 ou 10 jours, quelquefois plus, mais rarement moins, à compter du moment où ils ceſſent de manger & de ruminer juſqu'à celui de la mort. S'ils en reviennent, leur rétabliſſement ſe fait lentement. Ceux qui ſont les premiers frappés

de l'épizootie, périſſent plus promptement que les autres.

J'ai déja remarqué que la maladie rouge commençoit à la fin du mois de Mai, & finiſſoit à la fin de Juillet. Dans quelques cantons elle s'annonce plus tard, & ſe prolonge juſques dans les premiers jours d'Août. Il m'a paru qu'on en éprouvoit plutôt les effets dans les métairies (*a*) où les eaux, qui couvrent la Sologne pendant l'hiver, s'écoulant plutôt, donnoient aux herbes des pâturages la facilité de pouſſer avant celles des autres métairies, & permettoient d'y mener de bonne heure les bêtes à laine. J'ai vu les ravages de la maladie rouge diminuer ſenſiblement à proportion de ce que la chaleur augmentoit. En 1780, le temps étoit frais dans les derniers jours de Juin, & pendant la moitié de Juillet; le 13 de ce dernier mois, mon thermometre n'étoit qu'à 10 degrés au-deſſus du terme de la glace. Ce fut alors que la mortalité fut plus conſi-

(*a*) C'eſt en comparant les environs de Chaon avec ceux de Saint-Genou, qu'on s'apperçoit de cette différence.

dérable;

ſidérable ; du 26 Juillet au 3 Août, la chaleur de l'air étant de 25 à 28 degrés, la maladie rouge parut ceſſer. De l'aveu des métayers même, & des gardiennes (*a*) de troupeaux, les bêtes malades ſont plus ſouffrantes le ſoir & le matin, que pendant le jour, dont la chaleur les ranime. Enfin, c'eſt ſur-tout dans la nuit qu'elles meurent.

La maladie Rouge attaque-t-elle indiſtinctement toute eſpece de bêtes à laine ?

CETTE queſtion, comme on le verra par la ſuite, étoit une des plus importantes à éclaircir. Si l'on en croit les gens du pays, toute eſpéce de bêtes à laine, de quelque âge qu'elle ſoit, eſt également ſujette à la maladie rouge. Mais, par un examen ſuivi, je crois avoir découvert qu'elle attaquoit particulierement les agneaux, & les anthenois (*b*), ſoit béliers, ſoit moutons, ſoit brebis. Si des bêtes plus âgées en ſont atteintes,

(*a*) En Sologne, comme dans beaucoup de pays, ce ſont des femmes qui gardent les bêtes à laine.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on nomme les agneaux de la deuxiéme année. On les connoît en Sologne ſous le nom de *raguins*, & en Berry ſous celui de *vacivaux*.

ce ſont de celles qui ont échappé à la *pourriture* d'automne ; mais le nombre en eſt très-petit. D'ailleurs, on regarde en Sologne toutes les bêtes à laine, qui tombent malades ou qui meurent durant les mois de Juin, Juillet & Août, comme victimes de l'épizootie régnante, tandis que quelques-unes peuvent l'être de maladies particulieres. Les habitans du Berry, placés au-delà du Cher, à cauſe du voiſinage & de la conformité d'un ſymptôme, c'eſt-à-dire, du piſſement de ſang, attribuent à la *maladie rouge* les ravages que fait *le ſang* ſur leurs bêtes à laine de tout âge. Enfin, ſur 196 bêtes qui moururent en Sologne de la maladie rouge dans ſix métairies, il y avoit 163 agneaux ; ſix autres métairies perdirent 143 bêtes, parmi leſquelles il y avoit 57 agneaux & 60 anthenois. Parmi les bêtes à laine, qui, dans la forêt d'Orléans, ou dans les environs, ſont attaquées d'une maladie, qu'on croit être la maladie rouge, on a obſervé que généralement c'étoit auſſi le plus jeune bétail (*a*)

(*a*) Lettre de M. Durand, Curé de Faronville, *du* 31 *Décembre* 1781.

La maladie Rouge eſt-elle contagieuſe ?

PAR maladie contagieuſe on entend, en médecine Vétérinaire, celle qui ſe communique d'un animal à un animal, & d'un troupeau à un autre, ſoit par les pâturages, les peaux, les uſtenſiles dont on ſe ſert pour donner des alimens, ſoit par d'autres moyens. Quelques perſonnes d'un témoignage reſpectable, aſſurent que la maladie rouge étoit confinée d'abord entre le Cher & la Saudre ; qu'elle a franchi cette riviere à une époque connue, & qu'inſenſiblement elle s'eſt répandue au-delà du Beuvron, autre petite riviere de Sologne. Mais on ne donne aucune preuve convaincante de ces aſſertions, qui tendent à indiquer une contagion, tandis que les faits ſuivans ſemblent démontrer le contraire. Les troupeaux de deux métairies voiſines (*a*) paiſſoient dans les mêmes pâturages ; il périt dans l'un, une grande quantité de bêtes à laine ; à peine en périt-il quelques-unes dans l'autre. Environ 30 bêtes apartenantes

(*a*) Le Buiſſon-Luzas, de la Paroiſſe de Salbris, & la Billarderie.

à la Bergere, ayant été introduites dans le premier de ces troupeaux, aucune n'a contracté la maladie. Un Boucher de Montargis (*a*) acheta en Sologne 60 moutons; il les perdit tous chez lui de la maladie rouge, qui épargna tous ceux auxquels il les avoit joint. Pour m'assurer moi-même si la maladie étoit contagieuse, je mêlai exprès avec des bêtes malades & mourantes des bêtes saines, qui n'en furent point incommodées, quoique renfermées avec elles dans un si petit espace qu'elles se touchoient les unes les autres. On assure (*b*) que dans les paroisses d'Ouzoir-sur-Trezet, Brivu, la Bussiere, Dammemarie, & autres, où regne la maladie rouge, elle n'y est point contagieuse. Quelques concluans que paroissent ces faits pour prouver que la maladie rouge n'est point contagieuse, je conviendrai qu'ils ne détruisent pas l'opinion de quelques personnes qui pensent qu'elle a gagné d'une partie de la Province aux autres. (*c*) Les progrès

(*a*) Letre de M. Gastelier, *du 17 Juillet* 1780.

(*b*) Letre de M. Gastelier, *du 6 Mars* 1781.

(*c*) C'est ainsi que pensoit feu M. le Marquis d'Orléans,

qu'elle a faits dépendent vraiſemblablement de circonſtances qui n'ont pas de rapport avec la contagion ; ce que l'examen des cauſes pourra apprendre.

Ouvertures des Corps.

Le nombre des bêtes que j'ai fait ouvrir, tant de celles qui étoient mortes dans les diverſes métairies que j'ai viſitées, que de celles du troupeau que j'avois en expérience, ſe monte à quarante-quatre ; nombre que j'ai regardé comme ſuffiſant pour avoir des réſultats certains. Après la mort, les corps reſtoient affaiſſés & applatis, au lieu d'être tendus comme à la ſuite de la maladie *du ſang* ; ils étoient long-temps ſans contracter d'odeur. J'en ai fait conſerver au mois de Juillet pendant trois jours,

---

qui ſans doute l'avoit obſervé. On lit dans la Gazete d'Agriculture, du 19 Septembre 1780, un article ſur la maladie rouge, où elle eſt regardée comme contagieuſe, parce qu'elle a lieu, dit-on, dans des pays où elle ne ſe montroit pas. L'auteur eſt M. l'Abbé Loiſeau, Archiprêtre & Chanoine de l'Egliſe d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de la Société d'Agriculture de cette Ville. Le témoignage d'un homme auſſi éclairé, eſt propre à en impoſer.

au bout deſquels ils ne ſentoient encore rien. Dans ceux que j'ai fait ouvrir, j'ai trouvé en général toutes les chairs blanches & infiltrées, les vaiſſeaux ſanguins vuides, à l'exception des hémorroïdaux ; les glandes des aiſſelles, des aînes, des mâchoires, du méſentere & autres étoient volumineuſes, dures, quelquefois ſchirreuſes, plus ou moins brunâtres, & contenant la plupart une humeur aqueuſe, ou ſemblable à du pus. L'intérieur de la tête n'a rien offert de contraire à l'état naturel. Dans celles des bêtes, qui avoient rendu du ſang par le nez, on voyoit encore la membrane pituitaire enſanglantée ; d'autres avoient dans les ſinus de l'os éthmoïde des vers ronds & courts (*a*) produits par une mouche qui pond dans le nez des bêtes à laine, & dont elles cherchent à ſe garantir dans l'ardeur du ſoleil, ſoit en appuyant leur muſeau le long d'un mur, ſoit en plaçant leurs têtes ſous le ventre les

(*a*) Ces inſectes incommodent les moutons ; mais on ne croit pas qu'ils les rendent malades, & leur donnent la mort.

unes des autres. La préſence de ces vers, dont je ne parle ici que par occaſion, n'a point de rapport avec la maladie rouge. Dans la poitrine des bêtes, qui en étoient mortes, ainſi que dans le péricarde, il y avoit le plus ſouvent une eau rouſſeâtre, abondante, quelquefois du ſang, mais rarement. La plevre contenoit beaucoup de ces petites poches remplies d'eau, qu'on appelle hydatides. Il s'en trouvoit même dans la ſubſtance des poumons, qui étoient en partie bruns, gorgés de ſang, ou en ſuppuration. L'humeur des bronches étoit épaiſſe & filandreuſe, & le cœur extrêmement molaſſe. On voyoit preſque toujours un épanchement d'eau rouſſeâtre dans le bas-ventre, dont tous les viſceres étoient pâles. Le foie, plus gros qu'il n'eſt ordinairement, renfermoit plus ou moins de ces vers plats (*a*), qui ſont placés dans les pores biliaires, dans le conduit hépati-

(*a*) Linnæus les déſigne ſous le nom de *faſciola hepatica ;* & les gens de la campagne les appellent *douves ;* parce qu'ils imaginent que les moutons ne les contractent que quand ils paiſſent dans les prairies où croît la *douve*, qui ne vient que dans les lieux humides. Ces vers meurent auſſitôt qu'on les a ôtés du foie.

que, & dans la véſicule du fiel des animaux ſujets à la *pourriture*. Souvent, même dans de jeunes bêtes, il étoit jaune, pourri, & exhaloit une odeur infecte. Il avoit auſſi quelquefois des hydatides ; mais c'étoit ſur-tout dans la coëffe ou épiploon qu'il s'en trouvoit un plus grand nombre. La véſicule du fiel étoit prominente & diſtendue par une abondance de bile, d'un verd foncé. Les deux premiers eſtomacs contenoient beaucoup de matieres alimentaires ; celles du feuillet étoient ſouvent ſéches ; mais celles de la caillette étoient fluides & mêlées à une humeur bilieuſe, très-abondante. J'ai trouvé dans ce dernier eſtomac très-fréquemment des égagropiles (*a*), c'eſt-à-dire, de ces corps arrondis, formés de laine recouverte d'un mucus durci. Preſque toujours la veſſie, qui étoit petite & comme racornie, ne contenoit point d'urine ; quelquefois elle en

(*a*) C'eſt à tort que dans beaucoup d'endroits on prend pour des gobes, donnés exprès pour empoiſonner le bétail, ces Egagropiles, produits ou par les flocons de laine, qui s'attachent aux brouſſailles, & que les moutons avalent avec les feuilles qu'ils broutent, ou par l'habitude, où ſont ces animaux de ſe lêcher, & peut-être par l'une & par l'autre cauſe.

contenoit de ſanguinolente. Alors même, fait qui m'a étonné, les reins paroiſſoient fort ſains. Les inteſtins étoient vuides, & ne préſentoient aucune trace d'inflammation.

Les effets qui viennent d'être rapportés, n'étoient pas au même degré dans les bêtes qu'on ouvroit au commencement ou au milieu de leur maladie. De trois autres que j'ai fait ouvrir pour objet de comparaiſon, l'une étoit attaquée du *tournoiement*, une autre menacée de la *pourriture*, & une troiſiéme paroiſſoit fort ſaine. On n'a trouvé dans la premiere qu'un amas d'hydatides placé entre le cervelet & le cerveau; la ſeconde a offert les principaux phénomènes de la maladie rouge, un foie volumineux, commençant à ſe pourrir, & rempli de douves, & l'épiploon parſemé d'hydatides. Ce qui donne lieu de préſumer qu'il y a des rapports entre cette maladie, & la maladie rouge. La troiſiéme enfin n'avoit que deux douves dans le foie. Je crois qu'en général on peut aſſurer que tous les moutons de Sologne, tant qu'ils reſtent dans le pays, ont plus ou moins de

diſpoſition à la pourriture. Des Bouchers ont tué des bêtes à laine attaquées de la maladie rouge ; ils en ont vendu & diſtribué la chair, ſans qu'on ſe ſoit apperçu qu'aucune des perſonnes qui en ont mangé, en ait été incommodée.

Perte que cauſe la maladie Rouge aux Propriétaires de troupeaux, & au commerce.

Il eſt difficile de déterminer à combien ſe monte la perte occaſionnée par la maladie rouge : Pour le faire avec exactitude, 1°. Il faudroit avoir le relevé du nombre des bêtes qui en meurent pendant pluſieurs années de ſuite, afin d'en former une année commune. 2°. Il ſeroit néceſſaire de ſe procurer un tableau comparatif de la quantité de bêtes que chaque métayer poſſéde avant la maladie, & de ce qui lui en reſte après. Je l'ai eſſayé inutilement en 1780 (*a*). 3°. On

(*a*) Des Tableaux dreſſés à cette intention, ont été imprimés & envoyés avec le plus grand zele & la plus grande exactitude, par les ſoins de M. de Cypierre, Intendant d'Orléans, à MM. les Curés des Paroiſſes de Sologne ; ſoit qu'ils ſe ſoient refuſés eux-mêmes à procurer des éclairciſſemens utiles au bien de la Province, ſoit qu'ils

doit diſtinguer les mortalités ordinaires qu'on éprouve dans toutes les métairies, des grandes mortalités, qui n'ont lieu que dans certaines circonſtances. 4°. Les mortalités communes même varient ſelon les années. Les ſeules paroiſſes de Sologne, où j'ai pu me procurer les meilleurs éclairciſſemens ſur cet objet important, ſont celles de Souême, & de S. Genou. Dans la premiere, ſur 8937 bêtes, en 1780, on en a perdu 1310, ou à peu près un ſeptiême. Dans la deuxiéme, la perte a été de 1433, ſur 8508 bêtes, ce qui fait un ſixiême. Il eſt mort 1155 bêtes dans la Paroiſſe de Teillé; mais le nombre des bêtes qui formoient les troupeaux avant la maladie, ne m'eſt pas connu. Je ſçais que dans douze métairies priſes au hazard, la maladie rouge a enlevé 339 bêtes, ſur 3084; la perte, dans ce cas, eſt d'un peu plus d'un dixiême. En ſuppoſant que dans toute la

---

n'aient pu déterminer leurs paroiſſiens à s'y prêter; les tableaux n'ont été remplis que par MM. les Curés de Souême, de S. Genou & de Teillé; encore ce dernier l'a-t-il fait imparfaitement. Tant les habitans des campagnes ont peine à ſe perſuader qu'on travaille quelquefois pour leur utilité!

Province elle ſoit depuis un ſixiême juſqu'à un dixiême, le terme moyen eſt un huitiême. Ce qui eſt d'autant plus conſidérable, que la pourriture d'automne cauſe, dans la plûpart des métairies, une perte auſſi grande, ſans compter les effets des maladies accidentelles. D'où l'on voit combien les propriétaires de troupeaux ont intérêt de prévenir la maladie rouge.

La laine des bêtes attaquées de la maladie rouge, eſt molle & ſans ſoutien ; elle ſe travaille plus difficilement dans les manufactures, & altere les étoffes dans la fabrication deſquelles on la fait entrer. Car le métayer a ſoin de mêler les toiſons défectueuſes avec les autres ; & le manufacturier qui en achete beaucoup à la fois, n'a ni le temps, ni la facilité de faire un choix.

La peau participe de la mauvaiſe qualité de la laine, qui y eſt peu adhérente. Auſſi les Mégiſſiers emploient-ils pour l'enlever moins de chaux que pour celle des bêtes tuées à la boucherie. Le parchemin qu'on fait avec ces peaux n'a point de conſiſtance, ni de poids ; car une groſſe de ce parchemin

peſe de 20 à 25 livres, tandis qu'une groſſe de parchemin de bêtes ſaines, peſe de 40 à 45 livres. Pour complément d'obſervation, j'ai fait bouillir dans une doſe égale d'eau, au même degré de chaleur, quatre gros & demi de parchemin, fait de la peau d'une bête morte de la maladie rouge & la même quantité de parchemin, fait de la peau d'une bête tuée à la boucherie, & de même race. La premiere eſpece de parchemin m'a donné un tiers de moins de colle que la ſeconde. Celle-ci étoit belle, & a collé comme de la colle-forte; l'autre étoit brune, & a pris très-difficilement. Je n'ai pas l'intention de prétendre par-là que la maladie rouge ſoit la ſeule qui diminue la valeur des parchemins; mais cette obſervation me paroît devoir entrer pour quelque choſe dans l'évaluation de la perte que cauſe cette maladie.

La maladie Rouge peut-elle ſe rapporter à quelqu'une des maladies connues ?

Les maladies des bêtes à laine, auxquelles la maladie rouge pourroit le plus ſe rapporter, ſont le *ſang* & la *pourriture*. La

ſoif, dont les bêtes à laine ſont preſſées dans la maladie rouge, le ſang que quelques-unes d'elles rendent par différens organes, la ſaiſon de l'année, plutôt chaude que froide, où elle commence & continue, ſemblent propres à la faire regarder comme dépendante de la maladie du *ſang*. Mais en comparant l'une & l'autre maladie, on y trouve des différences eſſentielles. 1°. Les animaux qui ſont attaqués *du ſang*, ſans aucun ſigne avant-coureur, comme on le verra plus loin, trébuchent tout-à-coup ſur leurs jambes, & tombent comme des maſſes, en laiſſant échapper du ſang par pluſieurs endroits. Dès qu'ils ſont morts, leurs corps enflent & ſe putréfient. En les ouvrant, on leur trouve les vaiſſeaux gorgés, & par-tout ſe diſtinguent les effets d'une pléthore ſanguine, ſuivie d'une gangrene prompte. La maladie rouge a une marche lente; annoncée par la perte d'appétit, elle ſuit ſes périodes d'une maniere douce; quelques-uns des animaux qu'elle tue, rendent à la vérité du ſang, mais ce ſang eſt pâle. Toutes les chairs & les viſceres ſont décolorés & les vaiſſeaux

ſanguins vuides ; la putréfaction n'a lieu que pluſieurs jours après la mort (*a*).

2°. Les bêtes les plus vigoureuſes, & qui marchent toujours en avant, ſont les plus ſujetes à périr *du ſang ;* au contraire les plus foibles, ou celles qui reſtent à la queue du troupeau, ſont les victimes de la maladie rouge.

3°. La maladie *du ſang* paroît commune aux chevaux, aux bêtes à cornes & aux

---

(*a*) M. l'Abbé Loiſeau, que j'ai cité plus haut, me marque, dans une Lettre du 24 Janvier 1782, que la maladie rouge s'eſt propagée de plus en plus, les deux dernieres années, dans les environs de Sully ; qu'elle a gagné les Paroiſſes de Sennely & Voudron, où elle a exercé de grands ravages ; qu'elle ſe rapproche d'Orléans ; enfin, que les lieux où elle a commencé en ſont moins affligés que ceux où elle ſe montre maintenant. M. d'Auteroche, Officier aux Gardes Françoiſes, dans une Lettre de même date, confirme l'opinion de M. l'Abbé Loiſeau. Il ajoute des circonſtances propres à faire ſoupçonner que ce n'eſt pas la maladie rouge qui a fait, dans les Paroiſſes de Sennely & Voudron, tout le mal qu'on lui a attribué, mais vraiſemblablement la maladie du ſang. » Les bêtes mortes, dit-il, ont cauſé plus d'infection ; deux » hommes ont péri pour en avoir écorché les peaux : » d'où il ſuit que la défenſe faite par le Bailliage de Sully d'écorcher des bêtes mortes, eſt ſage pour la maladie du ſang. Mais elle me paroît inutile pour la maladie rouge.

bêtes à laine ; tandis qu'on a regardé juſqu'ici la maladie rouge, comme particuliere à cette derniere eſpece de bétail.

4°. La maladie *du ſang* enléve les animaux nourris d'alimens ſecs & abondans, comme on le voit dans la Beauce Orléannoiſe, dans quelques cantons du Berry, dans l'Auxois, dans tous les endroits montueux, & où il croît des herbes ſéches & aromatiques. Ceux qui vivent renfermés dans des étables étroites pendant l'été y ſont auſſi très-ſujets. Mais les bêtes à laine de Sologne n'ont pour nourriture que des plantes aqueuſes, & elles ſont le plus ſouvent aux champs ; leurs bergeries ſont d'un accès facile à l'air : d'ailleurs, la maladie rouge commence au mois de Mai, temps où il fait encore frais, & finit à la fin de Juillet, lorſque les grandes chaleurs ſe font ſentir.

5°. Les remédes indiqués pour guérir, ou plutôt pour prévenir la maladie *du ſang*, tels que les ſaignées, les boiſſons rafraichiſſantes, & les bains de riviere ou d'étang, ont paru n'avoir aucun ſuccès dans la maladie rouge.

Ces obſervations, ſur leſquelles j'ai cru devoir inſiſter, ne prouvent-elles pas qu'on ne peut rapporter la maladie rouge à la maladie *du ſang?*

Comparée avec la pourriture, (*a*) elle paroît s'en rapprocher davantage. La pâleur des yeux, des naſeaux, & de l'intérieur de la gueule; la foibleſſe extrême de l'animal; le peu de conſiſtance de la laine; les hydatides dont ſont parſemés les poumons, la plevre, la coëffe, & le foie; les douves qui ſe trouvent dans ce dernier viſcere, le plus ſouvent blanchâtre ou corrompu; les épanchemens d'eau dans la poitrine & dans le bas-ventre; la décoloration de tout ce qui eſt contenu dans ces cavités, & celle des chairs, ſont des ſymptômes communs à la maladie rouge & à la pourriture, & des effets produits par l'une & par l'autre. Mais la premiere ne ſe communique pas de la mere à l'agneau; elle a cela de particulier que

(*a*) C'eſt le nom adopté pour déſigner une maladie, dont un des principaux effets eſt la corruption du foie. En Sologne on l'appelle *pliſſon*, en Berry *mauroi*; elle eſt aux bêtes à laine ce que l'hydropiſie eſt aux hommes.

parmi les animaux qu'elle attaque, quelques-uns rendent du ſang avant de mourir & ce n'eſt que dans la ſeconde qu'on obſerve *la goulée* ou *gourmette* (*a*), c'eſt-à-dire, une poche remplie d'eau, placée ſous la mâchoire inférieure. Celle-ci ſe communique de la mere à l'agneau; car j'ai trouvé des principes de pourriture dans un agneau de trois ſemaines, dont la mere étoit atteinte de cette maladie. Cette différence qui empêche de prononcer ſur la conformité abſolue des deux maladies, doit-elle les faire regarder comme diſſemblables? Je le crois d'autant moins, que des Bergers m'ont aſſuré qu'ils avoient vu quelquefois des moutons piſſer du ſang, étant attaqués de la pourriture. La plûpart de ceux qui l'étoient de la maladie rouge, avoient la tête bourſouflée, & quelquefois les jambes de devant; ce qui remplace peut-être *la goulée* dans une ſaiſon

(*a*) Cette poche ſe remarque ſur-tout le ſoir, quand les bêtes à laine reviennent des champs. Le matin elle diſparoît, parce que ces animaux pendant la nuit n'ont pas eu la tête baiſſée comme dans le jour. *La goulée* eſt une infiltration d'eau à travers le tiſſu cellulaire de la peau.

où l'humidité n'eſt pas auſſi conſidérable. Les obſervations ſuivantes donnent de la force à cette préſomption. En 1780, la maladie rouge a fait les plus grands ravages dans les métairies où la pourriture avoit enlevé l'hiver précédent le plus de bêtes à laine, & elle a cauſé moins de pertes dans celles où la pourriture s'eſt à peine montrée. Car dans la Paroiſſe de Montrieux, ſur 520 bêtes qui formoient quatre troupeaux, la pourriture en a fait mourir 61, & la maladie rouge 57; dans celle de Duiſon, ſur 166 en deux troupeaux, il en eſt mort 23 de la pourriture, & 12 de la maladie rouge; dans celle de Villeneuve, de 58 bêtes, la pourriture en a tué 15 & la maladie rouge 21; à Varenne, Paroiſſe de Foiſſi en Berry, & en-deçà du Cher, un Fermier a vu ſon troupeau, qui étoit de 155 bêtes, diminuer de 98, tant par la pourriture que par la maladie rouge. Au contraire, à la locature appellée Mont-de-Cloche, & à la métairie des Ormes, Paroiſſe de Duiſon, en Sologne, où l'on n'a perdu que deux bêtes de la pourriture, on n'en a pas perdu davantage de

la maladie rouge. Une bête échappée à la pourriture d'Automne, a ſuccombé ſous mes yeux à la maladie rouge. Enfin un Fermier de la Cave, près Montargis, déclare (*a*) que du mois de Septembre au mois de Décembre 1780, il a perdu 15 moutons de la maladie rouge, quoique cette ſaiſon ſoit celle où régne la pourriture ; c'étoit des moutons qu'on lui avoit amenés d'une foire. D'où l'on peut inférer qu'il y a une grande analogie dans les ſymptômes des deux maladies. Ellis, dans ſon *Guide du Berger*, rapporte qu'il regne en Angleterre deux ſortes de pourriture, celle d'Automne & celle du Printemps, plus meurtriere que la premiere. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que la maladie rouge eſt cette derniere eſpece de pourriture ? Je ne ſerois point éloigné de croire que la pourriture ſe manifeſte plus ou moins dans toutes les ſaiſons de l'année ; & je regarderois même le tournoiement comme dépendant de cette maladie, puiſqu'il eſt occaſionné par des hydatides can-

(*a*) Lettre de M. Gaſtelier, *du* 15 *Février* 1781.

tonnés dans le cerveau, ou dans le cervelet, ou dans la moëlle allongée, enſorte que cette maladie ſemble être une hydropiſie *enkhyſtée.*

Quelques perſonnes ont penſé que la maladie rouge étoit peut-être une complication du ſang & de la pourriture. Quoiqu'il parût ſingulier que deux maladies, dont les cauſes & les effets ſont ſi oppoſés, puſſent en former une troiſiéme, qui participeroit de l'une & de l'autre, je m'abſtiens de décider la queſtion, & je laiſſe à mes lecteurs la liberté de la juger eux-mêmes, d'après les faits précédens & d'après les cauſes que je vais eſſayer de développer.

Cauſes de la maladie Rouge.

La maladie rouge ne paroiſſant pas contagieuſe, j'ai cru qu'il falloit en chercher la cauſe dans la maniere dont on ſoignoit en Sologne les bêtes à laine & dans la qualité des pâturages. Voici ce que mes recherches m'ont appris : Au mois de Novembre on forme dans chaque métairie deux troupeaux, l'un de brebis pleines, & qui ſont

d'un âge plus ou moins avancé ; on y joint les jeunes femelles de l'année d'auparavant, parmi leſquelles quelques-unes ont des agneaux au mois de Mars ſuivant.

Le ſecond troupeau eſt compoſé d'agneaux nés au mois de Mars précédent.

Chacun eſt conduit ſéparément aux champs, quelque temps qu'il faſſe, à l'exception des jours de très-grandes pluies. On ne donne jamais rien aux bêtes à laine à la bergerie ; il n'y a pas même de râteliers, enſorte quelles ne vivent que de ce qu'elles trouvent aux champs. Si la terre n'eſt pas couverte de neige juſqu'à la mi-Janvier, ou juſqu'après les gelées, elle fournit aſſez de nourriture aux bêtes à laine ; mais elles en manquent en Février. Lorſqu'il y a de la neige on les conduit dans les lieux plantés de genêt, ou dans les plus hautes bruyeres, ou le long des haies. C'eſt alors qu'elles ſouffrent encore de la faim. Je ne ſçais pourquoi il eſt d'uſage d'écarter les troupeaux des champs, qui ont produit du ſarraſin, juſqu'à ce qu'il ait fait de fortes gelées.

C'eſt à la fin de Février, & dans le cou-

rant de Mars que les brebis font leurs agneaux. Elles ſeules, à cette époque, ſont conduites dans les terres où l'on a récolté du ſeigle & où il y a de l'herbe, qu'on leur a réſervée. On remarque que les agneaux en naiſſant ſont très-foibles & peuvent à peine ſe faire entendre de leurs meres par leurs bêlemens.

Si la ſaiſon eſt favorable, l'herbe pouſſe au mois d'Avril, & les troupeaux en trouvent abondament.

Dans ce temps, on expoſe, dans les bergeries des agneaux de lait, des branchages d'arbres, garnis de feuilles & coupés au mois de Septembre, afin de les accoutumer à brouter : quelques Fermiers leur donnent du ſon de froment. Dès le commencement de Mai, ils ſont menés indiſtinctement dans toute eſpéce de pâturage, parce que les habitans de Sologne ſont perſuadés qu'un agneau tant qu'il tette ne doit jamais contracter la pourriture. On a obſervé que cette maladie faiſant de grands ravages dans le Boulonnois en 1761, (*a*) les agneaux

(*a*) Voyez les *Recherches Hiſtoriques & Phyſiques ſur*

y furent plus ſujets que les brebis. Perſuadés également que vers la fin du même mois, ces jeunes animaux n'ont plus beſoin de lait, ils trayent les meres pour faire du beurre, & ſouvent ils commencent à les traire plutôt.

Si les Bergeres exécutoient les ordres de leurs maîtres, elles écarteroient preſque toujours les brebis & les moutons qu'on ne veut pas engraiſſer, des pâturages humides, qui leur ſont funeſtes. Mais ſouvent, malgré les défenſes, elles les y laiſſent aller, ou par négligence, ou pour leur procurer une nourriture plus abondante.

Brebis, moutons & agneaux paiſſent dans les chaumes de ſeigle après la récolte qui s'en fait en Juillet; on ne les mene paître ailleurs qu'à la fin de Septembre.

La Sologne, pays compris entre la Loire & le Cher, eſt preſque perpétuellement abreuvée d'eau (*a*). Le ſol en eſt compoſé

---

les maladies épizootiques, par M. Paulet, Docteur en Médecine de Paris; ouvrage qui offre des détails intéreſſans.

(*a*) On trouvera des détails plus circonſtanciés ſur le

de ſable & d'argile, qu'on trouve à deux pieds ou deux pieds & demi de profondeur. Il n'y a nulle part un auſſi grand nombre d'étangs. Preſque par-tout on y voit des plantes aquatiques.

Les bergeries de Sologne où l'on renferme les bêtes à laine, ſont humides, mal cloſes & ſans litiere; ſouvent ces animaux ſont aux champs par la pluie, & confiés à de jeunes filles, incapables d'attention.

Il réſulte de toute cette conduite, 1°. que les brebis pleines ſouffrent de la faim pendant l'hiver, & ſur-tout dans les derniers mois de leur geſtation, temps où elles auroient beſoin d'une nourriture plus ſubſtantiele & plus abondante; 2°. Que les agneaux qui en naiſſent ſont foibles, languiſſans, remplis d'obſtructions; 3°. Qu'ils ſe gorgent d'herbes humides dans les pâturages où on les conduit, & avec d'autant plus d'avidité, que leurs meres ont moins de lait; 4°. Qu'étant déja

---

ſol de la Sologne, dans un Mémoire inſéré au premier volume des Mémoires de la Société de Médecine, *pag.* 61 des Mémoires.

d'une conſtitution foible & molle pendant la premiere année, ils ne peuvent ſupporter dans l'hiver ſuivant, les effets de la faim, ſans être expoſés au Printemps à une maladie occaſionnée par le relâchement. Car parmi les cauſes de la pourriture de printemps, aſſignées par Ellis, dont j'ai déja parlé, la diſette d'alimens en hiver eſt une des plus ſenſibles. Pluſieurs perſonnes, ſelon cet Auteur, ont fait en Angleterre des pertes conſidérables ſur les moutons ; les unes pour en avoir gardé dans cette ſaiſon plus qu'elles n'en pouvoient nourrir ; les autres parce que la récolte des turneps (*a*) avoit manqué ; d'autres enfin, parce que les hivers avoient été plus longs & plus rigoureux qu'à l'ordinaire. Des faits nombreux que j'ai recueillis, viennent à l'appui de ces aſſertions & établiſſent les vérités ſuivantes, qu'il eſt difficile de révoquer en doute.

Plus le mois d'Avril eſt pluvieux, plus

(*a*) C'eſt une eſpece de navet, qui convient beaucoup aux bêtes à laine, & dont en Angleterre on fait des proviſions pour l'hiver.

la maladie rouge eſt conſidérable en Sologne. C'eſt une obſervation que m'ont communiqué les gens les plus intelligens du pays. Je ſuis aſſuré qu'elle a été très-meutriere en 1780, année où j'étois dans cette Province & dont le mois d'Avril fut extrêmement pluvieux.

Les ravages qu'elle exerce ſont d'autant plus grands, que les pâturages ſont plus humides. Les terres de Montrieux, de Tremblevif & autres adjacentes, où il y a un grand nombre d'étangs, en offrent tous les ans de triſtes exemples.

A une métairie de Duiſon, on a perdu de la maladie rouge 30 agneaux, qui avoient été conduits dans un bois humide.

On a eu le même ſort à la métairie de la Cour, Paroiſſe de Saint Genou, parce qu'on a laiſſé aller les agneaux dans un pâturage gras, humide & abrité par des arbres.

Le Seigneur de Douit, où le ſol eſt de la même nature, laſſé des pertes que lui cauſoit la maladie rouge, achete tous les ans ou tous les deux ans de nouvelles bre-

bis, en tire les agneaux & la laine, & les vend après les avoir engraiſſés.

Ce n'eſt qu'avec les plus grandes précautions que le métayer de la Bronze, dans le voiſinage de Douit, garantit de la maladie rouge une partie de ſon troupeau, qu'il perdroit en entier, s'il ne l'écartoit autant qu'il eſt poſſible des prairies humides.

De deux fermes limitrophes, (*a*) ſituées dans le Berry, en-deçà du Cher, l'une éprouvoit d'une maniere fâcheuſe les effets de la maladie rouge, tandis qu'elle ſe faiſoit à peine ſentir dans l'autre. Cette différence m'ayant paru mériter quelque attention, j'en cherchai la cauſe & je découvris que les bêtes à laine de la premiere étoient conduites aux champs par la femme ou les enfans du Fermier intéreſſés à les conſerver & reconnus pour des perſonnes ſoigneuſes. Celles de la ſeconde au contraire y alloient ſous la garde d'une Bergere à gages, qui les faiſoit paître ſouvent dans une prairie baſſe & humide, commune aux deux fermes.

(*a*) L'une s'appelle Varenne, dans la Paroiſſe de Foiſſy; le nom de l'autre m'eſt échappé.

Un particulier d'Ouzoir-ſur-Trezet (*a*), dans les environs de Montargis, a perdu 140 bêtes de la maladie rouge, ſur 180 dont étoit compoſé ſon troupeau. La plus grande partie des pâturages de cette Paroiſſe ſont humides & marécageux & l'on n'y nourrit point les bêtes à laine en hiver.

Plutôt on a donné les béliers aux brebis, ou ce qui eſt la même choſe, plutôt on a fait naître les agneaux, plus la maladie rouge en a enlevé. Dans ce cas la ſaiſon n'étant pas encore aſſez avancée, les brebis ne trouvoient pas d'herbes aux champs & ne pouvoient fournir aſſez de lait à leurs agneaux pour leur ſubſiſtance; ce qui a eu lieu particulierement à la métairie dite la Moutonnerie. On en a vendu les agneaux à celle des Bordes & à d'autres, qui les ont perdu pour la plûpart de la maladie rouge, quoiqu'ordinairement dans ces métairies on en perde moins qu'ailleurs.

Enfin, les métayers qui ont entretenu

(*a*) Lettre de M. Gaſtelier, *du 15 Février* 1781.

d'alimens leurs brebis pleines, dans la mauvaiſe ſaiſon, ont moins éprouvé les effets de la maladie rouge. On en a eu des exemples dans les Paroiſſes de Saint Genou, de Menetou & de Montrieux. Le métayer actuel de la Billarderie & le Fermier général (*a*) de la Ferté-Imbault ſont dans l'uſage de leur faire donner du ſeigle en gerbe. Auſſi, ce moyen contribue-t-il à les préſerver en partie de la maladie rouge.

Puiſqu'elle dépend, comme il le paroît, des ſoins qu'on a des bêtes à laine, ſur-tout des brebis pleines & de l'humidité du ſol, on voit pourquoi elle attaque particulierement les agneaux & les anthenois, pourquoi elle n'eſt pas auſſi conſidérable tous les ans, ni dans toutes les métairies, pourquoi la perte qu'elle occaſionne varie tant, à ne

---

(*a*) Il ſe nomme Delanoue ; je lui dois la juſtice de dire qu'il eſt ſingulierement intelligent & au-deſſus des préjugés des gens de campagne, & que lui & M. de Ronzieres, Contrôleur des Actes à la Ferté-Imbault, m'ont été d'une grande reſſource tant pour les facilités qu'ils m'ont procurées, que par les peines qu'ils ſe ſont données pour contribuer à l'utilité de mes opérations.

conſidérer même que les mortalités ordinaires.

Mais il arrive ſouvent de grandes mortalités, qui détruiſent la moitié ou plus de la moitié des troupeaux. En cherchant la cauſe de ces ravages extraordinaires, j'ai remarqué qu'ils n'avoient lieu que dans les métairies où l'on avoit introduit des troupeaux achetés à des marchands, ou qui venoient de lieux humides. J'en citerai quelques traits frappans.

Le lendemain de mon arrivée en Sologne, je fus inſtruit qu'il périſſoit un grand nombre de bêtes à laine dans une métairie nommée le Buiſſon-Luzas, de la Paroiſſe de Salbris. Je m'y tranſportai auſſi-tôt. Les bergeries, la cour & les environs de la métairie étoient jonchés de corps d'animaux expirans ou morts. C'étoit un ſpectacle touchant de voir le déſordre que cauſoit une mortalité auſſi conſidérable. Les bêtes que la maladie n'attaquoit pas encore, erroient par pelotons & à leur gré, ſans qu'on s'occupât de les réunir, ni de les ſoigner. On abandonnoit à elles-mêmes celles qui étoient

frappées de mal. Le propriétaire de ce troupeau, parmi lequel j'ai pris les 60 bêtes que j'ai miſes en expérience, ſur un nombre de 600 à 650, en a perdu 320, ſçavoir, 80 reconnues pour être mortes de la pourriture depuis le mois de Janvier juſqu'au mois d'Avril, & ſous mes yeux 220 (*a*) de la maladie rouge. Toutes avoient été achetées à des marchands, qui les amenoient de lieux ſuſpects; quelques-unes, à leur arrivée dans la métairie, ſelon la remarque de gens du pays, avoient la *goulée* ou *gourmette*, ſymptôme de la pourriture. Les métayers voiſins dont les bêtes à laine alloient dans les mêmes pâturages, n'en perdirent pas à raiſon de 20 ſur un nombre pareil. Les Bergeres même de ce troupeau conſerverent toutes celles qui leur appartenoient (*b*), parce qu'elles avoient été élevées dans le pays, & bien conduites.

(*a*) C'eſt dans le mois de Juin qu'il en eſt mort davantage, quoique les chaleurs fuſſent très-modérées, obſervation qu'il ne faut pas perdre de vue. En deux jours, on en a vu périr 18.

(*b*) En Sologne on permet aux Bergeres d'avoir en propriété quelques bêtes, dont le produit en laine & en agneaux leur appartient auſſi.

Le

Le fermier général de la Ferté - Imbault voulant compléter ce qui lui manquoit de bêtes à laine pour garnir une métairie, en acheta 100 à un marchand. A l'époque de la maladie rouge, il lui en mourut 50.

Deux fois le métayer actuel de la Billarderie avoit acheté des bêtes à laine à Tremblevif, pays humide, où regne ordinairement la pourriture ; deux fois il eut le malheur de les perdre preſque toutes de la maladie rouge. Depuis ce temps-là, il ne s'en fournit que dans les cantons où elles paiſſent au milieu des genêts & des bruyeres, & il s'applaudit de cette attention.

M. d'Auteroche, Seigneur de Mazere, plaça dans ſa métairie du Grand-Marchails, Paroiſſe de Nouant, environ 500 bêtes à laine qu'il ſe procura dans des métairies, dont les terres ſont humides ; la pourriture en hiver & enſuite la maladie rouge, les lui enleverent toutes, à quelques-unes près.

Le métayer de l'Ecluſe, en entrant dans ſa métairie, éprouva la même perte.

Enfin, un particulier de Vierzon, qui fait depuis long-temps le commerce des

bêtes à laine, ayant acheté deux fois des troupeaux à Aubigny en Sologne, pour les mettre dans diverſes métairies du Berry; il n'en ſauva qu'un petit nombre, les autres ayant été victimes de la pourriture en hiver & de la maladie rouge.

Je ne citerai pas d'autres exemples : ceux-ci me paroiſſent ſuffiſans pour faire connoître que ſi les mortalités ordinaires, cauſées par la maladie rouge, ſont dues à la négligence des Bergeres & à l'uſage où l'on eſt en Sologne de ne pas nourrir les bêtes à laine en hiver, les grandes mortalités dépendent de l'état où ſont ces animaux quand on les introduit pour la premiere fois dans les métairies.

Je me ſuis un peu étendu ſur les cauſes de la maladie rouge parce qu'il m'a ſemblé que c'étoit l'objet le plus important, puiſque étant une fois connues, le moyen de les détruire & de les prévenir en devient plus facile à trouver. Auſſi ai-je cherché à accumuler les faits, afin de mettre mes Lecteurs plus en état de juger ſi les conſeils que je donne ſont fondés. Dans

tout autre ouvrage que dans un ouvrage de recherches, je n'aurois pas inſiſté ſur les noms des métairies. Mais j'ai dû les déſigner, afin de mieux garantir mes aſſertions.

Traitement de la Maladie Rouge.

POUR guérir la maladie rouge on a imaginé & employé juſqu'ici différens remedes, qui n'ont eu aucuns ſuccès ou qui n'en ont eu que de très-foibles. Parmi ces remedes, les uns ſont enveloppés du voile du myſtere; les autres, qu'on a moins de peine à pénétrer, ſont des compoſés ſi bizarres & ſi peu convenables à la maladie, qu'il eſt inutile de les rapporter. Je me contenterai donc d'expoſer ici les tentatives que j'ai faites pour guérir la maladie rouge.

Prévenu par l'opinion publique & par quelques apparences, je crus en arrivant en Sologne que la maladie rouge étoit inflammatoire. En conſéquence je fis donner des remedes rafraîchiſſans (*a*) à 30 bêtes ma-

(*a*) On faiſoit bouillir 5 ou 6 poignées d'oſeille de jardin dans 10 à 12 pintes d'eau; on jetoit dans cette dé-

lades, dont une partie fut miſe à la diéte; les autres alloient tous les jours paître dans un terrain où l'herbe étoit courte & ſéche. Elles périrent toutes, à l'exception de quelques-unes : la plûpart, à la vérité, étoient déja très-mal avant que je leur fiſſe donner de ces remedes.

Des métayers ayant voulu ſaigner quelques bêtes attaquées de la maladie rouge, les ont vu expirer preſque ſous la lancette ; ce qui m'empêcha de recourir à la ſaignée.

Lorſque l'obſervation & l'expérience m'eurent éclairé, j'employai des moyens d'une nature différente, *comme on va le voir.* Deux jeunes moutons & quatre agneaux malades furent enfermés dans un endroit, où l'on brûla pluſieurs fois des branches de geniévre. J'avois ſuſpendu à leur portée un nouet de linge, rempli de ſel marin, qu'ils léchoient ſouvent. Ils eurent pour nourriture du ſeigle nouveau en gerbe.

---

coction une demi-livre de ſel marin, & 2 onces de nitre. Rien n'étoit plus difficile que de faire avaler aux bêtes à laine cette boiſſon, dont elles prenoient un petit gobelet pluſieurs fois par jour.

Deux des agneaux périrent ; mais les deux autres & les deux moutons ſe ſont rétablis. Ces derniers ayant la laine d'une couleur différente de celle du troupeau dont ils étoient, & ſe trouvant par conſéquent faciles à reconnoître j'engageai le propriétaire à les conſerver, afin de m'aſſurer s'ils contracteroient une ſeconde fois la maladie rouge. J'apprends qu'ils ſe ſont toujours bien portés depuis ce temps-là, & qu'ils ſont encore vivans l'un & l'autre à l'époque où j'écris, c'eſt-à-dire, plus de vingt mois après.

On appliqua des ſétons au fanon d'une brebis & à celui d'un agneau (*a*); celui-ci périt, & la brebis fut guérie au bout de trois jours.

Je fis prendre pluſieurs fois de l'orviétan dans du vin rouge à deux moutons malades ; l'un mourut & l'autre en échappa.

Un mouton attaqué de la maladie rouge,

(*a*) Cet agneau & les deux de l'expérience précédente, qui moururent auſſi, étoient dans un état preſque déſeſpéré quand je les traitai.

s'étoit retiré dans une grange remplie de ſeigle nouvellement récolté. Afin de voir ſi l'inſtinct ne le portoit pas à y chercher un moyen de ſe guérir, j'empêchai qu'on ne l'en fît ſortir, & je l'obſervai attentivement. Le premier jour il ne mangea pas ; le lendemain il commença à manger quelques épis de ſeigle ſans boire, & il continua les jours ſuivans. Après en avoir paſſé ſix dans la grange, il rejoignit bien portant le troupeau qu'il avoit quitté.

Plus de quarante bêtes à laine priſes la plûpart dans une métairie où la mortalité étoit des plus conſidérables, furent miſes dans un enclos où elles ne pouvoient brouter que des herbes ſéches & du genêt ; elles ne buvoient pas. Une partie couchoit à l'air ſur un terrain ſec & en pente, & l'autre à la bergerie. Elles ont été rendues toutes en très-bon état aux perſonnes auxquelles elles appartenoient.

Quelques métayers ont employé avec ſuccès, à ce qu'on aſſure, la décoction de ſerpolet & d'autres plantes aromatiques. Il y en a qui prétendent avoir guéri des bê-

tes malades en leur faiſant avaler de la décoction de ſureau, & en les expoſant à des fumigations d'iebles. Ces moyens me paroiſſent très-bien indiqués, & méritent qu'on y ait confiance. Ils prouveroient au ſurplus une analogie marquée entre la pourriture & la maladie rouge.

Malgré ces légers ſuccès, je ne conclurai pas qu'on puiſſe facilement guérir cette derniere. Je crois, au contraire, qu'il ne faut pas l'eſpérer, lorſqu'elle eſt à certain degré, comme lorſque le foie & le poumon ſont déja dans un état de putréfaction. Vraiſemblablement les animaux, que j'ai ſoignés & qui ſe ſont rétablis, n'étoient encore que foiblement attaqués. La médecine Vétérinaire a des bornes qui limitent ſon pouvoir. C'eſt à ceux qui l'exercent à les connoître, afin de ne pas employer inutilement, pour les franchir, un temps qu'on peut appliquer à des recherches, capables de procurer des avantages certains.

Lorſque la maladie rouge eſt déclarée, on doit eſſayer ſur les bêtes qui ne ſont pas dans un état déſeſpéré, les remedes que la con-

noiſſance des ſymptômes & l'ouverture des corps indiquent, c'eſt-à-dire, des apéritifs, des diurétiques & des toniques, tels que je vais les indiquer ; c'eſt le moyen d'en ſauver une partie.

Il faut rejeter d'abord la ſaignée, & les remédes rafraichiſſans.

On donnera par jour & dans les premiers temps, aux bêtes à laine malades, pluſieurs verres d'une décoction d'écorce moyenne de ſureau ou de baies *d'alkekenge* ou *coqueret ;* on la remplacera quelques jours après par une décoction de ſauge, ou d'hyſope, ou de pouliot, ou de toute autre plante aromatique, en y joignant un gros de ſel de nitre, ou deux gros de ſel marin par pinte d'eau ; on enfumera leurs bergeries avec des branches ou de la graine de geniévre.

Leur nourriture ſera ou du ſeigle en gerbe, ou du genêt, ou des plantes ſéches. Pour cette raiſon, on les écartera auſſi des prairies humides.

Je ne conſeille pas de faire uſage de la thériaque, ni de l'orviétan. M. Vitet, Médecin

de Lyon & M. d'Aubenton ont reconnu par des expériences que l'opium, ne fait pas d'effet ſur les bêtes à laine. On ſçait qu'il en entre dans la compoſition de la thériaque & de l'orviétan.

On aura grand ſoin, pendant tout ce temps, de ne pas expoſer les troupeaux malades au froid & à la pluie.

Eclairciſſemens ſur quelques opinions des Habitans de la Sologne.

S'IL eſt vrai que le préjugé aveugle ſouvent les habitans des campagnes, dont l'intelligence ne peut être que bornée, il eſt vrai auſſi que ſouvent ils obſervent exactement ce qui ſe paſſe dans la nature & ne ſe trompent que ſur la maniere d'interpréter les faits. Il ne faut donc pas rejeter indiſtinctement leurs opinions, mais chercher à les expliquer.

On penſe en Sologne que les agneaux qui tettent encore, ne ſont pas ſuſceptibles de contracter la pourriture ; d'après cette idée, on ne veille pas à les écarter des

pâturages humides. Puiſque ceux que j'ai fait ouvrir étoient dans l'état de bêtes mortes de la pourriture, quoiqu'à l'époque de la maladie rouge ; cette diſcuſſion n'eſt pas éloignée de mon objet. Je conviens que dans les pays où les meres brebis ont beaucoup de lait, les agneaux étant ſuffiſamment nourris, y ſont moins avides d'herbes fraîches & ſucculentes, capables de leur cauſer la pourriture. Il y a dans ce cas moins d'inconvéniens à les conduire dans des lieux humides. Mais il n'en eſt pas de même en Sologne, où les brebis ont peu de lait & où les agneaux ſont d'une conſtitution lâche ; c'eſt les expoſer évidemment à la pourriture & à la maladie rouge, que de les laiſſer aller dans des prairies humides, comme on en peut juger par beaucoup de faits que j'ai rapportés.

La maladie rouge, dit-on, n'attaque les bêtes à laine que lorſqu'elles ont été tondues. Quoique cette opinion paroiſſe mal fondée, puiſque la maladie a lieu quelquefois auparavant, & puiſque les agneaux, qu'on ne tond pas dans beaucoup de mé-

tairies, y ſont ſujets ; cependant il eſt vrai qu'elle n'exerce ſes plus grands ravages qu'après la tonte, qui ſe fait chaque année en même-temps dans toute la Province.

Pour éclaircir cette circonſtance & m'aſſurer ſi, en laiſſant quelque temps de plus la laine ſur le corps d'un troupeau entier, je retarderois ou j'affoiblirois les effets de la maladie rouge, j'ai fait différer (*a*) de quinze jours la tonte de 130 bêtes, appartenantes à un métayer, & parmi leſquelles il y en avoit déja de malades. Il n'en eſt mort qu'une ſeule, quoique ce métayer en perdît beaucoup ordinairement. J'engage les propriétaires de troupeaux à répéter cette expérience, dont ils tireront peut-être un grand avantage.

Dans une métairie (*b*) du Berry, en-deçà du Cher, de pluſieurs bêtes à laine qui étoient attaquées de la maladie rouge

---

(*a*) Du premier au quinze Juillet.

(*b*) Il eſt poſſible que dans le premier cas la gêne qu'éprouvoient les animaux malades pendant la tonte, ait précipité leur mort, & que dans le cas ſuivant, le changement de pâturage ait guéri ou prévenu la maladie.

lorſqu'on les tondit, deux heures après il en mourut ſix. M. de Longueville a fait conduire avant la tonte un troupeau de moutons, d'un pays humide à Vilni, pays qui l'eſt moins. Aucun de ces animaux n'a ſuccombé à la maladie rouge.

Si ces faits étoient conſtans & multipliés, il ſeroit prouvé qu'il faut reculer la tonte juſqu'au temps où la maladie rouge ceſſe. Quand la laine ne contribueroit pas à en modérer les effets, il eſt toujours dangereux de tourmenter des animaux malades, comme on le fait en tondant les bêtes à laine.

Une troiſiéme opinion des habitans de la Sologne ne méritoit pas moins d'être examinée que les deux précédentes. On prétend, dans cette Province, que la maladie rouge ceſſe lorſqu'on peut mener les troupeaux paître dans des chaumes de ſeigle, qu'on moiſſonne au commencement de Juillet & dans leſquels ils trouvent des herbes capables de les rafraîchir. Il eſt certain qu'on voit diminuer ſenſiblement la maladie à cette époque. Mais je ne puis

croire que ce ſoit l'effet des plantes rafraîchiſſantes, puiſqu'en ſuivant les bêtes à laine au milieu des chaumes de ſeigle, je les ai vu manger de préférence de la maroute, du veſceron, de l'herbe à l'épervier, différentes eſpeces de graminées, qui étoient dans un état de ſéchereſſe, & ſurtout de la graine & des feuilles de genêt. Ces plantes, comme on ſçait, ſont la plûpart des apéritifs chauds. La cendre de genêt eſt employée dans l'hydropiſie des hommes. Cette obſervation tend encore à confirmer ce que j'ai expoſé ſur les cauſes de la maladie rouge & ſur ſes rapports avec la pourriture.

Préſervatifs de la Maladie Rouge.

QUAND il ſeroit poſſible de guérir facilement toutes les maladies des beſtiaux, chaque fois qu'elles reparoiſſent, il n'en ſeroit pas moins intéreſſant de s'occuper à leur chercher de ſûrs préſervatifs. La multiplicité des occupations des cultivateurs, le peu d'habitude qu'ils ont d'appliquer des

remedes, les ſoins qu'il faut pour les employer convenablement, tout doit faire craindre que ſi on ne leur préſentoit que des moyens de guérir, même aſſurés, ils ne perdiſſent encore un grand nombre de leurs beſtiaux. Mais ils ſont bien plus en droit de deſirer qu'on leur enſeigne des préſervatifs pour une maladie, qu'on n'oſe encore ſe flatter de combattre avec ſuccès lorſqu'elle eſt déclarée, telle que la maladie rouge. On ne peut en indiquer de ce genre, que d'après l'examen des circonſtances qui l'accompagnent, & d'après l'étude de ſes ſymptômes & de ſes effets. Voici ceux qui me paroiſſent les moins douteux, non pas pour l'éteindre entiérement (*a*); mais pour en diminuer autant qu'il eſt poſſible les ravages.

Procurer un écoulement aux eaux ſtagnantes de la Sologne, en creuſant le lit des rivieres & des ruiſſeaux, & en y pra-

(*a*) La maladie rouge étant dépendante en partie de la nature du ſol de la Sologne, comment croire qu'on viendra à bout de la détruire entiérement? Il faut ſe contenter d'en rendre les effets peu ſenſibles.

tiquant des canaux (*a*), comme il y a lieu de croire qu'il y en avoit autrefois, par les traces qu'on en rencontre dans beaucoup d'endroits ; ce ſeroit ſans doute la maniere la plus ſûre de donner à la fois à cette province & la ſalubrité (*b*) & la fertilité dont elle a le plus grand beſoin. Les terres étant alors moins humides & les récoltes plus abondantes, on préviendroit bien des maux & particuliérement la maladie rouge. Mais ce ſont-là de grands moyens, qu'on ne peut eſpérer de voir exécuter, & que le Gouvernement ſeul eſt en état d'entreprendre.

Pour corriger le mal, autant qu'il eſt au pouvoir des habitans du pays, il ſeroit à deſirer avant tout que les métayers de Sologne, en employant plus de ſoins & plus

---

(*a*) On pourroit ſoupçonner que les canaux s'étant bouchés ſucceſſivement, à meſure que les eaux ont été retenues la maladie rouge a été plus conſidérable. D'ailleurs, les troupeaux depuis quelque temps ſe ſont multipliés en Sologne, & par conſéquent il s'eſt trouvé plus d'individus expoſés à la maladie rouge. Ne ſeroient-ce pas là les cauſes de la prétendue contagion ?

(*b*) Voyez un Mémoire ſur la Sologne, 1er *vol. des Mémoires de la Société.*

d'activité, veillaſſent davantage à la conſervation de leur bétail. C'eſt aux Seigneurs & propriétaires de terres, auxquels j'adreſſe les conſeils ſuivans, à les faire mettre en pratique, à les adapter aux circonſtances, & à convaincre leurs vaſſaux & leurs métayers de l'efficacité dont ils peuvent être.

Afin d'éviter les grandes mortalités, on n'introduira dans les métairies qu'on veut garnir de troupeaux, que des bêtes à laine élevées dans des endroits connus & non ſuſpects. Celles qu'on achetera dans le voiſinage ou dans une autre province, dont le ſol eſt plus ſec, ſeront moins ſujettes à la maladie rouge. Il faut être en garde contre la ſupercherie des marchands. Car, pour empêcher qu'on ne reconnoiſſe les principes de pourriture à la pâleur des yeux des bêtes à laine qu'ils vendent, ils y inſinuent ou du ſel marin, ou du vitriol, ou du ſucre-candi en poudre, qui donnent à ces organes pour quelque temps de la couleur & de la vivacité.

On diminuera les mortalités ordinaires, ſi

ſi l'on mene ſouvent les troupeaux dans des lieux plantés en genêt ; ſi on ne les laiſſe point expoſés à la roſée, à la pluie (*a*) & aux orages ; ſi on les écarte des prairies humides ; & enfin, quoique je n'oſe encore l'aſſurer qu'avec réſerve, ſi on ne les tond qu'après la mi-Juillet.

On ne doit point laiſſer la bête à laine de Sologne trop long-temps aux champs. Elle a toujours l'œil plus ou moins gras, & par conſéquent elle eſt habituellement menacée de pourriture. Il ſuffit qu'elle paiſſe deux fois par jour pendant trois heures chaque fois (*b*).

Comme la principale ſource du mal eſt dans la maniere dont on ſoigne les brebis

---

(*a*) Quoique la laine les garantiſſe juſqu'à certain point de l'effet de l'eau, qui pénétre difficilement juſqu'à la peau, néanmoins il y a des parties de leur corps qui y ſont expoſées, & dont la tranſpiration ſe trouve arrêtée. C'eſt ſur-tout quand elles ſont tondues qu'il faut avoir l'attention de ne les point laiſſer mouiller.

(*b*) On eſt dans l'habitude de tenir en Été les troupeaux aux champs pendant ſept à huit heures de ſuite. Ils ont trop à manger dans cette ſaiſon, & rien, ou preſque rien en hiver.

pleines & les agneaux, on nourrira les brebis pleines à la bergerie dans la ſaiſon rigoureuſe, & ſur-tout vers le temps où elles doivent bientôt mettre bas. On ne les traira jamais, parce qu'indépendamment de ce que le lait maternel eſt plus convenable à la foible conſtitution des agneaux, plus ceux-ci en tetteront, moins ils ſeront empreſſés de brouter des herbes dont les ſucs trop humides leur cauſent des maladies.

On ſe gardera de mener ces jeunes animaux dans les prairies, dont on écarte avec plus de ſoin leurs meres & les moutons, puiſqu'ils ſont également ſuſceptibles d'en être incommodés, comme je l'ai fait voir. Ils ſeroient encore plus ſûrement préſervés de la maladie rouge, ſi on pouvoit leur donner à la bergerie quelques alimens (*a*).

Que l'hiver ſuivant on les entretienne

(*a*) Un métayer de Belleville, près Salbris, avoit ſes beſtiaux à ſon profit; au lieu de les tenir à moitié, ſelon l'uſage du pays, & par conſéquent il avoit plus d'intérêt à les conſerver; il donnoit à ſes agneaux du ſon & de l'avoine indépendamment du lait qu'ils tettoient; il n'en perdoit point de la maladie rouge.

de nourriture, quand ils n'en trouvent pas aux champs, & qu'au printemps on ne les laiſſe point brouter des herbes trop aqueuſes (*a*) ; leur tempérament ſe fortifiera, & on aura des anthenois bien ſains & bien conſtitués, que la maladie rouge épargnera.

Vers le temps où ce fléau doit commencer à exercer ſes ravages, on brûlera pluſieurs jours de ſuite dans les bergeries des branches de bois aromatique, tel que le geniévre, dont on fera avaler de la décoction aux bêtes les plus languiſſantes. On ſe contentera de pendre, dans leurs bergeries, des ſachets de ſel marin qu'elles pourront lêcher, puiſqu'en Sologne la cherté de cette denrée, ſi utile pour les beſtiaux, ne permet pas de leur en donner à manger (*b*).

(*a*) Les troupeaux qu'on engraiſſe pour les boucheries, n'exigent pas les mêmes attentions. On les conduit exprès dans les pâturages gras, parce que le but eſt de leur procurer promptement une nourriture abondante.

(*b*) On peut au ſel ordinaire ſubſtituer de la potaſſe, ou des cendres gravelées, ou du ſel contenu dans de la cendre de bois, le plus facile à obtenir en Sologne. Un gros de chacun de ces derniers ſels par pinte de boiſſon eſt une doſe ſuffiſante.

Les bergeries ſeront placées dans les endroits les plus élevés des métairies ; on en rendra le ſol auſſi ſec qu'il ſera poſſible, & on y fera de la litiere qu'il faudra renouveller de temps en temps. Ces moyens garantiront les bêtes à laine de l'humidité. J'ajouterai encore qu'on donnera à ces habitations plus d'étendue qu'elles n'en ont dans beaucoup de métairies, afin que les animaux y ſoient à l'aiſe.

La fraîcheur des terres de la Sologne, formera toujours un obſtacle à l'établiſſement du parcage dans ce pays. Si quelques perſonnes vouloient le tenter, je leur conſeillerois de le faire avec beaucoup de précautions. Car l'humidité, je le répéte encore, eſt à redouter pour les bêtes à laine de ce pays. On peut dans les grandes chaleurs les faire coucher en plein air. Mais, dans ce cas, on aura ſoin de ne former le parc domeſtique que ſur un endroit où l'eau ne ſéjourne pas, & ſous des arbres qui garantiſſent ces animaux de l'ardeur du ſoleil, quand au milieu du jour ils ſont de retour des champs.

Parmi les précautions que j'indique, il en eſt une qu'on regardera comme diſpendieuſe, celle de nourrir à la bergerie les bêtes à laine pendant l'hiver; tandis qu'en ne leur y donnant pas à manger, tout eſt profit pour les propriétaires. C'eſt à eux à calculer ſi la perte que leur cauſe la maladie rouge, excéde ce qu'il leur en coûteroit pour nourrir leurs troupeaux pendant une partie de l'année, & à ſe conduire en conſéquence (*a*). Je conviens qu'en Sologne, dans l'état où eſt actuellement la Province, les habitans ont peu de reſſources pour ſe procurer de quoi alimenter leurs bêtes à laine en hiver. Le ſol en eſt ſi ingrat & ſi mal cultivé, qu'on n'y récolte preſque que la quantité de ſeigle néceſſaire pour les habitans, & du foin ſeulement pour la nourriture des bœufs employés à l'agriculture.

(*a*) Ils doivent obſerver encore que des bêtes, qu'on entretiendra de nourriture, auront plus de laine, plus de taille & plus de force, & par conſéquent auront une plus grande valeur. Cette conſidération doit entrer pour beaucoup dans leur calcul.

Malgré ces obſtacles apparens, j'ai tout lieu de croire qu'il y a des moyens de donner des alimens aux bêtes à laine de Sologne, quand elles ne trouvent rien aux champs, & même d'en augmenter par-là le nombre ; puiſqu'il ſuffit de ſuppléer en hiver à ce que la terre ne fournit pas alors. On en ſera peut-être perſuadé, ſi on veut bien adopter les réflexions ſuivantes.

On entretient trop de bœufs dans cette Province, où ils ne deviennent jamais beaux (*a*), & où par conſéquent ils produiſent peu aux métayers lorſqu'ils les vendent. La culture des terres n'en exige pas une grande quantité. Quatre ou ſix de ces animaux traîneroient ſans peine une charrue, à laquelle on en attele dix ordinairement. En en diminuant le nombre (*b*), une partie du foin qui leur

---

(*a*) Pour entretenir dix bœufs dans une métairie, il faut élever au moins 6 taureaux qui remplacent ceux qu'on a mis à l'engrais. En diminuant le nombre des bœufs, on diminuera celui des élèves, & par conſéquent la conſommation de foin tournera au profit des bêtes à laine.

(*b*) Voyez : Etat des beſtiaux de la Sologne, 1 *vol. des Mém. de la Société Royale de Médecine.*

eſt deſtinée, pourroit être donnée aux bêtes à laine, la ſeule eſpéce de bétail ſur laquelle on doive porter ſes vues en Sologne, dont les pâturages ne conviennent pas aux autres.

On doublera les récoltes de foin, ſi l'on a l'attention de ſoigner les prairies ſoit en faiſant des foſſés autour pour les empêcher d'être inondées, ſoit en arrachant les plantes de mauvaiſe qualité, qui nuiſent à l'accroiſſement de celles qui forment de bon foin.

La Sologne eſt couverte d'arbres; les métayers ont la permiſſion d'en couper les branches. Il y en a très-peu dont les feuilles ne conviennent aux bêtes à laine. On aura ſoin, dans le temps où la ſeve eſt encore en vigueur (*a*), d'en faire des proviſions proportionnées aux beſoins des troupeaux.

Dans pluſieurs cantons de diverſes Pro-

(*a*) Les habitans de Sologne ne coupent les branchages d'arbres, qu'ils donnent à brouter à leurs agneaux, que quand il n'y a plus de ſeve. C'eſt dans ce cas un aliment qui n'eſt point ſubſtantiel.

vinces de la France, on donne aux bêtes à laine des galetes faites avec le marc de chenevis, dont on a exprimé l'huile. En Sologne, où l'on cultive du chanvre, ne pourroit-on pas en employer la graine à cet uſage ?

Enfin, ſi l'induſtrie ſe portoit de ce côté-là, comme il ſeroit à deſirer qu'elle s'y portât, on établiroit des cultures de pommes de terre, de carottes & de turneps, eſpéce de navets que les bêtes à laine mangeroient facilement, même dans les champs, & dont on les nourrit pendant l'hiver dans toute l'Angleterre, où les troupeaux ſont ſi multipliés.

Plan des expériences à faire pour confirmer toutes les obſervations précédentes.

QUELQUES précautions que j'aie priſes, quelques ſoins que je me ſois donnés pour bien connoître la maladie rouge, ſes effets, ſes cauſes & les moyens de la guérir & de la prévenir, je n'aurai moi-même une entiere confiance dans mes obſervations, que

lorſque des expériences faites & répétées avec attention, les auront confirmées. C'eſt dans cette vue que j'ai préſenté au Miniſtere, en 1780, un plan d'expériences, qu'il n'a pas cru devoir adopter. Puiſqu'il n'eſt pas en mon pouvoir de l'exécuter, je me contenterai de le tracer ici, afin que les propriétaires de biens en Sologne, prennent, s'ils l'approuvent, les moyens qu'ils jugeront convenables pour en faire uſage.

On ſe procurera au mois de Novembre deux troupeaux de brebis pleines, priſes au même lieu, dans les mêmes circonſtances, & toutes de quatre ans. Plus jeunes, elles ſeroient trop ſuſceptibles de la maladie rouge; plus âgées, elles n'auroient pas des agneaux d'une bonne conſtitution. Pour faire l'expérience en grand, chaque troupeau doit être de 150 bêtes (*a*).

L'un ſera conduit de la maniere & avec les précautions que j'ai ſpécifiées en indiquant

(*a*) Des particuliers, qui ne ſont pas en état de faire ces expériences en grand, & dont le Gouvernement ſeul ou la Province devroit ſe charger, peuvent les faire en petit, en y mettant toutes les attentions qu'elles exigent.

les préſervatifs de la maladie rouge (*a*). On tiendra un état du prix, de la quantité & des eſpéces d'alimens, qu'on lui donnera pendant la ſaiſon où il ne trouvera pas aſſez de nourriture aux champs.

L'autre troupeau, qu'on ne nourrira point à la bergerie pendant l'hiver, ne ſera ſoigné que comme on ſoigne ordinairement les bêtes à laine de Sologne.

On veillera ſur les agneaux du premier troupeau, conformément à ce que j'ai preſcrit, pendant deux années de ſuite, parce que la maladie rouge attaque plus particulierement les agneaux & les anthenois.

A l'égard des agneaux du ſecond troupeau, on ne prendra pas plus de précautions pour les élever, qu'on n'en prend dans le pays.

Il ſera utile d'avoir un bon thermometre

(*a*) Le Seigneur de la Borde-Vernoux en Sologne, & le Fermier général de la Ferté-Imbault, s'étant rapprochés pour la conduite des bêtes à laine de leurs métairies du plan que je propoſe, ont obtenu une diminution de la maladie rouge. Ce qui donne lieu d'eſpérer des ſuccès plus marqués, ſi on l'exécute en entier.

& un bon barometre, afin de tenir un regiſtre exact du plus ou moins de chaleur, & du plus ou moins de peſanteur de l'air, pendant toute la durée des expériences.

Chacune des deux années on comparera les bêtes des deux troupeaux, leurs produits en agneaux & en laine, les pertes que la maladie rouge y aura cauſées, & l'on verra ſi celles qu'on aura nourries en hiver ſeront préſervées de ce fléau, & s'il y a du profit à le faire, en employant toutefois les moyens les plus économiques.

Concluſion.

Pour apprécier, autant qu'il eſt en moi, les avantages qu'on peut tirer des recherches, expériences & obſervations que j'ai faites en Sologne, relativement à la maladie rouge, il en réſulte les conſéquences ſuivantes.

1°. La marche de la maladie, les époques où elle commence & finit, les ſymptômes de tous ſes périodes, les effets qu'elle produit dans les animaux qui en meurent,

les eſpéces qu'elle attaque, & beaucoup d'autres circonſtances inconnues juſqu'ici, ou peu connues, ſe trouvent éclaircies d'une maniere ſûre.

2°. Il paroît probable qu'elle n'eſt pas contagieuſe, quoique pluſieurs perſonnes penſent qu'elle gagne d'un pays à un autre.

3°. Il eſt prouvé qu'elle fait un tort conſidérable aux propriétaires de troupeaux, & au commerce de laine & de parchemin.

4°. Elle différe de la maladie du ſang dans la plûpart de ſes ſymptômes, & ſe rapproche de la pourriture (*a*) preſque dans tous les points, ſans qu'il ſoit poſſible cependant d'aſſurer qu'elle eſt eſſentiellement la même.

5°. Un grand nombre de faits ſemblent démontrer qu'elle dépend de l'humidité du ſol, combinée avec l'uſage où l'on eſt en

---

(*a*) L'hydropiſie appellée *pourriture*, dans les bêtes à laine, eſt la maladie dominante de la Sologne. D'après le rapport de deux Curés, ſur 12 hommes qui meurent dans ce pays, 10 ſont les victimes de l'hydropiſie. Cette obſervation conduit encore à faire regarder la maladie rouge comme une eſpéce de pourriture.

Sologne de ne pas nourrir en hiver les bêtes à laine, & ſur-tout les brebis pleines.

6°. Les remedes apéritifs, diurétiques & toniques, ſont les ſeuls qui peuvent guérir les bêtes atteintes de la maladie rouge, pourvu qu'elle ne ſoit pas au plus haut degré.

7°. Les préſervatifs, plus importans à employer que les remedes curatifs, conſiſtent à éloigner, autant qu'il eſt poſſible, les bêtes à laine de quelque eſpéce & de quelque âge qu'elle ſoient, des pâturages & des lieux humides, & à ne les laiſſer jamais ſouffrir de la faim.

8°. Enfin, il réſulte qu'il y a des moyens de procurer en Sologne des alimens aux bêtes à laine, lorſqu'elles ne trouvent plus d'herbe aux champs, & qu'on peut s'aſſurer de l'utilité des conſeils que je donne, par des expériences confirmatives.

MALADIE DU SANG

DES BÉTES A LAINE DE BEAUCE.

A EXAMINER les différentes cauſes des maladies les plus communes des beſtiaux, il ſemble qu'il y ait toujours quelque choſe à redouter pour eux dans le ſol & dans le climat qu'ils habitent. Les terrains humides de la Brie, de la Sologne, & de pluſieurs autres Provinces, donnent la *pourriture* aux bêtes à laine. Sur les côteaux arides, & dans les plaines ſeches, elles ſont ſujettes à la maladie *du ſang*. C'eſt à la vigilance des propriétaires ou gardiens de troupeaux à les mettre, autant qu'il eſt poſſible, à l'abri de l'influence du local, par des compenſations de ſoins bien entendus. La peine qu'il en doit coûter, & l'intelligence néceſſaire pour en rendre la dépenſe peu conſidérable, y mettront ſans doute des obſtacles pendant long-temps. Mais il faut eſpérer qu'inſenſiblement on pourra les vaincre. Il eſt donc du devoir des hommes, qui s'oc-

cupent de l'examen des maladies des beſtiaux, d'en indiquer les cauſes, & de préſenter les moyens les plus faciles & les plus ſûrs pour les prévenir. Quelques cultivateurs en profiteront les premiers, & ſerviront d'exemple aux autres.

J'ai pluſieurs fois été témoin des ravages que faiſoit la maladie du *ſang* ou de *chaleur* ſur les bêtes à laine d'un certain nombre de Paroiſſes de la Beauce (*a*). Ce fut en 1775, que j'y fis attention pour la premiere fois. Alors elle y étoit conſidérable. Depuis ce temps-là, je l'ai vu reparoître ſouvent, & cauſer plus ou moins de pertes. Il peut y avoir toute l'année dans certains troupeaux des bêtes à laine qui périſſent du *ſang*. Mais en général c'eſt en été que cette maladie regne ſenſiblement. Elle commence quelquefois au mois de Juin. On la voit dans toute ſa force pendant

(*a*) Je puis citer Angerville, Andonville, Allainville, Arbouville, Charmon, Autruy, Pannetiere, &c. Je ne doute pas qu'elle n'ait eu lieu dans d'autres Paroiſſes de la même Province, qui ſe ſont trouvées dans des circonſtances ſemblables.

les mois de Juillet & Août ; elle décline en Septembre. Plus commune dans les années ſéches que dans les années pluvieuſes, elle enléve un plus grand nombre d'animaux les jours où il fait le plus chaud, & ſur-tout les jours d'orage, & il ſemble que la mortalité ſe ralentiſſe par un temps frais, & après des pluies. Elle attaque les moutons, les béliers, les brebis, les agneaux, les anthenois ; plus un animal eſt bien conſtitué, moins il en eſt à l'abri. On remarque que les moutons y ſont le plus ſujets.

Symptômes & effets de la maladie du Sang.

LORSQUE j'ai fait voir la différence de la maladie rouge & de la maladie du ſang, j'ai rapporté une partie des ſymptômes de cette derniere. Je ne puis m'empêcher de les rappeller ici, afin d'en préſenter l'enſemble. Soit que les bergers (*a*) ne ſça-

(*a*) Dans toute la Beauce ce ſont des hommes qui gardent les troupeaux. Les ſoins qu'ils exigent dans ce pays, où il faut leur donner de la nourriture en hiver, & former

chent

chent pas, ou ne puiſſent diſtinguer les premiers ſignes de la maladie *du ſang*, ſoit qu'elle produiſe ſubitement ſes funeſtes effets, on ne prévoit pas d'avance qu'un animal en doit être frappé. Il s'arrête tout-à-coup, paroît étourdi, chancelant, trébuchant ſur ſes quatre jambes. Il rend du ſang par le fondement, & par le canal des urines. Bientôt il tombe à la renverſe, & meurt en peu de temps, quelquefois dans l'eſpace d'un quart d'heure, ou d'une demi-heure. Alors on voit ſortir de ſa gueule & de ſes narines, un ſang noir & épais. Son corps ne tarde pas à ſe gonfler & à ſe putréfier. Malgré l'appas du gain, on oſe à peine en écorcher la peau, dans la crainte que quelques gouttes de ſang, en jailliſſant ſur le viſage ou ſur les mains, n'occaſionnent des maux dangereux (*a*).

---

ou changer leurs parcs en été, ne peuvent convenir à des femmes, qui ne ſont propres qu'à conduire de petits troupeaux; ceux de la Beauce ſont communément, pendant le temps du parcage, de 4 à 600 bêtes.

(*a*) On redoute ſur-tout de contracter la maladie appellée dans le pays *charbon*. C'eſt la puſtule maligne, eſpece d'Antrax, qui ſe communique des beſtiaux aux hommes,

Lorſqu'on ouvre le corps d'une bête morte de cette maladie, les vaiſſeaux de la peau, & ceux qui ſont les plus ſuperficiels, paroiſſent remplis de ſang, & les chairs ſont violettes. On trouve les inteſtins & la caillette vuides. Il n'en eſt pas de même des trois autres eſtomacs qui ſont toujours pleins. Les matieres que contient le feuillet ſont deſſéchées. La rate plus volumineuſe que dans l'état ordinaire, eſt, ainſi que le cerveau, gorgée de ſang. Ce qui a fait donner auſſi à la maladie le nom de *ſang de rate.*

Perte occaſionnée par la maladie du ſang.

Il m'eſt auſſi difficile d'eſtimer au juſte

& les fait mourir en deux ou trois jours, ſi la tache gangreneuſe qu'elle produit, n'eſt détruite promptement par un remede cauſtique, ou par le feu. Cette maladie eſt particuliere à tous ceux qui manient les laines, les crins, & les peaux, tels que les bergers, les ouvriers en laine & en crin, les écorcheurs, les bouchers, mégiſſiers, &c. Elle regne dans la Beauce, dans la Champagne, dans la Bourgogne, & vraiſemblablement ailleurs. M. Chambon, mon confrere, Docteur en Médecine de Paris, a donné un bon Traité de la Puſtule maligne, où l'on trouve les vrais moyens de la guérir.

la perte cauſée par la maladie *du ſang*, que celle qui eſt occaſionnée par la maladie rouge. Ce que je puis aſſurer d'après un témoignage certain, c'eſt que dans une Paroiſſe, ſur 800 bêtes à laine, année commune, la maladie du ſang en enleve 80. Un Fermier d'une autre Paroiſſe, & dont le troupeau étoit de 350 bêtes à laine, en perdit 80 de la même maladie en 1780. Quoique la perte varie ſelon les années, il paroît qu'on peut l'eſtimer à un neuviême, ou à un dixiême au moins. En ſuppoſant un troupeau compoſé de 300 bêtes, ſur leſquelles il en meurt 30, ou un dixiême, ſçavoir, un tiers en moutons, un tiers en brebis, & un tiers en agneaux; le fermier auquel il appartient perd ſur cet objet 240 l. prix moyen de la valeur des moutons & des agneaux (*a*).

Je n'ai point eſſayé de faire faire du parchemin ni de la colle avec les peaux des

(*a*) La paire de moutons de Beauce ſe vend communément 18 liv., celle de brebis 16 liv., & celle d'agneaux, au temps de la maladie du ſang, c'eſt-à-dire, vers la moiſſon, 14 liv. Le prix moyen eſt de 16 liv.

bêtes mortes de la maladie du ſang. Je ſçais ſeulement qu'elles ne ſont pas eſtimées des mégiſſiers, ni des parcheminiers. Si l'on en prépare quelques-unes pour en former des houſſes aux colliers des chevaux de trait, la laine n'y reſte pas long-temps. Employée dans des matelas (*a*), ou à d'autres uſages, elle ſe remplit d'inſectes.

Cauſes de la Maladie du Sang.

Les cauſes qui déterminent la maladie du ſang, ſont, à ce qu'il me ſemble, 1°. la conſtitution des bêtes à laine de Beauce; 2°. leur régime pendant toute l'année, & ſur-tout à l'époque de la maladie; 3°. la ſéchereſſe & la chaleur de la ſaiſon où elle ſe manifeſte.

Les bêtes à laine élevées & conſervées en Beauce ſont plus ſujetes à la maladie du ſang, que celles qu'on y amene des pays humides; car leurs fibres ſont ſéches, (*b*) leur ſang eſt épais & contient

(*a*) La laine de Beauce n'eſt pas de belle qualité.

(*b*) La chair des moutons de Beauce n'eſt pas auſſi délicate que celle des moutons nourris & engraiſſés dans des pâturages humides.

peu de ſéroſité. Elles ont le jarrêt fort & réſiſtent vigoureuſement lorſqu'on les prend par la jambe. Leurs yeux ſont vermeils ; tout annonce en elles un tempérament ſanguin. La pourriture (*a*) ne les attaque jamais tant qu'elles reſtent dans le pays.

On a obſervé que plus les troupeaux ſont nourris abondamment & long-temps à la bergerie, plus ils ſont expoſés à la maladie du ſang. Communément on commence à leur donner à manger vers la S. Martin, quelquefois plutôt ; & l'on continue ainſi juſqu'à la mi-Avril, & même beaucoup plus tard, ſelon qu'il y a plus ou moins d'herbes aux champs. D'abord on ne les nourrit qu'en partie ; enſuite on les nourrit en entier, & on diminue par degrés les alimens qu'on leur donne. En réuniſſant le

(*a*) Il y a une telle conformité entre le tempérament des hommes & celui des animaux domeſtiques, qui habitent la même Province & le même ſol, qu'en général ils ſont ſujets aux mêmes genres de maladies. En Beauce les hommes ſont rarement hydropiques. Ils le ſont fréquemment en Sologne, où regne, ſur les bêtes à laine, la pourriture, eſpece d'hydropiſie, & la maladie rouge qui lui eſt analogue.

temps de la nourriture en partie, & celui de la nourriture en entier, on peut eſtimer qu'on les nourrit en entier pendant cinq mois. Lorſqu'il ne s'agit que de ſuppléer à ce qu'il faudroit de plus de nourriture aux troupeaux, ou ce qui eſt la même choſe de ne les nourrir qu'en partie, on ſe contente de mettre dans leurs râteliers du froment en gerbe, qui a été preſque tout-à-fait battu. Mais ſi on veut les nourrir entierement, on y ajoute le matin des gerbes de froment qui n'ont pas été battues, & le ſoir des bottes de veſce, qui contiennent tous leurs grains.

On mene en Beauce les bêtes à laine aux champs en tout temps, excepté quand la terre eſt couverte de neige. On les retient encore à la bergerie les jours où il tombe de la grêle ou de la pluie froide. Vers la Touſſaints on commence à façonner les terres qui ont rapporté du froment, afin de les diſpoſer à recevoir des grains de Mars. Ces façons ne ſe donnant que ſucceſſivement, les troupeaux paiſſent dans celles de ces terres qui ne ſont pas encore

labourées. Ils ſont conduits en même-temps dans les champs qui ont récemment produit des grains de Mars, mais moins fréquemment d'abord, afin de les leur conſerver comme une reſſource pour le temps où toutes les terres qui ont produit du froment ſont labourées.

A cette époque, les bêtes à laine ne trouvant que très-peu d'herbe à brouter, on les nourit de la maniere que je viens de détailler.

C'eſt peu de temps après Pâques qu'on donne la premiere façon aux terres qui ont rapporté des grains de Mars; ce qui ſe continue juſqu'à la mi-Mai, temps où ſe donne, mais lentement, la ſeconde façon appellée *binage*. La troiſiéme ne doit ſe donner qu'après la moiſſon, immédiatement avant les ſemailles.

S'il vient un temps favorable, il croît de l'herbe dans les labours de premiere & de ſeconde façon (*a*). Cette herbe,

(*a*) On croit avoir quelques raiſons de ne conduire qu'avec réſerve, dans certaines circonſtances, les troupeaux ſur les terres *binées*, ou qui ont reçu la deuxiéme façon.

propre à rafraîchir les bêtes à laine, corrige les effets de la nourriture ſéche & échauffante qu'elles prennent à la bergerie. Auſſi eſt-elle fort recherchée. Mais s'il ne tombe point d'eau, enſorte que l'herbe ne puiſſe pouſſer ſur les jacheres, on nourrit encore plus ou moins les troupeaux en leur donnant des gerbes de froment preſque entierement battu, & en leur faiſant paître ſur les champs de la veſce en herbe, ſur-tout à l'approche de la moiſſon.

Dans les cantons où j'ai obſervé la maladie du ſang, on ne parque ordinairement que pendant environ trois mois, depuis la moiſſon, qui commence à la mi-Juillet, juſques à la Touſſaints. C'eſt parce qu'il n'y a que très-peu ou point d'herbe ſur les jacheres, que les fermiers ne veulent pas parquer plutôt. Il eſt à remarquer qu'en Beauce les parcs s'établiſſent au milieu des plaines, où il n'y a nul abri contre l'ardeur

---

Mais je n'ai point encore éclairci ſur quel fondement étoit établie l'opinion de ceux qui penſent qu'il y a du danger pour les bêtes à laine.

du ſoleil, qui tombe à plomb ſur les bêtes à laine, qu'on y renferme au milieu du jour.

Pendant que la moiſſon ſe fait, on conduit les troupeaux d'abord dans les chaumes de froment, où ils trouvent beaucoup d'herbes & des épis de froment; c'eſt alors que la maladie du ſang eſt dans toute ſa force : on les mene enſuite dans les champs où l'on a récolté des grains de Mars. Ils n'ont point d'autre pâturage juſqu'à la Touſſaints.

Les agneaux, à quelque différence près, ſont nourris & conduits comme les brebis & les moutons.

A ces circonſtances capables de déterminer ſans doute la maladie du ſang, il s'en joint une autre qui diſpoſe les bêtes à laine à la contracter; c'eſt l'état des bergeries de la Beauce toujours trop étroites, trop baſſes, trop peu aërées. On y laiſſe amonceler des fumiers qu'on n'enléve qu'une ou deux fois par an, enſorte qu'en tout temps il y a une chaleur & une fermentation conſidérables (*a*).

(*a*) Les Fermiers croient que la chaleur que cauſent les fumiers aux bêtes à laine, entretient cette humeur, qui

Enfin plus les mois qui précédent la moiſſon ſon ſecs, & plus il fait chaud dans les mois de Juillet & d'Août, plus on perd de bêtes à laine de la maladie du ſang. Lorſqu'elle ſe déclara en 1775, année où elle fut meurtriere, il faiſoit depuis long-temps une grande ſéchereſſe qui avoit tari les mares & empêché les herbes de pouſſer. En 1780 & en 1781, les circonſtances ayant été les mêmes qu'en 1775, on éprouva une mortalité auſſi funeſte dans les fermes où l'on ne prit aucunes précautions.

Moyens de guérir la Maladie du Sang.

Quoiqu'il ſoit généralement vrai que la maladie du ſang tue les bêtes à laine auſſi-tôt qu'elle les attaque, j'en ai vu quelquefois qui en paroiſſoient menacées

---

nourrit la laine & qu'on appelle *ſuint*. En ſuppoſant qu'il en réſulte un peu plus de laine, ou de la laine meilleure, il s'agit de ſçavoir ſi ce foible avantage mérite d'entrer en compenſation avec la part que la chaleur des fumiers doit avoir à la naiſſance de la maladie du ſang, & à la perte qu'elle cauſe. On ſe perſuade encore que les fumiers conſervés dans les bergeries, ont plus de vertu.

d'avance, & auxquelles il étoit utile d'appliquer des remedes convenables. On doit préférablement dans ce cas faire uſage de la ſaignée, plutôt à la tête que dans d'autres parties du corps, afin de ne pas gâter la laine. Mais il faut n'en attendre du ſuccès qu'autant qu'elle eſt employée de bonne heure, avant que l'engorgement ſoit fait dans le cerveau. M. d'Aubenton (*a*) conſeille de la pratiquer à une veine qui eſt au bas de la joue, à l'endroit de la racine de la quatriême dent mâcheliere, la plus épaiſſe de toutes; les autres remedes, qui conviennent auſſi, étant plutôt des préſervatifs que des remedes curatifs, ſe trouveront à l'article ſuivant.

Préſervatifs de la Maladie du Sang.

Puisque la maladie du ſang des bêtes à laine de Beauce dépend pour ainſi dire de deux ſortes de cauſes, dont les unes ſont éloignées & les autres prochaines; c'eſt en

(*a*) *Mémoires de la Société Royale de Médecine, année* 1776, page 316.

les arrêtant toutes à leurs ſources qu'on peut eſpérer d'en prévenir les effets, ou de les rendre peu ſenſibles.

Les cauſes éloignées de la maladie du ſang, ſont la conſtitution propre des bêtes à laine de Beauce, la nourriture qu'on leur donne & l'état de leurs bergeries. On doit regarder comme cauſes prochaines la chaleur du ſoleil, la ſéchereſſe de l'été, & les épis de froment qui ſe trouvent dans les chaumes où paiſſent les animaux lorſqu'ils ſont le plus ſujets à être frappés de cette maladie.

Pour remédier aux premieres, il faudroit changer la conſtitution des bêtes à laine, leur procurer d'autre nourriture, & corriger les vices de leurs habitations. La conſtitution primitive n'eſt ſuſceptible que de quelques modifications ou changemens; & ce ſont les alimens qui peuvent ſeuls l'opérer. Au lieu donc de ne donner aux bêtes à laine que du froment en gerbe, ou de la veſce en grain, je conſeille d'y ſubſtituer quelquefois, ſur-tout vers la fin du temps où on les nourrit à la bergerie, du

ſon délayé dans de l'eau, ou de l'avoine, moins échauffante que le froment & la veſce. On aura ſoin que ces animaux ne manquent jamais d'eau pour boire. M. d'Aubenton parle d'une eſpece de choux inconnu (*a*), qui ſe multiplie facilement de boutures & réſiſte à la gelée. Si des fermiers intelligens vouloient prendre la peine de le cultiver en Beauce, ils en jeteroient de temps en temps des feuilles dans les râteliers de leurs troupeaux. On ſuppléroit encore aux pâturages naturels, dont la Beauce eſt privée comme je l'ai dit, en employant un plus grand nombre de champs qu'on en emploie pour y ſemer des poids, qu'on feroit manger en herbe. Au reſte, je ne propoſe ces moyens de prévenir les effets des cauſes éloignées de la maladie du ſang, qu'autant que d'après des calculs exacts on y trouvera de l'avantage (*a*).

(*a*) *Mémoires de la Société Royale de Médecine, années 1777 & 1778.*

(*a*) Je ſçais que les bêtes à laine de Beauce ſont à charge aux fermiers auxquels elles appartiennent, à cauſe de la quantité de froment en gerbe qu'ils ſont obligés de

Les conſeils, que je crois devoir donner, ſont d'autant mieux fondés, qu'ils ſe trouvent confirmés par un uſage utile, introduit depuis long-temps dans la Beauce. Des Fermiers de cette Province louent ſur les bords & au milieu de la forêt d'Orléans, des pâturages frais & abondans pour y mettre à la fin de Mai leurs moutons ſeulement, qu'ils en retirent à l'approche de la moiſſon. Cette petite émigration a deux avantages; 1°. de corriger par des alimens aqueux, la conſtitution des moutons, & les effets de la nourriture ſéche qu'on leur donne pendant cinq mois; 2°. de réſerver pour les brebis & les agneaux les herbes qui croiſſent ſur les jacheres, & de prévenir ainſi la maladie *du ſang* dans les uns & dans les autres. Ces pâturages étant bornés, il n'y a qu'un petit nombre de fermiers qui puiſſent en profiter, & beaucoup n'y ont pas de confiance, parce qu'en voulant évi-

---

leur donner, ce qui diminue le produit des récoltes. Mais indépendamment de ce que la vente des toiſons & des agneaux rapporte, le fumier des bergeries & l'engrais du parcage, dédommagent d'une maniere qu'il eſt difficile d'apprécier.

ter à leurs moutons la maladie *du ſang*, ils leur ont quelquefois procuré *la pourriture*. Mais on préviendroit ce dernier inconvénient, qui n'eſt dû qu'à l'ignorance (*a*) & à l'inattention des bergers, ſi on exigeoit d'eux qu'ils ne conduiſiſſent qu'avec réſerve leurs moutons dans les endroits les plus humides de ces pâturages, & qu'ils leur fiſſent paître de temps en temps des herbes moins aqueuſes.

Il eſt indiſpenſable d'enlever ſouvent le fumier des bergeries, & d'y pratiquer aſſez de fenêtres pour entretenir des courans d'air, avec l'attention de les laiſſer ouvertes même en hiver (*b*). On évitera de mettre enſemble un trop grand nombre de

---

(*a*) Accoutumés à ne jamais redouter *la pourriture* dans les plaines de la Beauce, où les herbes ſont toujours plus ou moins ſéches, ces bergers ainſi tranſplantés dans la forêt d'Orléans laiſſent aller à leur gré leurs troupeaux, qui ſe gorgent d'une nourriture dont ils ne devroient uſer qu'avec modération.

(*b*) En Angleterre les bêtes à laine ſont toujours ou preſque toujours à l'air, malgré la rigueur du froid. Les expériences de M. d'Aubenton prouvent que ces animaux n'en ſont point incommodés.

bêtes à laine relativement à l'étendue des bergeries, dont je ne donnerai pas ici le plan, parce que M. d'Aubenton, dans l'ouvrage que j'ai cité, s'eſt occupé des habitations des bêtes à laine.

L'influence des cauſes prochaines de la maladie du ſang, peut auſſi ſe corriger. On préſervera les bêtes à laine du ſoleil & de la grande chaleur, ſi on les mene aux champs de bon matin, & ſi elles n'y retournent que tard ; mais au lieu de les tenir dans leurs parcs au milieu du jour, on les ramenera à la ferme pour les mettre ſous un hangar, ou ſous des arbres (*a*), ou le long d'un mur à l'ombre.

Les bergers ne conduiront leurs troupeaux dans les chaumes de froment nouvellement coupé, que quelques jours après

---

(*a*) Les arbres, à cauſe de leurs racines, font un ſi grand tort à la terre, que les fermiers de Beauce n'en laiſſent ſubſiſter aucuns quand ils en ſont les maîtres. Il leur ſeroit cependant avantageux d'en conſerver quelques-uns autour de leurs fermes, ou même dans leurs fermes pour abriter leurs beſtiaux.

l'enlévement

l'enlévement des gerbes (*a*), ſur-tout au commencement de la moiſſon, parce qu'on a remarqué que les épis des fromens les premiers coupés étoient dangereux, vraiſemblablement parce qu'ils ne ſont pas dans une maturité parfaite (*b*).

Je ne puis mieux indiquer les remedes qu'il convient de donner aux bêtes à laine, lorſque la maladie du ſang ſe déclare dans un troupeau, qu'en expoſant les moyens que je vois réuſſir ſous mes yeux depuis quelques années & pour leſquels mes conſeils n'ont pas été inutiles.

En 1775, on ſe contenta d'établir dans un parc, où la mortalité étoit conſidérable, des baquets qu'on remplit d'eau, dans laquelle on fit diſſoudre quelques poignées de ſel marin. Les premiers animaux qui en burent

---

(*a*) Les Réglemens de Police rurale ne le permettent que 24 heures après. C'eſt afin de donner le temps aux glaneuſes de ramaſſer les épis échappés de la main des moiſſonneurs. Car on n'a point eu en vue le mal qui en réſultoit pour les troupeaux.

(*b*) C'eſt encore un point à éclaircir.

y revinrent pluſieurs fois, & accoutumerent les autres à s'abreuver de cette eau ſalée, enſorte que dans le troupeau auquel on ne donna que ce remede ſimple, la maladie du ſang ceſſa; tandis qu'elle continua à exercer ſes ravages dans les troupeaux voiſins, livrés aux ſoins de gens peu inſtruits.

Cette maniere d'arrêter les effets de la maladie du ſang n'a été employée d'abord que par un ſeul fermier. Les autres l'emploient maintenant & s'en applaudiſſent (*a*).

En 1781, un troupeau étant attaqué de la maladie du ſang, on fit bouillir pluſieurs poignées d'oſeille de jardin dans 25 pintes d'eau; on y fit diſſoudre une livre de ſel de nitre & une livre & demie de ſel marin. On en fit avaler à chaque bête à

(*a*) Il eſt cependant arrivé que malgré ces précautions, quelques fermiers ont encore perdu beaucoup de bêtes à laine. Mais la plûpart étoient de celles qu'ils avoient achetées pour compléter leurs parcs, & non des bêtes à laine élevées dans le pays. Afin de tirer plus d'avantage de leurs parcs en rendant les troupeaux plus nombreux, les Fermiers de Beauce louent ou achetent vers la S. Jean, des bêtes à laine qui ont quelquefois des principes de maladies différentes de la maladie du ſang.

laine un petit gobelet tous les matins à jeun, & on en mit dans l'eau, qui ſervoit de boiſſon ; on vit bientôt la mortalité s'appaiſer. Il ſeroit utile, avant l'uſage de ces remedes, de ſaigner les bêtes les plus vigoureuſes.

Quelques fermiers, à cette époque, conduiſent une fois ſeulement leurs troupeaux à la petite riviere de *Juine*, dont ils ne ſont qu'à quelques lieues. Là, ils font paſſer chaque bête dans l'eau, l'une après l'autre, au-deſſous de la vane d'un moulin. Cette eſpéce de douche ne leur eſt pas ſalutaire, puiſque la mortalité continue après. En effet, on ne doit attendre aucun avantage des bains de riviere, que je conſeille dans ce cas pour les troupeaux qui ſont dans le voiſinage, que lorſqu'ils ſont répétés pluſieurs fois par jour, & pendant quelque temps.

De tout ce que j'ai expoſé juſqu'ici ſur la maladie du ſang, il réſulte, 1°. qu'elle a des ſymptômes qui la caractériſent, & qu'elle ne peut être confondue avec aucune autre, ni par rapport à la maniere dont

elle attaque les bêtes à laine, ni par rapport à ſes effets ; 2°. qu'elle cauſe des pertes conſidérables aux fermiers, dans les troupeaux deſquels elle ſe déclare ; 3°. qu'elle dépend de cauſes éloignées & prochaines, dont les premieres ſont la conſtitution des animaux, leur régime & l'état de leurs bergeries ; & les dernieres, la chaleur du ſoleil, l'aridité de la terre, & les grains nouveaux ; 4°. que la connoiſſance de ces cauſes en indique les moyens préſervatifs, preſque toujours les ſeuls qu'il convient d'employer ; 5°. que ces moyens ſont pour la plûpart ſimples, d'une exécution facile, & exigent ou ſeulement quelques ſoins, ou très-peu de dépenſe ; 6°. enfin que l'expérience a prouvé qu'on pouvoit prévenir, au moins en grande partie, la maladie *du ſang* dans la Beauce, & vraiſemblablement dans d'autres pays. Car je ne doute pas que les conſeils que je donne ici ne ſoient applicables à beaucoup d'endroits, très-éloignés les uns des autres.

DIARRHÉE

OU

DÉVOIEMENT DES BÊTES A LAINE.

VERS le milieu du mois de Novembre 1779, M. Fillau, Me en Chirurgie à Etampes, donna avis qu'il régnoit ſur les bêtes à laine d'une ferme de la Paroiſſe de Châlou-la-Reine, une maladie qui en peu de temps en avoit enlevé dix.

Les bêtes à laine qui en étoient attaquées, avoient, ſuivant M. Fillau, un air triſte, ſymptôme commun à tous les animaux malades. Elles ne mangeoient pas; on les voyoit porter la tête baſſe, rendre par les narines une humeur blanche, muqueuſe & puriforme. Elles éprouvoient une diarrhée conſidérable, ſans qu'on apperçût de ſang dans leurs excrémens, & mouroient en trois ou quatre jours.

M. Fillau ouvrit le corps d'une de ces bêtes qui étoit morte la nuit d'auparavant. Il ne trouva dans le cerveau que quelques

vaiſſeaux gorgés de ſang. La poitrine, quand on l'ouvrit, exhala une odeur fétide. Auſſi, les poumons parurent-ils remplis de ſang, & dans un commencement de putréfaction, quoique les animaux malades ne touſſaſſent point. On ne remarqua de contraire à l'état naturel dans le bas-ventre, que la diſtenſion conſidérable de la panſe ou grand eſtomac, diſtenſion cauſée tant par les herbes qui y avoient ſéjournées depuis que l'animal ne mangeoit pas, c'eſt-à-dire, depuis quatre jours, que par l'air qui s'étoit dégagé des matieres alimentaires en fermentation. Il n'y avoit au palais, aux gencives & à la langue, nulle trace d'ulcere, ni d'inflammation même, qui pût faire regarder la maladie comme un *chancre*, ainſi que les gens du pays le croyoient. Les vaiſſeaux des narines paroiſſoient ſeulement enflammés; mais il n'y avoit point de foyer de ſuppuration.

Cet expoſé, trop ſuccinct peut-être (*a*),

(*a*) C'eſt pour la premiere fois que M. Fillau a cherché à connoître une maladie de bétail. Obligé d'aller dans la ferme où elle régnoit, pour y voir un homme malade,

pour caractériſer parfaitement la maladie dont il s'agit, ſuffit pour empêcher qu'on ne la confonde avec la maladie du ſang, la maladie rouge & la pourriture, & pour faire croire que c'eſt une diarrhée, à laquelle les bêtes à laine ſont ſujetes dans quelques circonſtances.

Le local de la ferme m'étant connu, je ſoupçonnai qu'on avoit mené paître le troupeau dans des lieux bas, voiſins d'un étang, & par conſéquent humides (*a*). La ſaiſon, où la maladie ſe déclara, étoit la ſaiſon des pluies, qui rendoient encore les herbes plus aqueuſes.

Dans la conſultation que M. Vicq d'Azyr & moi nous donnâmes ſur cet objet, cette

---

il a cru digne de ſon zéle & de ſon amour pour le bien public, de prendre des renſeignemens ſages ſur la cauſe d'une mortalité qui pouvoit avoir des ſuites. Il ſeroit à deſirer que beaucoup de perſonnes de ſa profeſſion, auſſi éclairées que lui, vouluſſent bien ſe livrer quelquefois à ces utiles recherches.

(*a*) Dans la plus grande partie de la Beauce les terrains ſont ſecs ; mais il y a quelques fonds où ils ſont d'une nature différente ; ce qui dépend de circonſtances locales, auxquelles il faut toujours avoir égard.

réflexion ne fut point oubliée ; & j'eus la ſatisfaction de voir que l'événement juſtifia la conjecture ; car ſans remedès la mortalité a ceſſé dès qu'on a obligé le berger de ne plus conduire ſon troupeau que ſur les terres élevées, dépendantes auſſi de la ferme (*a*).

Ce fait d'accord avec tous ceux que j'ai rapportés, tant à l'occaſion de la maladie rouge, que de la maladie du ſang, prouve combien il eſt intéreſſant de ne conduire les troupeaux que dans des terrains convenables, & de chercher à arrêter les progrès de leurs maladies, le plus qu'il eſt poſſible par le ſeul régime.

(*a*) La ſituation de cette ferme eſt telle, qu'elle a des terres humides & des terres ſéches.

MALADIES

QUI ATTAQUENT

LES BÊTES A CORNES,

Et qui ſont occaſionnées par les conſtructions vicieuſes des Étables.

Les maladies répandues d'une maniere générale parmi les beſtiaux de différens Villages & de différentes Provinces, ne ſont pas les ſeules qui doivent fixer l'attention des hommes livrés à l'art de guérir. Il y en a de moins fâcheuſes, parce qu'elles ſont bornées & pour ainſi dire concentrées, & qu'on peut appeller maladies locales, qui méritent auſſi qu'on s'occupe des moyens d'en arrêter la ſource. Telles ſont celles qui ſont particulieres à certaines étables, & dont on éprouve ſouvent les triſtes effets dans la Beauce. Quoique ce pays, intéreſſant à cauſe de la quantité de froment & d'autres grains qu'on y récolte tous les ans, ſoit privé de prairies naturelles,

on y entretient dans chaque ferme un troupeau compoſé d'un taureau & de ſeize à dix-huit vaches, pour procurer une partie des engrais néceſſaires aux terres (*a*).

Il y périt tous les ans dans beaucoup d'endroits plus ou moins de ces animaux, ſans qu'on en ait, à ce qu'il me ſemble, juſqu'ici connu les cauſes. D'après les recherches que j'ai cru devoir faire, il paroît qu'elles dépendent de la conſtruction vicieuſe des étables. Afin que les perſonnes, qui s'occupent de ces objets d'utilité, ſoient à portée d'en juger, j'expoſerai 1°. quelques-unes des maladies qui attaquent les vaches de la Beauce; 2°. l'état ordinaire de la plûpart des étables de cette Province; 3°. les ſuccès obtenus lorſqu'on a remédié aux vices de conſtruction.

Maladies.

Ire. Il n'eſt pas rare de voir en Beauce des vaches percluſes de leurs quatre jam-

(*a*) Les vaches d'ailleurs fourniſſent du fromage pour les domeſtiques, & du beurre dont le débit eſt aſſuré à cauſe de la proximité de Paris.

bes, ou ſeulement des deux de derriere ; dans ce dernier cas elles peuvent mouvoir les jambes de devant, & elles font des efforts inutiles pour ſe relever. L'appétit & la rumination ſubſiſtent. Ces bêtes vivroient long-temps dans cet état de paralyſie, ſi on ne ſe déterminoit à les faire tuer pour en vendre la chair. Cette maladie, connue dans beaucoup de pays, porte en Beauce le nom de *loup* (*a*). La diſſection des parties affectées n'offre aucun phénomene capable d'éclairer ſur la cauſe du mal.

IIme. D'autres fois des vaches meurent après avoir refuſé la nourriture pendant pluſieurs jours ; leur ventre eſt gonflé ; elles rendent par le fondement un ſang noir & épais. On a remarqué que celles, qui ſe trouvoient placées dans les étables le long des murailles, étoient plus expoſées que les autres à périr de cette maniere. A l'ouverture de leurs corps, on n'apperçoit que quelques meurtriſſures à la chair & des

(*a*) Dans le Poitou on la nomme *larron*.

vaiſſeaux gorgés de ſang & ouverts dans le bas-ventre.

IIIme. Souvent une bête, qu'on regarde comme bien portante, perd tout-à-coup l'appétit, porte la tête élevée, ouvre la gueule & les naſeaux ; il ſemble qu'elle cherche à introduire dans ſes poumons ou une plus grande quantité d'air, ou un air plus convenable. Ses yeux ſont gros, rouges, larmoyans ; il découle du ſang de ſes narines ; elle tombe & expire en peu de temps, le plus ordinairement pendant la nuit. Ce ſont toujours les vaches les plus belles, les mieux conſtituées, & ſouvent le taureau de chaque troupeau, qui éprouvent ce ſort funeſte. Lorſqu'on les fait ouvrir, on trouve les veines remplies de ſang, particulierement celles de la ſurface du corps, la rate noire & gorgée, & beaucoup de ſang épanché dans la tête ; enſorte que cette mort eſt l'effet d'une eſpéce d'apoplexie, qui n'eſt autre choſe que la maladie *du ſang*, dont j'ai parlé, & à laquelle les bêtes à laine de Beauce ſont auſſi ſujetes.

IVme. J'inſiſterai davantage ſur la quatriême maladie, parce que je l'ai ſuivie avec plus de ſoin ; elle offre d'ailleurs des particularités qui peuvent intéreſſer. Elle attaque ordinairement toutes les bêtes d'une même étable ſans ſe communiquer à celles d'une autre. Peu de tèmps après que de nouvelles vaches ont été introduites dans une de ces habitations mal-ſaines, elles y éprouvent un changement dont on ne tarde pas à s'appercevoir ; leur embonpoint diminue ; elles paroiſſent languiſſantes ; leur poil de liſſe & luiſant qu'il étoit, devient ſale & preſque hériſſé ; elles touſſent mais d'une maniere foible, qui indique la gêne des poumons & leur peu de reſſort ; leur reſpiration eſt courte comme dans l'aſthme ; on voit leurs flancs battre, ſurtout lorſqu'elles mangent & lorſqu'elles ruminent ; leur maigreur augmente de plus en plus ; elles ſuccomberoient ſous le poids du mal, ſi ceux à qui elles appartiennent ne les faiſoient tuer à certaine époque pour n'en pas perdre la chair (*a*). Les progrès

(*a*) Dès que les fermiers s'apperçoivent qu'ils ont une

du mal ſont plus ou moins rapides, & parmi les vaches de ces étables, les unes en ſont attaquées plutôt, les autres plus tard ſelon leur tempérament, leur diſpoſition & les places où elles ſont attachées. Car on remarque que celles qui ſe trouvent auprès des portes, ſe conſervent plus long-temps en bon état que les autres. Des geniſſes nées & élevées dans ces étables n'y prennent jamais un bon accroiſſement; elles dépériſſent beaucoup plutôt que les autres, qui ſubſiſtent quelquefois ſix & huit ans. Cet état ne détruit pas leur appétit. La plûpart auſſi deviennent en chaleur; lorſqu'elles ont conçu, elles font leurs veaux à terme; elles ont du lait, ſur-tout pendant les premieres années; enfin elles ſemblent exercer long-temps avec liberté toutes les fonctions qui ne tiennent pas directement à la reſpiration.

---

bête à cornes ou une bête à laine malade, à moins que ce ne ſoit d'une maladie vive, ils la vendent au boucher ou la tuent pour la faire manger à leurs domeſtiques. Cet uſage peut avoir de grands inconvéniens pour la ſanté des hommes; il ſeroit à deſirer qu'on cherchât à l'empêcher.

Ouverture de Corps.

Un Fermier ayant fait tuer une de ces bêtes, qui fut ouverte ſous mes yeux (*a*), j'examinai d'abord la poitrine, perſuadé qu'elle étoit le principal ſiége du mal. Je trouvai la plevre parſemée de petits corps arrondis, durs & adhérens, dont la ſubſtance reſſembloit à de la craie, ou à cette matiere qu'on voit ſortir des dépôts gouteux ; les deux poumons étoient preſque entierement déſorganiſés, ſi l'on en excepte environ la douziême partie de l'un d'eux ; ce n'étoit plus qu'une maſſe de concrétions blanchâtres, dures comme des pierres, & d'un poids ſi conſidérable, que les poumons peſoient enſemble cinquante livres (*b*).

(*a*) L'ouverture en fut faite par le ſieur Pelé, Artiſte Vétérinaire, réſidant à Toury en Beauce, où il s'eſt établi après avoir fait des études diſtinguées à l'Ecole de Charenton.

(*b*) Il eſt bien difficile d'expliquer comment des animaux, dont les poumons ne ſont plus qu'une maſſe de concrétions, peuvent exercer librement leurs autres fonctions, & quelle route le ſang peut ſe tracer quand il eſt forcé d'abandonner celle qu'il ſuit ordinairement en traverſant ces viſceres. Mais cette explication n'eſt pas néceſ-

Cet état de la poitrine étoit cauſe qu'avant ſa mort la bête ne mangeoit que quand les alimens étoient placés à une certaine hauteur. On ne la menoit plus aux champs parce qu'elle ne pouvoit y paître ; car il lui falloit être dans une attitude trop gênante. Le cœur étoit ſain ; il avoit la liberté de ſes mouvemens ſous une voûte imparfaite, formée par les deux poumons endurcis : la pointe du cœur étoit hors de la voûte.

La plûpart des viſceres du bas-ventre me parurent en bon état. Les quatre eſtomacs & les inteſtins contenoient des matieres alimentaires dans les différens degrés de digeſtion où elles devoient être. La rate n'avoit aucune altération. Je vis quelques duretés dans le foie ; ce que je n'attribuai point particuliérement à la maladie, parce qu'il s'en rencontre de ſemblables dans le foie des animaux de cette eſpece, qu'on tue dans les boucheries, & qui n'ont

---

faire à l'art de guérir ou de prévenir les maladies, ſoit des hommes, ſoit des beſtiaux. Des faits bien vus & bien prouvés ſuffiſent pour diriger un traitement curatif, ou préſervatif.

donné

donné auparavant aucun ſigne de dérangement de ſanté. Les glandes du méſentere, ſi ſujetes à être engorgées, ne l'étoient point; nulle apparence de concrétions aux reins; les uréteres & la veſſie bien conſtitués; mais on appercevoit dans le péritoine des concrétions pareilles à celles de la plevre; quelques-unes étoient oblongues, noires au milieu & blanches aux extrémités; ce qui me fit penſer qu'elles n'étoient pas encore à leur point, & qu'elles ne s'étoient formées qu'après celles de la plevre que j'avois trouvées entierement blanches. La grande portion de la coëffe (épiploon) en avoit un plus grand nombre; la petite portion en étoit toute remplie. On peut évaluer à trois livres le poids de ces dernieres concrétions, qui étoient blanches & groſſes comme des balles de mouſquet d'un fort calibre; la portiere (la matrice) n'avoit rien de particulier; mais les ovaires, ſur-tout celui du côté droit, étoient d'un volume conſidérable; on y ſentoit de la fluctuation. Il en ſortit, quand on les ouvrit, une matiere jaune comme

du ſuc de chelidoine, & mêlée de grains crétacés.

La chair, la peau, l'intérieur de la tête, les glandes ſalivaires & les autres parties du corps ne différoient point de ce qu'on voit dans les animaux ſains. Aucun des organes de la digeſtion n'avoit la moindre altération.

On m'a aſſuré qu'on avoit trouvé des phénomenes abſolument ſemblables dans toutes les vaches de la même étable, lorſqu'on les avoit tuées. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes celles qui y étoient alors renfermées, avoient des ſymptômes non équivoques de la maladie. Les hommes qui ont mangé la chair de ces bêtes, n'en ont point été incommodés comme on me l'a certifié.

Cauſes des Maladies précédentes.

Parmi les étables de la Beauce, dont la conſtruction vicieuſe peut être regardée comme la cauſe des maladies que je viens de décrire, les unes ſont trop profondes

relativement au terrain qui les environne ; les autres ſont trop étroites ; dans la plûpart les planchers ſont trop bas, & il n'y a pas d'ouvertures propres à en renouveller l'air. Souvent le niveau du ſol extérieur excéde celui de l'étable de trois ou quatre pieds, enſorte que juſqu'à cette hauteur les murs ſont humides. C'eſt particuliérement dans ces étables qu'on voit des vaches percluſes de leurs quatre jambes (*a*). Le peu d'eſpace qu'on donne aux vaches dans certaines étables, expoſe celles, qui ſont auprès des murs, à être preſſées par les autres, ſans pouvoir s'écarter ni éviter les coups qu'elles leur portent quelquefois. Il arrive de-là qu'elles éprouvent de fortes

---

(*a*) Une vache ainſi paralyſée ayant déja recouvré l'uſage des deux jambes de devant, parce qu'on lui avoit appliqué de la racine d'hellébore au fanon, ne tarda pas à ſe ſervir des deux de derriere, lorſque je lui eus fait mettre des emplâtres véſicatoires aux cuiſſes, après qu'on en eût raſé le poil. Ce moyen n'eſt pas trop diſpendieux pour qu'on ne puiſſe pas l'employer quelquefois. Au reſte, on le ſuppléera par des ſétons & de la racine d'hellébore, plante qu'on peut cultiver dans les jardins, dans le pays où elle ne croît pas naturellement.

contuſions, dont on ne devine pas la cauſe, & un tel ſerrement des viſceres du bas-ventre, qu'elles avortent, ſi elles ſont pleines, & meurent inévitablement.

C'eſt à l'état de l'air des étables que je crois devoir rapporter les deux dernieres maladies. Ma maniere de penſer à cet égard eſt fondée ſur les faits ſuivans.

1°. Les vaches des fermes de la Beauce ſont preſque toute l'année dans leurs étables ; elles n'en ſortent qu'après la moiſſon, pendant environ deux mois pour aller paître dans des regains de ſain-foin (*a*). On ſent que ce régime, qui n'eſt point ordinaire aux beſtiaux, auroit beſoin d'être compenſé par quelques précautions.

2°. Dans la plûpart des étables il n'y a que de petites fenêtres, expoſées le plus ſouvent au midi, ou tenues exactement fermées, ainſi que la porte, pendant ſix mois

(*a*) Appellé *Bourgogne*, dans d'autres Provinces ; (Onobrychis.) cette plante eſt preſque la ſeule qui puiſſe faire des prairies artificielles dans certains terrains.

de l'année, ſous prétexte que par ce moyen les vaches ont plus de lait (*a*).

3°. Les planchers, qui ſouvent n'ont pas plus de ſept pieds d'élévation, ſont ou voûtés en pierres, ou formés de ſolives & de planches, ou de traverſes de bois chargées de fourrages (*b*), capables de jeter une grande chaleur dans les étables, dont les murailles ſont conſtruites en pierres dans la plûpart des fermes; les fumiers n'en ſont enlevés qu'une ou deux fois par ſemaine.

4°. La quantité des bêtes qu'on renferme dans les étables, n'eſt pas proportionnée à leur longueur, ni à leur largeur. Depuis

---

(*a*) Ce prétexte me paroît fondé; parce que le lait eſt plus abondant dans le pis des vaches, qui ne ſont pas expoſées au froid. Cependant ſi l'on mettoit en comparaiſon ce ſurplus de produit avec ce qu'il en coûte pour acheter des vaches, qui remplacent celles qu'on a pour ainſi dire étouffées, on conſentiroit à laiſſer reſpirer à ces animaux en tout temps un air pur & renouvellé; mais le préjugé ne calcule pas, ou calcule mal.

(*b*) Cette derniere eſpece de plancher a le moins d'inconvéniens, parce que les fourrages diminuant à meſure qu'on en conſomme, laiſſent des intervales par où l'air paſſe librement.

que le prix des fermes a hauſſé, les laboureurs de la Beauce, où il n'y a point de terres à défricher, ont cherché à rendre plus fertiles celles qu'ils cultivent. Pour y parvenir, ils ont voulu ſe procurer plus d'engrais, en augmentant le nombre de leurs vaches ; mais les propriétaires n'ont point agrandi les étables, & n'en ont pas fait conſtruire de nouvelles. Dans pluſieurs endroits, les vaches ont à peine pour ſe placer chacune un eſpace de trois à trois pieds & demi, enſorte qu'il s'en faut peu qu'elles ne ſe touchent, ſur-tout lorſqu'elles ſont pleines. On les diſpoſe ordinairement ſur deux rangs. Les étables de quelques fermes n'ayant que douze pieds de largeur, il ne reſte entre chaque rang que très-peu de place.

5°. Enfin la chaleur y eſt conſidérable même en hiver (*a*). Pendant l'été, les va-

(*a*) Dans beaucoup de fermes de la Beauce, les femmes travaillent pendant l'hiver dans les étables à vaches, qu'elles tiennent pour cette raiſon auſſi cloſes qu'il eſt poſſible. Il réſulte de cette habitude, 1°. une plus grande altération de l'air des étables, qui ſert à la reſpiration d'un plus grand

ches y ſouflent beaucoup, & ſouvent ſont couvertes de ſueur ; bien des perſonnes alors n'y peuvent ſéjourner que quelques momens. J'ai vu dans cette ſaiſon une fermiere ſur le point d'être ſuffoquée, pour être reſtée une demi-heure de ſuite dans une étable. Un thermometre de comparaiſon ayant été placé pluſieurs fois dans ces endroits, la liqueur s'élevoit beaucoup au-deſſus de la chaleur de l'air extérieur, quoique les fenêtres & la porte fuſſent alors ouvertes. Au mois de Juillet le thermometre étant au dehors à 22 degrés de chaleur, il monta à 26 degrés & demi lorſqu'on l'eut placé dans une étable.

Ces obſervations prouvent que l'air des étables dont la conſtruction eſt vicieuſe, ne peut être que dangereux pour les bêtes qui les habitent, parce qu'étant toujours trop échauffé & rarement renouvellé, il

---

nombre d'individus, & qui peut incommoder les femmes qui les habitent ; 2°. une augmentation de la chaleur, ſi nuiſible à la ſanté des vaches. Ces deux motifs doivent faire bannir un uſage auſſi dangereux.

contient trop de parties méphitiques (*a*). M. Lavoiſier, un de nos plus ſçavans Chimiſtes, a démontré que le fluide, dans lequel vivent les animaux, devoit, pour être reſpirable, contenir une partie d'air pur, & trois parties d'air méphitique. Rien n'eſt plus propre à convertir l'air pur en air méphitique, que la reſpiration de beaucoup d'animaux réunis dans un eſpace étroit & ſouvent renfermé, tel que les étables de la Beauce.

Cette altération de l'air plus ou moins conſidérable ſelon les circonſtances, & ſelon l'état des étables, paroît propre à cauſer la maladie *du ſang* aux bêtes les plus vigoureuſes, & des concrétions dans les poumons aux bêtes les plus foibles, lorſque ſa pureté eſt diminuée d'une maniere inſenſible, mais habituelle (*b*). Le

---

(*a*) On n'en juge que par les effets, dont j'ai rendu compte. Il eût été plus exact d'examiner l'air dans ces étables, par les moyens que la chimie moderne à imaginés. Mais il eût fallu tenter un grand nombre d'expériences très-embarraſſantes & difficiles à faire dans les campagnes.

(*b*) Comment pouvoit-on eſpérer de guérir la phtyſie pul-

taureau périt ſouvent, parce que, dans la crainte qu'il ne bleſſe les perſonnes qui entrent dans l'étable, on le place dans l'endroit le plus éloigné de la porte, & par conſéquent le plus expoſé à l'air chaud & méphitique. J'ai vu des vaches attachées au fond de certaines étables, éprouver auſſi le même ſort. Un fermier & un autre habitant d'Andonville ont perdu chacun quatre ou cinq vaches ſucceſſivement dans les mêmes places, qui étoient les plus diſtantes de la porte ou des fenêtres.

Ce ſont ces faits, accompagnés de circonſtances ſingulieres, qui ont donné naiſſance aux idées de *ſort* & de *ſortilége*; idées qu'entretient dans l'eſprit des gens de la campagne la cupidité des charlatans, dans leſquels ils mettent leur confiance. Pour peu qu'on faſſe attention aux obſervations qui précédent, & à celles qui ſui-

---

monaire, en faiſant habiter des étables aux hommes, qui étoient attaqués de cette maladie ? Auſſi, ce remede propoſé il y a quelques années, a-t-il été bientôt rejeté, parce qu'on a reconnu qu'il étoit plus propre à accélérer qu'à retarder le terme de la mort.

vront, on reconnoîtra que ces mortalités locales ne ſont dues qu'aux conſtructions vicieuſes des étables, & qu'en cela ſeul conſiſte tout le merveilleux.

En examinant la maniere dont on nourrit les vaches dans la Beauce, on ſe convaincra que les alimens, ſoit fluides, ſoit ſolides, qu'on leur donne, ne ſont pas la cauſe des maladies dont il s'agit. Dans tout le pays Chartrain & dans toute la Beauce même, pendant l'hiver on les abreuve à des mares, qui, à la vérité, contiennent quelquefois du jus de fumier (*a*). Dans la ſaiſon où les mares ſont taries, elles boivent de l'eau de puits, dans laquelle il ne ſe trouve qu'une très-petite quantité de ſelenite, & qu'on tire de ſeize à dix-huit toiſes au moins de profondeur. Mais les

(*a*) Il n'eſt pas encore démontré que les mares, où ſe rendent les jus de fumiers, ſoient toutes auſſi mal-ſaines qu'on le penſe. Je connois des fermes où les beſtiaux ſe portent bien, quoiqu'ils s'abreuvent preſque toute l'année à des mares ſituées auprès des fumiers. Au reſte, cela peut dépendre de quelques circonſtances, qu'il ſeroit bon d'examiner.

maladies, dont j'ai parlé, regnent en tout temps; & il paroît que les chevaux & les bêtes à laine des mêmes fermes, en ſont exempts, quoiqu'on ne leur donne pas d'autre eau.

La nourriture ordinaire des vaches de ces cantons eſt en hiver du ſon de froment, de ſeigle & d'orge qu'on délaye dans de l'eau chaude, de la paille d'avoine & des balles de froment. En été, on apporte dans leurs crêches des poids en herbe, de la luzerne, de la ſanve & des plantes cueillies (*a*) au milieu des grains. Après la moiſſon on les mene dans des regains de ſain-foin, ou dans les chaumes de fro-

(*a*) Ces plantes ſont nombreuſes & de différens genres & eſpeces. Les plus communes ſont le Ponceau, (Papaver rheas); la Nielle des Blés, dite *queue de Renard*, (Melampyrum arvenſe); une petite Veſce, (Ervum tetraſpermum); la Coronille, (Coronilla varia); une eſpece de Mouron ou Morgeline, (Arenaria Serpilliſolia); une Geſſe, (Latyrus tuberoſus); le Miroir de Vénus, (Campanula ſpeculum); le Peigne de Vénus, (Scandix pecten Veneris); la Nielle des Blés, dite *Aléne*, (Agroſthemma Githago); une Moutarde, (Sinapis Arvenſis); le Bleuet, (Centaurea cyanus); un Muſcari, (Hyacinthus comoſus); le Petit Liſeron, (Convolvulus Arvenſis), &c. &c.

ment, d'orge, & d'avoine ; mais ce régime eſt le même pour toutes les bêtes à cornes de la Beauce, & les alimens y ſont partout de la même nature. On ne peut donc attribuer au régime les maladies dont il eſt queſtion, puiſqu'elles n'ont lieu que dans quelques endroits.

Pour faire connoître, ſans laiſſer le moindre doute, combien y influe la conſtruction vicieuſe des étables ; il eſt néceſſaire d'expoſer les ſuccès des moyens employés pour prévenir ou pour corriger le mal.

Premiere Obſervation.

Au Village d'Edville, Paroiſſe d'Ouarville, à cinq lieues de Chartres, toutes les vaches d'une ferme étoient attaquées de concrétions dans les poumons. Depuis plus de trente ans on ſe plaignoit de cette maladie, qui y étoit portée à ſon plus haut degré (*a*). L'étable a trente-deux pieds de longueur, ſur ſeize & demi de largeur ;

(*a*) La vache, que j'ai fait ouvrir ſous mes yeux, étoit de cette étable.

étendue ſuffiſante pour tenir ſur deux rangs douze vaches qu'on entretient dans cette ferme ; mais le plancher, toujours chargé de pailles, n'étoit qu'à ſept pieds d'élévation ; la porte de ſix pieds ſur trois, & deux fenêtres chacune de vingt pouces ſur un pied, étoient à une des extrémités. On les fermoit pendant une grande partie de l'année. La chaleur y étoit ſi grande au mois de Novembre, lorſque j'y entrai, que je ne pus y reſter un quart d'heure de ſuite. N'eſpérant pas pouvoir guérir les bêtes de cette étable, parce que des concrétions dans les poumons ne ſe détruiſent pas, je penſai qu'il falloit au moins chercher à en retarder le dépériſſement, & à le prévenir dans celles qu'on y introduiroit. Pluſieurs fenêtres, qu'on a pratiquées dans différentes parties de l'étable, (*a*) ont produit cet effet d'une maniere ſenſible. Depuis ce temps-là le mal n'a pas paru augmenter

(*a*) Particulierement dans un pignon, qui eſt à l'extrémité la plus éloignée de la porte & des fenêtres. C'eſt dans cet endroit, abſolument privé d'air pur, que les vaches dépériſſoient plus promptement.

auſſi promptement dans les vaches qui en étoient déja attaquées. Deux jeunes bêtes, qu'on a introduites avec les autres à cette époque, au bout de deux ans n'avoient encore aucun ſymptôme de la maladie.

Seconde Obſervation.

Un Fermier de la Paroiſſe d'Oiſonville, à quelques lieues de Dourdan, avoit ſes vaches dans le même état que celles d'Edville. L'étable étoit d'une largeur ſuffiſante, puiſqu'elle avoit vingt pieds. Le deſſus du plancher, qui étoit à dix pieds d'élévation, ſervoit à ſerrer des fourrages. Les bêtes placées ſur deux rangs, me parurent trop preſſées les unes contre les autres; car elles n'avoient qu'un eſpace de cinquante-neuf pieds, déduction faite de la largeur de la porte, pour le nombre de vingt, dont étoit compoſé le troupeau; ce qui donnoit à chacune à peine trois pieds. La porte étoit au levant ainſi que deux petites fenêtres, qu'on tenoit exactement fermées. On avoit fait à un pignon deux ouvertures, qui com-

muniquoient à une bergerie ; moyens plus propres à altérer l'air de l'étable, qu'à le corriger. Au mois de Novembre 1778, toutes les bêtes de cette étable touſſoient & battoient du flanc ; on déboucha les deux fenêtres, & la porte fut tenue ouverte ; alors on les vit reſpirer avec plus de liberté. Lorſquelles touſſerent, leur toux devint plus ſonore, parce que l'air de l'étable avoit plus de reſſort ; la toux même ſe calma entierement. Le fermier eſt reſté convaincu qu'il remédiera entierement à la maladie, lorſqu'il aura bouché les fenêtres de communication avec la bergerie, lorſqu'il en aura pratiqué au couchant pour correſpondre à celles du levant, & lorſqu'il aura diminué le nombre des vaches qui doivent occuper cette étable.

Troiſiême Obſervation.

Il y avoit dans une ferme du Village d'Ormeville, Paroiſſe de Baudreville, deux étables, dont l'une contenoit neuf vaches & l'autre ſix. Ces bêtes ſouffroient de la

chaleur, & de temps en temps il en périſſoit quelqu'une. Dans l'une d'elles, c'étoit toujours le taureau, placé au fond. Cette mortalité ceſſa lorſqu'on eut fait faire à la premiere deux trous d'un pied de diametre à l'expoſition du nord, en face de deux fenêtres, qui étoient au midi; & à l'autre, un trou au midi, pour attirer l'air du nord, qui, auparavant, n'entroit que par la porte, la ſeule ouverture qui y fût. On réduiſit auſſi le nombre des vaches; dans la premiere, à huit, & dans la ſeconde, à cinq; enfin on plaça le taureau auprès de la porte, & le mal diſparut.

Quatrieme Obſervation.

On a rendu ſaine une étable au Village d'Aquebouille, dans la Beauce Orléanoiſe, en lui procurant des courans d'air dont elle manquoit.

Cinquieme Obſervation.

J'ai vu des fermiers intelligens ôter de leurs étables en été une partie de leurs vaches, qu'ils plaçoient ailleurs, afin qu'elles

fuſſent plus à l'aiſe & moins chaudement (*a*). D'autres dans la même ſaiſon enlevent les planchers, qui ne ſont faits que de traverſes de bois, recouvertes de bottes de paille; ils s'applaudiſſent de cette conduite.

Sixième Obſervation.

M. Duhamel du Monceaux s'étant apperçu que les vaches d'un de ſes fermiers, dans ſa terre de Denainvilliers, étoient incommodées, parce que l'air qu'elles reſpiroient, n'étoit pas renouvellé, fit pratiquer des ouvertures aux étables; les vaches alors ceſſerent d'être incommodées. Le témoignage d'un homme auſſi vrai & auſſi reſpectable, eſt d'un grand poids.

Septième Obſervation.

C'EST en employant les mêmes moyens qu'on a procuré ſous mes yeux la ſalubrité

(*a*) C'eſt ainſi qu'en agit le ſieur Marchon, Fermier d'Andonville, homme ſi eſtimable & ſi intelligent, qu'il eſt l'arbitre de ſon canton pour les objets qui concernent ſa profeſſion.

à pluſieurs bergeries, dans leſquelles il mouroit auparavant beaucoup de beſtiaux.

Huitiême Obſervation.

M. Bouffey, Médecin eſtimé à Argentan en Normandie, a donné les détails d'une maladie, qui faiſoit périr depuis long-temps des moutons dans une ferme. Ayant ſoupçonné qu'elle n'avoit lieu que parce que la bergerie étoit trop étroite pour le nombre des bêtes qu'on y renfermoit, il engagea le propriétaire à en faire bâtir une plus grande & plus aërée. Bientôt la maladie n'eut plus lieu (*a*).

Neuviême Obſervation.

Dans une métairie de la terre de la Ferté-Imbault en Sologne, une étable qui avoit quatre-vingts pieds de longueur ſur ſix de hauteur, & qui étoit partagée en cinq parties, logeoit différentes eſpeces de bétail. Cette étable, enfoncée en terre, n'avoit

(a) *Hiſtoire de la Société Royale de Médecine, année* 1776.

point de fenêtres, ni de crêches pour recevoir les alimens, qu'on étoit obligé de poſer ſur le ſol. Il y périſſoit tous les ans plus ou moins de bœufs, & quelques vaches ſeulement. On obſervera que dans ce pays les bœufs ſont quatre mois ſans ſortir, tandis que les vaches & les bêtes à laine vont tous les jours aux champs. La mortalité a ceſſé dès que ce toit a été remplacé par un autre de cent vingt-quatre pieds de longueur, également diviſé en cinq parties, ſur neuf pieds de hauteur, & élevé de deux pieds au-deſſus du terrain des environs. On y a pratiqué une crêche & des fenêtres de chaque côté.

Dixiême Obſervation.

M. Gaſtelier, Médecin à Montargis, ſans avoir connoiſſance de mes obſervations, a communiqué depuis à la Société de Médecine le fait ſuivant, capable de confirmer tout ce que j'ai avancé.

Au Village de la Cave, Paroiſſe de Villemontiers, à quelques lieues de Mon-

targis, un fermier en cinq ans, perdit pour douze mille livres de vaches & ſe vit obligé, à cauſe de cette grande perte, de quitter ſa ferme. Il périt en dix mois à celui qui lui ſuccéda, douze de ces animaux, qui mouroient tout-à-coup ſans autre ſigne apparent qu'un gonflement des yeux. Après la mort leurs corps ſe bourſoufloient, & il ſortoit du ſang par les naſeaux, par la gueule, par l'anus & la vulve. Cette mortalité avoit lieu plus particulierement dans les mois de Juillet & d'Août; ce qui doit la faire regarder comme l'effet de la maladie *du ſang*. Il ne périſſoit pas de bêtes à cornes dans les fermes du voiſinage, où les beſtiaux étoient nourris, conduits & abreuvés comme dans celle de la Cave. Une infinité de moyens & de remedes indiqués par toutes ſortes de perſonnes ayant été mis inutilement en uſage, le nouveau fermier s'adreſſa à M. Gaſtelier, qui, d'après l'inſpection des lieux, jugea qu'on ne pouvoit attribuer la mortalité qu'à la conſtruction vicieuſe

de l'étable (*a*), où les bêtes à cornes étoient étouffées. Il conſeilla de les placer dans un endroit où elles puſſent reſpirer plus à l'aiſe : le fermier ſuivit ſon conſeil, & long-temps après il n'avoit encore perdu aucune de ſes bêtes. Ce qui donnoit lieu d'eſpérer que la mortalité étoit ceſſée (*b*).

(*a*) Cette étable ſituée à mi-côté, avoit 27 pieds de longueur, 18 de largeur, & 7 de hauteur, pour contenir dix vaches ſans les veaux. A chaque extrémité étoit une porte de 5 pieds de hauteur, ſur 4 de largeur, dont l'une étoit abritée par un bâtiment qui en étoit à 8 pieds. On n'y avoit pratiqué aucune fenêtre. Le plancher, formé de perches, ſervoit à placer du foin. L'étable n'étoit écurée que deux fois par ſemaine en hiver, & tous les quinze jours en été. Il y avoit auprès un trou à fumier qu'on n'enlevoit que tous les ans, comme il arrive dans beaucoup de fermes. La nouvelle étable, pour le même nombre de bêtes, a 27 pieds de longueur, 20 de largeur, & 18 de hauteur. Il n'y a qu'une porte de 5 pieds ſur 4, & une fenêtre de 4 pieds en quarré du même côté, & qu'on tient ſouvent fermée. C'eſt donc à la hauteur & à la largeur de cette nouvelle étable qu'eſt due ſa ſalubrité.

(*b*) Pluſieurs fois des fermiers ayant fait des tentatives inutiles pour détruire de prétendus *ſorts*, auxquels ils attribuoient les mortalités de leurs beſtiaux, ſe ſont déterminés à placer ces animaux dans des granges ou dans d'autres étables. Les mortalités en effet ont ceſſé, non pas comme ils l'ont penſé, parce qu'ils ont éloigné leurs beſtiaux du

Conſéquences.

J'AUROIS pu recueillir ſans doute un plus grand nombre de faits ſur cet objet. Mais ceux que je viens de détailler me paroiſſent ſuffiſans pour qu'on en puiſſe conclure, 1°. qu'il eſt néceſſaire pour la ſanté des beſtiaux d'établir des courans d'air (*a*) dans les étables, en y pratiquant plus ou moins de fenêtres ; 2°. que l'étendue de ces habitations doit être tellement proportionnée au nombre des bêtes qu'on y renferme, qu'elles ne puiſſent jamais ſe bleſſer les unes les autres, & qu'elles aient une grande maſſe d'air à reſpirer ; 3°. que l'élévation des planchers contribue plus que les autres dimenſions à la ſalubrité d'une étable.

---

voiſinage des *forts*, mais parce qu'ils ont remplacé ſans s'en douter, des habitations étroites & mal-ſaines, par des habitations plus convenables.

(*a*) Les Phyſiciens ne ſont pas d'accord ſur la diſpoſition reſpective des fenêtres des étables. Il y en a qui veulent qu'elles ſoient les unes vis-à-vis des autres ; pluſieurs croient qu'il ne faut pas qu'elles ſe correſpondent. Je ne puis être de ce dernier avis, ayant vu des étables très-ſaines, où les fenêtres étoient en oppoſition.

Des particuliers de la Suiſſe, & ſur-tout du canton de Fribourg, inſtruits par l'expérience, conſtruiſent des étables commodes, ſpacieuſes & aërées. On en voit des modéles à Nancay en Sologne, & à Mirande auprès de Lyon. Dans les montagnes des Voſges, j'en ai trouvé de bien entendues, (*a*) quoique les vaches ne les habitent que quelques heures dans la journée. Elles y viennent ſeulement le matin & le ſoir pour ſe

---

(*a*) En voici la deſcription d'une, qui eſt ſituée ſur la montagne des Voſges appellée le Ballon d'Alſace. Cette étable a 72 pieds de longueur, 18 de largeur, 7 de hauteur depuis le ſol juſqu'au bas du toit. Elle eſt ſans plancher, enſorte que l'air qu'elle renferme n'en peut être étouffé. Sur la largeur de l'étable il y a deux rangs de vaches. Mais il faut retrancher d'un côté 18 pieds, longueur de la chambre où ſe fabriquent les fromages; le ſurplus contient 46 bêtes à cornes. Par ce moyen, chacune a environ trois pieds de largeur; ce qui ne ſeroit pas ſuffiſant ſi ces animaux reſtoient long-temps à l'étable. Pendant qu'ils y ſont, ils repoſent ſur un plancher fait de bois, au milieu duquel eſt un ruiſſeau de 20 pouces de largeur, ſur 5 de profondeur; on y jette de l'eau deux fois par jour, & on le balaye après y avoir fait tomber les excrémens des vaches. Mes obſervations ſur la néceſſité de conſtruire convenablement les étables, étoient connues lorſque j'ai eu occaſion de voir celle dont il s'agit ici.

faire traire. Si l'on a cru cette attention néceſſaire dans des pays de pâturages, où les beſtiaux ſont aux champs pendant une grande partie de l'année, elle l'eſt bien davantage dans la Beauce, où l'on retient ces animaux preſque toujours dans leurs étables parce qu'il n'y a point de prairies naturelles, ainſi que dans tous les lieux qui ſont dans les mêmes circonſtances; car ce que j'ai dit juſqu'ici de cette Province, peut s'appliquer à d'autres pays.

Il ne me reſte plus qu'à parler des précautions qu'il me paroît important de prendre dans la conſtruction d'une étable, qu'on deſire rendre ſaine. En en traçant ici le plan, je n'ai pas l'intention de le faire à la maniere des architectes, dont le but eſt de bâtir ſolidement & auſſi agréablement qu'il eſt poſſible. Comme phyſicien, je me contente d'indiquer les attentions qu'il faut avoir relativement à la ſalubrité, ſeul objet dont je m'occupe dans cet ouvrage.

Précautions à prendre dans la conſtruction d'une Etable à vaches.

C'EST entre le nord & le midi que je conſeille de la placer (*a*), de maniere que la porte ſoit au nord ; par ce moyen, en ſuppoſant même que les fenêtres en fuſſent bouchées en hiver, ce qu'il vaudroit mieux éviter, il y entreroit toujours, lorſqu'on ouvriroit la porte, de l'air froid, capable de diminuer la chaleur de celui de l'étable.

Il ſeroit plus avantageux d'iſoler (*b*)

(*a*) On n'a pas toujours dans une ferme la liberté de donner à une étable l'expoſition qu'on veut, à cauſe du local & de différentes circonſtances. Si l'on eſt forcé de la bâtir entre le levant & le couchant, on fera la porte au levant. Une autre raiſon qui m'a fait préférer l'expoſition du nord, c'eſt parce que les vents d'oueſt étant les vents dominans dans notre climat, les Fermiers tiendroient toujours fermées les fenêtres qui ſeroient de ce côté, dans la crainte d'incommoder leurs beſtiaux, qui en conſéquence ne reſpireroient que rarement un air renouvellé.

(*b*) En conſtruiſant une étable à la ſuite d'autres bâtimens, les pignons ſont communs & moins multipliés ; ce qui eſt d'une grande économie ſans doute : mais il n'en eſt pas moins vrai que ſi on l'iſole entierement, elle en ſera plus ſaine.

l'étable de tout bâtiment, & ſur-tout des écuries & des bergeries, dont le voiſinage peut établir une communication mal-ſaine, particulierement dans les endroits où l'on ne fait les murs de ſéparation, qu'avec de la terre qui ſe délaye & ſe détruit (*a*).

Le ſol de l'étable doit être au moins d'un pied plus élevé que celui qui environne les murs (*b*). On le creuſera, afin qu'à la place de la terre qui en ſera ôtée, on puiſſe mettre ou du ſable de gravier, ou de petites pierres, ou du mache-fer, ou toute autre matiere, qui entretienne de la ſéchereſſe. On le pavera en lui donnant de la pente pour l'écoulement des urines, qui ſeront reçues dans un ruiſſeau pratiqué

(*a*) Une partie de la Beauce n'a point de pierres à bâtir ; on y fait les murs, même de clôture, avec de la terre délayée & mêlée à de la paille.

(*b*) On croira difficilement qu'en Beauce on doive prendre des précautions contre l'humidité. La couche la plus extérieure du ſol de cette Province eſt légere, & peut bien laiſſer paſſer une certaine quantité d'eau des pluies ; mais cette eau ne pénétre pas la couche de terre jaune & compacte, qui eſt immédiatement deſſous. Auſſi, fait-il humide au rez-de-chauſſée après de longues pluies, tandis qu'en été & après de petites pluies ſeulement, il fait très-ſec.

au milieu. Il faut éviter que cette pente ne ſoit conſidérable, afin que les vaches pleines, lorſqu'elles ſont couchées, n'aient pas les ligamens de la matrice tiraillés; ce qui pourroit les faire avorter.

La conſervation des veaux étant un objet important, je conſeille de donner à la porte de l'étable aſſez de largeur pour que les vaches pleines ne ſoient pas preſſées en y entrant (*a*). Cette largeur doit être de quatre pieds au moins.

La hauteur du plancher ſera de douze à quinze pieds; on le fera de ſimples planches, & on ne le chargera pas de fourrages (*b*). Il ſeroit à deſirer qu'on y prati-

---

(*a*) Les perſonnes, qui font entrer les vaches dans les étables & les en font ſortir, doivent avoir l'attention de ne les point preſſer au paſſage des portes.

(*b*) Les étables où il n'y a que le toit ſans plancher, ſont beaucoup plus ſaines que les autres. Mais comment le perſuader aux fermiers de Beauce, qui craignent toujours que leurs vaches n'aient froid, & qui ne veulent pas ſe priver d'un grenier? Heureuſement les greniers qui ſont au-deſſus des étables à vaches, ne ſervent qu'à contenir les menues pailles ou balles de grains, qui ne jetent pas beaucoup de chaleur.

quât des ſoupiraux ou ventouſes, pour pomper l'air échauffé par la reſpiration des animaux, & par les fumiers, qu'il eſt utile d'enlever très-fréquemment. Les avantages que procurent ces ſoupiraux ou ventouſes, dans les lieux où il y a beaucoup d'individus réunis, en promettent de certains pour les étables où on les mettra en uſage.

La longueur & la largeur de l'étable ſeront plus ou moins grandes ſelon le nombre des bêtes qu'on y voudra entretenir. Chaque vache, pour n'être point gênée, doit avoir au moins cinq pieds d'eſpace en largeur ; il eſt néceſſaire que les rangs ſoient écartés les uns des autres, afin qu'on puiſſe y paſſer facilement, & placer les veaux aux extrémités. Pour douze vaches il faut, ſi le local le permet, une étable de trente-ſix pieds, ſur vingt-quatre (*a*).

(*a*) La porte ayant quatre pieds de largeur, les vaches placées de ce côté, auront chacune 5 pieds 2 pouces d'eſpace ; les autres en auront davantage. Mais il n'y a jamais d'inconvénient à mettre les beſtiaux à l'aiſe, & il y en a de très-grands à les tenir preſſés. Au reſte, on placera dans l'eſpace le moins étendu, les bêtes qui auront moins de corps.

D'après ces proportions, qui me paroiſſent les plus convenables, on ouvrira, à des diſtances égales ſur les deux pans, trois fenêtres d'un côté, & deux de l'autre, la porte tenant lieu de la troiſiéme (*a*). Elles auront deux pieds & demi en quarré, avec une embraſure conſidérable en-dedans. Leur partie inférieure ſera à quatre pieds au moins au-deſſus du ſol. On garnira, avec un double grillage de fer, celles qui communiqueront avec les dehors de la ferme, pour empêcher qu'on n'y introduiſe des gobes, des mêches allumées, ou toute autre choſe capable de nuire aux propriétaires des beſtiaux. Il faudra avoir en été l'attention de mettre des chaſſis de canevas aux fenêtres, qui ſont expoſées au midi; c'eſt le moyen de

---

(*a*) Lorſque des circonſtances forcent à placer l'étable de maniere qu'un des pignons ſe trouve au nord, & l'autre au midi, ſi elle n'eſt pas d'une grande étendue, une porte & une fenêtre au-deſſus, à chaque extrémité, peuvent ſuffire; mais ſi elle eſt longue & ſi elle contient beaucoup d'animaux, il faut pratiquer en outre dans les pans des ouvertures de diſtance en diſtance.

fermer l'entrée aux mouches qui incommodent beaucoup ces animaux.

Les fenêtres ſeront tenues ouvertes le plus qu'il ſera poſſible, tant que le froid n'incommodera pas les vaches au point de diminuer leur lait (*a*). Si à cauſe de la ſaiſon rigoureuſe on eſt obligé de les fermer, il faudra chaque jour en ouvrir deux vis-à-vis l'une de l'autre, en choiſiſſant le temps où l'on menera les vaches à l'abreuvoir ; par ce moyen on renouvellera l'air de l'étable.

A l'égard de celles qui ſont actuellement conſtruites & ſujetes à cauſer des maladies aux beſtiaux, on pourra eſpérer de les rendre plus ſaines en y faiſant les changemens, qui les rapprocheront le plus de l'état de perfection que je viens d'indiquer.

(*a*) Les Fermiers ſentent bien les avantages que procurent les fenêtres à leurs beſtiaux pendant l'été ; mais avant la fin de l'automne ceux même, ſur la demande deſquels les propriétaires en ont fait faire aux étables, les bouchent parfaitement avec du mortier. Il faut eſpérer qu'avec le temps ils connoîtront auſſi combien il eſt néceſſaire de renouveller en hiver l'air des étables.

Je me ſuis particulierement appliqué à corriger les vices de conſtruction des étables dans touets les fermes de la terre d'Andonville. Après avoir pratiqué quelques fenêtres dans l'une d'elles, dont le plancher étoit bas, j'y ai fait diſpoſer des ventouſes quarrées, formées chacune de quatre planches; elles ouvrent dans le toit, deſcendent en plan incliné, traverſent le grenier & le plancher, & ſe terminent obliquement dans l'étable. Ces ventouſes contribueront autant que les fenêtres à la ſalubrité des étables, parce qu'elles donnent iſſue à l'air chaud & putride qui s'en exhale (*a*).

Les moyens que je propoſe ſont auſſi ſimples que peu diſpendieux; c'eſt ſouvent par des moyens de ce genre qu'on prévient les plus grands maux. La Médecine Vétérinaire, comme celle qui a pour objet la ſanté du corps humain, ne doit

(*a*) Si l'on monte ſur le toit, & qu'on ſe place au-deſſus de la ventouſe, on eſt frappé de la chaleur & de l'odeur de fumier qui s'élevent de l'étable.

pas ſeulement s'attacher à guérir , mais plus encore à préſerver. Cette derniere eſpece de médecine a ſur l'autre l'avantage d'épargner la dépenſe & les effets des remedes , qui toujours altérent la conſtitution des animaux , auxquels on en adminiſtre ; enfin elle conſerve à l'Etat un plus grand nombre d'individus.

Fig. 2.

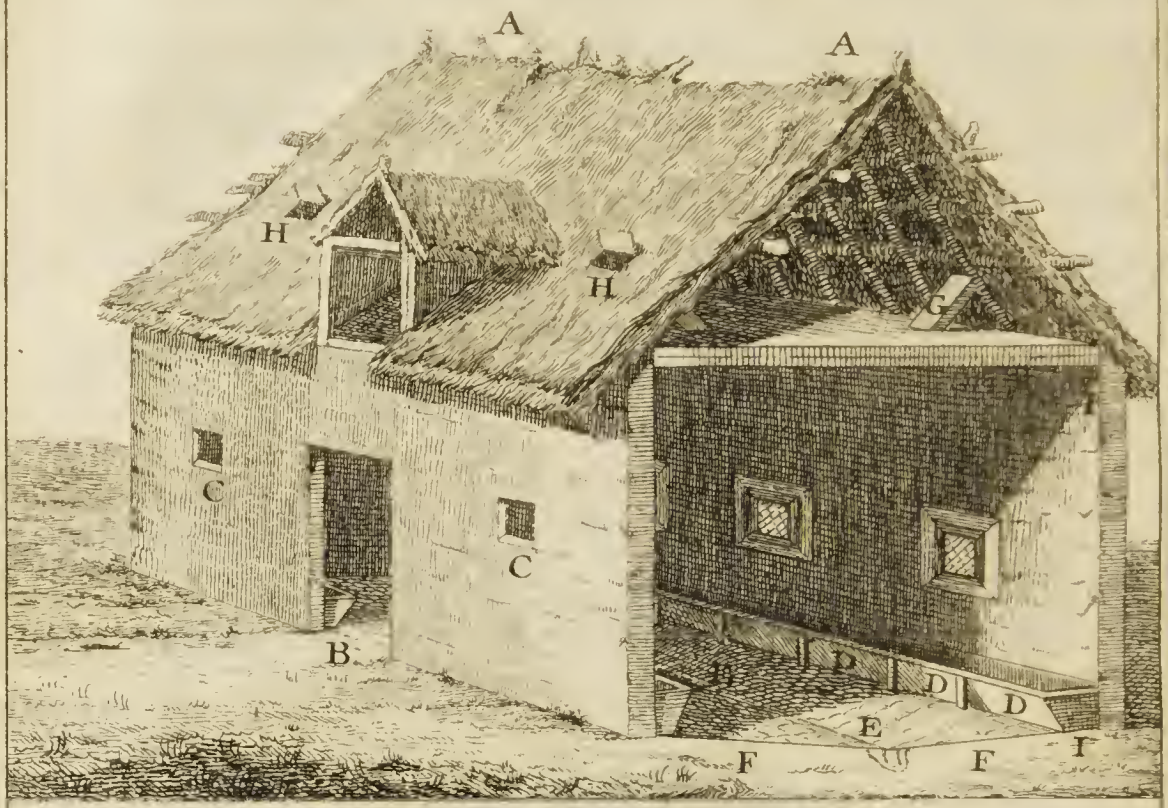
A
A
H
H
G
C
C
B
D
D
D
E
F
F
F

Fig. 1.

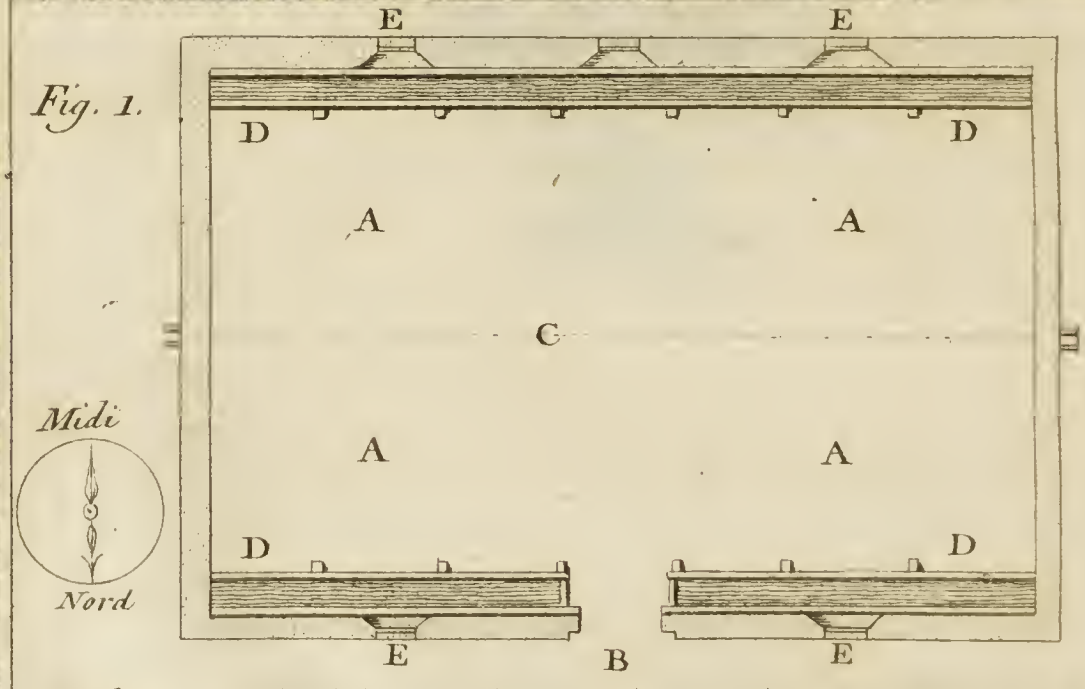
E
E
D
D
A
A
C
A
A
D
D
E
B
E
Midi
Nord
Echelle de
1
2
3
4
5
6 Toises

PLANCHE PREMIERE.

Explication de la Planche.

FIGURE PREMIERE.

Plan Géométral d'une Étable.

A A A A Intérieur de l'Étable, dont l'échelle placée ſous le plan, ſert à meſurer la longueur & la largeur.

La Bouſſole, qui eſt à côté, en indique l'expoſition.

B Porte placée au nord.

C Ruiſſeau pour recevoir les urines.

d d d d Crêches conſtruites en pierres ou en planches, avec des poteaux pour les ſoutenir.

E E E E Places des fenêtres.

FIGURE DEUXIÊME.

A A Etable entiere, dont on voit l'intérieur.

B Porte au nord.

c c c c c Fenêtres, ſçavoir, deux au nord, & trois au midi; celles-ci ouvrant par le dehors de la ferme ſont garnies de grillages de fer.

d d d d Crêches pour attacher les vaches, & recevoir les alimens qu'on leur donne.

E E Sol de l'intérieur de l'étable.

F F Sol extérieur.

G G Ventouſes qui paſſent dans le Grenier, & ouvrent dans l'Etable.

H H Ouvertures des ventouſes dans le toit.

I I Élévation du Plancher.

INCONVÉNIENS

DES CONSTRUCTIONS VICIEUSES

DES ÉCURIES.

Il eſt étonnant avec quelle rapidité la plûpart des maladies des chevaux parcourent leurs périodes. Souvent à peine reconnoît-on que ces animaux ne ſont plus en ſanté, qu'on les voit bientôt périr. Pourquoi la mort paroît-elle les enlever auſſi promptement? Eſt-ce parce que l'activité des cauſes de leurs maladies eſt très-conſidérable? ou parce que les hommes, aux ſoins deſquels ils ſont confiés, n'en ſçavent pas ſaiſir les premiers ſymptômes? ou enfin parce que les chevaux ne refuſent le travail & la nourriture, que lorſqu'ils ſont entierement accablés, & prêts à ſuccomber?

Pour avoir des éclairciſſemens ſur cet objet, un des plus importans de la ſcience Vétérinaire, il faudroit que des hommes

éclairés priſſent la peine d'examiner tout ce qui concerne les chevaux dans l'état de ſanté, pendant tout le cours de leur vie, dans quelque poſition & circonſtance que ſe trouvent ces animaux. Ce qu'on peut dire juſqu'ici, c'eſt que les principales cauſes de leurs maladies ſont, indépendamment des contagions, les courſes forcées qu'on leur fait faire, les travaux trop pénibles, dont on les ſurcharge, les alimens de mauvaiſe qualité qu'on leur donne quelquefois, (*a*) & les écuries malſaines où on les loge; ces cauſes agiſſent tantôt ſéparées, tantôt toutes enſemble, tantôt combinées diverſement. Je m'arrê-

(*a*) Les Fermiers, intéreſſés à la conſervation de leurs chevaux, ne leur donnent pas ordinairement des alimens de qualité ſuſpecte, à moins que ce ne ſoit dans les années où ils n'en récoltent pas d'autres. Mais peut-on eſpérer la même attention de la part des entrepreneurs & fourniſſeurs de grains & de fourrages, ſur-tout pour la cavalerie? Auſſi eſt-on autoriſé à ſoupçonner qu'il réſulte de-là des maladies plus ou moins funeſtes aux chevaux. Pour le prouver & éclaircir ce point de l'hygiene Vétérinaire, il ſeroit à deſirer qu'on tentât des expériences qui conſiſteroient à donner à des chevaux, des grains & des fourrages, qu'on gâteroit exprès de diverſe maniere.

terai à la derniere, ſur laquelle j'ai pris des connoiſſances plus particulieres, & je ferai voir ce qu'on a à craindre pour les chevaux de ferme, de poſte, ou de la cavalerie, lorſqu'on les renferme dans des écuries conſtruites ſans aucun égard à la ſalubrité.

Ecuries de Ferme.

Les écuries de ferme, que j'ai été à portée d'examiner, ſont celles de la Beauce. Leur conſtruction ne différe de celle des étables, que parce qu'on y a ſeulement pratiqué quelques fenêtres de plus ; mais elles ſont petites & rarement ouvertes. La ſimple analogie ſuffiroit pour indiquer que ces ſortes d'écuries doivent être mal-ſaines, comme le ſont les étables, en raiſon de la chaleur que les chevaux y éprouvent, du temps qu'ils y habitent, & de l'altération de l'air qu'ils y reſpirent. Mais l'expérience & l'obſervation viennent à l'appui de l'analogie, enſorte que ce qui n'étoit que préſomption, eſt une vérité inconteſtable.

J'ai vu des chevaux périr du ſang dans

quelques fermes de la Beauce. L'ouverture de leurs corps préſentoit les mêmes phénomenes que celle des corps des bêtes à cornes, & des bêtes à laine, qui mouroient de cette maladie ; il eſt inutile de les rappeller ici. C'eſt à la diſpoſition des écuries qu'on doit, à ce qu'il me ſemble, attribuer en partie cette mortalité, puiſqu'elle a ceſſé ou diminué dans celles où l'on a pris des précautions contre la chaleur & l'altération de l'air. A cette cauſe il s'en joint deux autres, ſçavoir, la conſtitution des chevaux employés dans cette province à la culture des terres, & la maniere dont ils ſont nourris & conduits.

Tous les chevaux qui ſervent en Beauce à l'exploitation des fermes, ſont entiers, vigoureux, ayant les muſcles bien exprimés, & la plûpart dans l'âge de la force. On leur donne ordinairement à manger de l'avoine & du ſain-foin, qu'on a quelquefois l'attention de mouiller en été (*a*). Ce

(*a*) La nourriture de chaque cheval de ferme conſiſte par jour en un boiſſeau & demi d'avoine, meſure de Paris, & en une botte de ſain-foin, du poids de 6 à 7 livres.

n'eſt qu'en hiver, temps où ils travaillent peu, qu'on ſubſtitue au ſain-foin de la paille de froment; il eſt rare qu'on les nourriſſe de ſon. En été ces animaux après avoir été expoſés preſque pendant tout le jour à l'ardeur du ſoleil, reviennent pour paſſer la nuit dans leurs écuries, où la chaleur eſt ſi grande que la ſueur leur coule de toutes les parties du corps (*a*). Il n'eſt donc pas étonnant qu'ils ſoient ſujets à être attaqués du ſang.

J'oſe eſpérer que les fermiers de Beauce préviendront cette maladie. 1°. S'ils procurent aux écuries de leurs chevaux toute la fraîcheur, & tout le renouvellement d'air dont elles ont beſoin, en ſe conformant aux principes établis dans le plan, qui ſera tracé plus loin; 2°. Si dans la ſaiſon des chaleurs ils donnent de temps en temps à ces animaux du ſon, ou ſeul, ou mêlé avec de l'avoine, ſur-tout les jours

(*a*) Il fait quelquefois ſi chaud dans les écuries, que les domeſtiques, qui y couchent habituellement, préférent en été de paſſer les nuits à l'air ou ſous des hangars.

où ils les laiſſent repoſer. 3°. Si, au lieu de ne faire revenir leurs chevaux de la charrue qu'à onze heures pour les y renvoyer à une heure, ils les font rentrer à la ferme & les tiennent au frais depuis 10 heures juſqu'à quatre, dans les jours d'été où le ſoleil eſt ardent. Ce dernier conſeil eſt d'autant mieux fondé, qu'on a cette attention pour les bêtes à laine (*a*), & pour les bêtes à cornes dans les pays où l'on ne ſe ſert que de bœufs (*b*) pour labourer la terre, & traîner les voitures. Pourquoi les

---

(*a*) Les bergers ſoigneux menent leurs troupeaux de bêtes à laine aux champs après la roſée, & les ramenent dès que la chaleur ſe fait ſentir. Ils ne les font ſortir l'après-midi du parc ou de la bergerie, que lorſque la chaleur eſt diminuée.

(*b*) En 1779, pluſieurs métayers de Sologne perdoient en été des bœufs d'une maladie inflammatoire, qui n'attaquoit ni les vaches, ni les taureaux qui ne travailloient pas encore. Les perſonnes chargées de l'examiner & de la guérir en ayant inutilement cherché la cauſe, un habitant du pays très-intelligent ne tarda pas à la découvrir. Elle dépendoit de la maniere dont on avoit conduit ces animaux, puiſqu'il n'y en eut de malades, comme l'obſerva l'habitant du pays, que dans les métairies où ils avoient été mis imprudemment à la charrue pendant la plus grande ardeur du jour.

chevaux, auſſi utiles que ces eſpeces d'animaux, ſeroient-ils les ſeuls pour leſquels on ne prît pas les mêmes précautions ?

La maladie du ſang n'eſt pas la ſeule qu'occaſionnent aux chevaux de Ferme les conſtructions vicieuſes des écuries. Le fait ſuivant, qui mérite d'être rapporté, en fournit une preuve certaine. Au Village d'Arbouville, un Fermier perdoit de temps en temps des chevaux. Je ſçais qu'en trois ans il lui en eſt mort huit. Quoiqu'on n'ait pu me donner tous les détails que j'aurois deſirés, il paroît cependant que ce n'étoit pas la maladie du ſang qui les enlevoit ; car, d'après les témoignages réunis de tous les gens qui ont vu ces chevaux, ils ne mouroient pas auſſi promptement que dans cette maladie. Leurs jambes ſe gorgeoient & rendoient une humeur plus ou moins ſéreuſe ; leurs corps ſe couvroient de galles & de dartres, qui leur faiſoient perdre les crins de l'encolure & de la queue. Si quelques-uns de ces animaux ſembloient ſe rétablir, ils retomboient

bientôt, & malgré l'application de différens remedes, ils périſſoient inévitablement.

Ces chevaux, au nombre de treize ordinairement, étoient placés ſur deux rangs dans une écurie qui avoit 15 pieds de longueur, 17 de largeur, ſur une hauteur de 13 pieds. Par conſéquent en ſuppoſant la longueur double à cauſe des deux rangs, & en retranchant quatre pieds, largeur de la porte, l'eſpace entier pour les 13 chevaux n'étoit que de 26 pieds, & chaque cheval n'avoit que deux pieds de place, tandis que par-tout on en donne trois ; ce qui n'eſt pas encore ſuffiſant, comme je le dirai.

La hauteur de la porte étoit de ſix pieds. Elle ſe trouvoit expoſée au levant, ainſi qu'une fenêtre de deux pieds ſur un, la ſeule qu'on eût pratiqué à l'écurie. Celle-ci étoit abritée de trois côtés ; ſçavoir, au couchant par l'habitation du fermier, au midi par des granges, & au nord par un hangar. Enfin il y avoit ſous l'écurie une ancienne cave où s'écouloient & ſe conſer-

voient les eaux infectes de la cour (*a*), comme ſi on eût voulu réunir à la fois toutes les circonſtances les plus contraires à la ſalubrité.

La vétuſté de l'écurie, & les plaintes des fermiers qui y perdoient beaucoup de chevaux, déterminerent à la rebâtir dans un autre endroit, & avec des proportions différentes. On donna à la nouvelle écurie 60 pieds de longueur, 20 de largeur, & 12 de hauteur. Elle fut placée entre le nord & le midi. La porte de 4 pieds & demi ſur 6 pieds & demi, ſe trouva à cette derniere expoſition, ainſi que deux fenêtres paralleles de 2 pieds ſur un & demi. On ouvrit quatre autres fenêtres à l'expoſition du nord, chacune de deux pieds ſur ſix pouces, & au-deſſus des râteliers. Cette écurie renferme le même nombre de chevaux que l'ancienne, c'eſt-à-dire, treize ; ils ſont tous ſur un rang, du côté oppoſé à la porte, & peuvent avoir en largeur pour

(*a*) Cette cauſe contribuoit ſans doute beaucoup à l'inſalubrité de l'écurie.

chacun un eſpace de quatre pieds & demi. On voit par toutes ces proportions combien les chevaux y ſont à l'aiſe, & reſpirent facilement un air pur & renouvellé.

Auſſi remarque-t-on que ces animaux s'y portent bien. Ils ne ſont ſujets à aucune des maladies, qui ſe manifeſtoient dans l'ancienne écurie. Quatre de ceux qui avoient habité cette derniere, & qui en ſont ſortis, ayant les jambes gorgées & ſans criniere, ont maintenant les jambes ſéches & tous leurs crins.

Je n'inſiſterai pas davantage ſur les écuries de ferme (*a*). L'obſervation que je viens de rapporter étant ſeule capable de prouver combien il eſt néceſſaire de leur donner une expoſition & des dimenſions

---

(*a*) Au Village de Mantarville, de la Paroiſſe de Sainville, un Fermier a perdu depuis deux ans pour 20000 liv. de beſtiaux, tant chevaux que vaches & bêtes à laine. Il attribue à un *ſort* ſa perte, qui vraiſemblablement ne dépend que de la conſtruction vicieuſe des écuries, étables & bergeries. Selon le rapport qu'on m'en a fait, elles ſont trop peu aërées, & trop petites pour le nombre d'animaux qu'on y renferme. Je regrete de n'avoir pas été à portée de les viſiter.

convenables, ſi l'on veut conſerver les chevaux qui ſont deſtinés à y habiter.

Ecuries de Poſte.

J'AI cru devoir m'occuper auſſi des moyens d'éviter des maladies aux chevaux de poſte; les pertes, que les perſonnes auxquelles ils appartiennent éprouvent ſouvent, ſont ſi conſidérables, qu'elles font le plus grand tort à leur fortune, & nuiſent même au ſervice des couriers. D'après ce que j'ai obſervé précédemment, je ſuis porté à croire que l'état de leurs écuries influe beaucoup ſur leur ſanté. Dans les routes fréquentées, où le nombre des chevaux de poſte eſt grand, ils habitent des endroits dont l'étendue n'eſt pas ſuffiſante, & où l'air ne ſe renouvelle point. Celui qu'ils reſpirent eſt altéré & échauffé par leur tranſpiration, plus abondante que celle des autres animaux de la même eſpece, qui ne ſont pas dans des circonſtances ſemblables. Auſſi chaque fois qu'ils ſortent de l'écurie les entend-on s'ébrouer, effet naturel d'un air plus denſe

& plus épais, qui en s'inſinuant dans leurs naſeaux, irrite la membrane pituitaire. Parmi les maladies qui peuvent être attribuées ou entierement, ou en partie, à la diſpoſition des écuries de poſte peu différentes de celles des fermes, je me contenterai d'en rapporter une, qui a régné dans un Bourg de la route d'Orléans (*a*).

A la fin de Mars 1779, trois chevaux tomberent malades en même-temps. Ils furent ſaignés ſept à huit fois. En les éloignant des autres pour éviter la communication, on les plaça, par une précaution mal-entendue, dans la partie de l'écurie la plus chaude & la moins aërée. Deux moururent le troiſiême jour; l'autre leur ſurvécut de 19 jours.

A l'ouverture des corps des deux premiers, on trouva en bon état le cerveau

---

(*a*) J'ai vu la plûpart des chevaux lorſqu'ils étoient attaqués de la maladie; mais des circonſtances ne m'ont pas permis de la ſuivre; & j'en expoſe les détails d'après ce que m'a communiqué le ſieur Pelé, Artiſte Vétérinaire, dont j'ai déja parlé, & qui n'a rien négligé pour ſoigner convenablement ces animaux.

& toutes les parties contenues dans le bas-ventre. On y remarqua ſeulement que les vaiſſeaux ſanguins étoient vuides ; ce qui ne dût pas ſuprendre à cauſe du nombre des ſaignées qui avoient été faites. Les poumons, ſur-tout le poumon droit, étoient gorgés de ſang. Les bronches, qui font partie de ces viſceres, étoient remplis d'une matiere jaunâtre, épaiſſe, preſque coagulée, qui ſe prolongeoit dans la trachée artere juſques dans la bouche & dans les naſeaux. Le corps du troiſiême cheval, dont la maladie dura 22 jours, exhaloit l'odeur la plus infecte. Tout y étoit dans une telle déſorganiſation, qu'on ne put en faire un examen exact. Les deux poumons parurent, ainſi que les reins, dans une putréfaction complete. Auſſi, l'animal avant ſa mort, jetoit-il par les naſeaux une humeur puriforme & fétide, & rendoit-il du pus par le canal des urines. Il ne s'étoit point couché pendant le cours de ſa maladie, quoiqu'il fût très-foible. On avoit vu ſe former ſur toutes les parties de ſon corps de petites tumeurs,

qui avoient abcédé très-promptement, & d'où il étoit ſorti du pus de mauvaiſe qualité. Ni les véſicatoires, ni les ſétons, ni les fumigations de réſine ne purent ſauver cet animal. Peut-être n'eût-il pas réſiſté auſſi long-temps aux efforts de la maladie, ſi, au lieu de le placer comme les deux autres dans l'endroit le plus chaud & le moins aëré de l'écurie, on ne l'eût mis dans un bâtiment particulier acceſſible à un air courant.

Bientôt onze chevaux de la même écurie furent auſſi attaqués de la maladie, & ſucceſſivement quatorze autres. C'eſt ſur eux qu'on a pu en obſerver avec plus d'attention la marche & les ſymptômes. D'abord ils perdoient l'appétit, paroiſſoient abattus, friſſonnans par tout le corps; on les entendoit touſſer d'une toux peu ſonore; ce qui dépendoit vraiſemblablement autant de la raréfaction de l'air de l'écurie, que de la foibleſſe des chevaux. Leurs crins ne tenant point à la peau, on les en arrachoit facilement; les oreilles & les autres extrémités étoient froides, ſymptômes qui ont

lieu

lieu ordinairement dans les maladies graves de ces animaux. Il ſortoit de temps en temps par les naſeaux une matiere blanchâtre ; le ventre étoit dur & tendu, & ne rendoit point d'excrémens. Les chevaux ſe tenoient toujours debout portant la tête haute. Le pouls étoit concentré & ſi petit, qu'on pouvoit à peine le ſentir.

Au bout de trois ou quatre jours les flancs battoient. Le pouls étoit dur & accéléré. Il ne tardoit pas à s'établir une ſueur abondante, qui étoit une criſe ſalutaire, pendant laquelle les chevaux étoient dans un état violent. Vers le huitiême ou le neuviême jour, la fiévre & les autres ſymptômes diminuoient ſenſiblement. Il eſt ſurvenu à la plûpart des chevaux, même de ceux qui n'avoient point paru malades, des tumeurs aſſez conſidérables, ſoit au potrail, ſoit dans toutes les autres parties du corps indiſtinctement. Cinq de ces animaux ont perdu la vue ſans reſſource ; tous les autres (*a*) ont été guéris parfai-

(*a*) En tout il y en a eu de malades 28, dont 3 ſont

tement , à l'aide des moyens ſuivans.

Le premier ſoin a été de mettre les chevaux malades dans une écurie ſéparée , bien nétoyée , purifiée même par le feu , & dans la quelle l'air pouvoit ſe renouveller facilement. On leur a donné pour boiſſon & pour nourriture une eau blanchie avec de la farine d'orge. Le matin & le ſoir on leur faiſoit avaler un peu de miel ; on leur adminiſtroit par jour trois lavemens , faits d'une décoction de ſon de froment. Souvent les domeſtiques les frottoient par tout le corps avec des bouchons de paille , pour exciter & ranimer la tranſpiration. Lorſqu'on les voyoit diſpoſés à ſüer , on leur donnoit d'une décoction de fleur de ſureau & de baies de genievre , avec un peu de camphre ; on leur couvroit le corps d'un ſac rempli de balles de froment bien chauffées. Ces moyens ſans doute ont favoriſé non-ſeulement les ſueurs , mais encore les éruptions dont j'ai parlé. Les chevaux malades

---

morts , cinq ſont reſtés aveugles ; les autres ſe ſont rétablis ; quelques-uns très-lentement , au bout de deux mois ſeulement.

ont été ſaignés plus ou moins ſelon la conſtitution des individus, & l'opiniâtreté de la fiévre; il y en a qui l'ont été juſqu'à 8 fois. On leur faiſoit ſouvent reſpirer par le nez la vapeur d'eau bouillante, acidulée de vinaigre. On les purgeoit lorſque la fiévre étoit ſur ſon déclin, & lorſque l'appétit revenoit; enfin les tumeurs critiques étoient entretenues en ſuppuration par des emplâtres convenables.

Pour connoître les cauſes de cette maladie, il eſt néceſſaire de rapprocher les circonſtances qui l'ont précédée, & celles qui l'ont accompagnée.

Depuis le mois de Janvier juſqu'à la fin de Mars, époque où la maladie ſe déclara, les chevaux de la poſte, dont il s'agit, furent très-peu occupés. Mais alors il vint tout-à-coup un grand nombre de couriers, qui forcerent à les faire travailler beaucoup. Le Maître de poſte, jeune, ſans expérience, & à ſa premiere année d'établiſſement, avoit nourri ſes chevaux trop abondamment dans le temps où ils ne ſortoient preſque pas. On les voyoit la plû-

part en embonpoint & replets, choſe extraordinaire pour des chevaux de poſte. Ceux qui ſont morts & ceux qui ont été malades, étoient auparavant les mieux conſtitués.

L'écurie dans laquelle on les renfermoit étoit chaude, ſans air renouvellé, & ſi petite qu'à peine avoient-ils de la place pour ſe coucher. On n'en ouvroit pas les fenêtres, d'ailleurs en petit nombre. Le long d'un des murs, il y avoit du fumier de la hauteur de ſix pieds ; de maniere que la porte même en étoit bouchée en partie. On ſçait quelle chaleur cauſe le fumier de cheval, & quelle odeur il s'en exhale. D'après cet expoſé, on croira facilement que l'état de l'écurie a dû contribuer pour beaucoup à la maladie que je viens de décrire, & dont le ſiége principal étoit dans la poitrine. On ne peut douter qu'elle n'ait été produite par l'alternative de l'air raréfié que les chevaux reſpiroient lorſqu'ils ne ſortoient pas, & de l'air condenſé qui, quand ils étoient en courſe, s'introduiſoit par ſecouſſes dans leurs poumons, ſans donner

le temps aux expirations de ſe faire.

En ſuppoſant que cette explication ne pût être admiſe, il eſt certain au moins que le Maître de la Poſte, dont les chevaux ont éprouvé cette maladie, n'en perd que rarement depuis qu'il a fait pratiquer à ſon écurie un nombre ſuffiſant de fenêtres à huit pieds les unes des autres, fenêtres qu'on a ſoin de tenir ouvertes. On a également l'attention de tranſporter les fumiers dans une cour, loin de l'écurie. Il eſt certain encore que les autres Maîtres de Poſte de la route d'Orléans, en ſuivant ſon exemple (*a*), y trouvent les mêmes avantages.

J'ajouterai pour l'utilité des Maîtres de Poſte quelques conſeils ſur les autres moyens de conſerver plus long-temps leurs chevaux. Il faut que ces animaux ſoient conduits, autant qu'il eſt poſſible, d'un

(*a*) Ce ſont les fenêtres, que j'ai fait faire aux écuries comme aux étables des fermes d'Andonville, qui ont réveillé ſur cet objet l'attention des Maîtres de Poſte de la route d'Orléans, & celle des fermiers d'une partie de la Beauce. J'aurois une grande ſatisfaction ſi par ce moyen je contribuois en quelque choſe à leur éviter des pertes ſur leurs beſtiaux.

train égal & ſoutenu ; on ne les laiſſera pas refroidir après leurs courſes, ſur-tout s'ils ſont en ſueur (*a*) ; on les ramenera d'une maniere douce, enſorte que la chaleur, qu'ils ont contractée, s'éteigne inſenſiblement à meſure qu'ils approcheront de leurs écuries ; on leur donnera à manger à des momens éloignés de ceux (*b*) où ils doivent courir. On ne les fera pas travailler avec excès, & en conſéquence les Maîtres de Poſte en auront un nombre ſuffiſant & proportionné au beſoin ; enfin on les nourrira moins en hiver, temps où les couriers ne ſont pas auſſi fréquens, que dans les ſaiſons où ils ſont le plus occupés.

(*a*) Je ne me diſſimule pas combien les conſeils que je donne ici ſont d'une exécution difficile, parce que, quelque vigilance qu'on ſuppoſe aux Maîtres de Poſte, les Poſtillons ne rempliſſent que rarement leurs intentions. Mais c'eſt à eux à faire un choix de domeſtiques, qui ſçachent allier les intérêts de leurs maîtres avec l'exactitude du ſervice.

(*c*) Il n'eſt que trop ordinaire dans les Poſtes de donner à manger à des chevaux qui arrivent de courſe, pour les faire repartir ſur le champ. Il eſt aiſé de concevoir combien ſe digere mal une nourriture priſe dans cette circonſtance.

Écuries de la Cavalerie.

S'IL eſt une eſpece de chevaux, dont la conſervation ſoit intéreſſante, ce ſont ceux qui ſervent à monter les troupes du Roi; le nombre plus ou moins grand que l'Etat en entretient, ce qu'il en coûte pour les nourrir & pour les renouveller, la ſûreté du ſervice même, tout exige qu'on n'épargne aucuns des moyens de les préſerver de maladies. Pluſieurs ordonnances militaires (*a*), ſagement conçues, ponctuellement exécutées, preſcrivent pour les chevaux de la cavalerie, des ſoins & des panſemens ſans leſquels il en périroit ſans doute

(*a*) Voici l'ordre des panſemens : A 5 heures en été & à 6 en hiver, on reléve la litiere, on nétoie les écuries, on donne à manger aux chevaux.

On les étrille une demi-heure, ou une heure après; on les frotte par tout le corps avec de la paille humectée; on les broſſe; on leur éponge les crins, les yeux, la queue & le fondement. On les mene boire après : en été on les fait entrer dans l'eau le plus avant qu'on peut; & on les eſſuie en les rentrant dans l'écurie.

A 3 ou 4 heures, même panſement que le matin. On donne aux chevaux leur ration de fourrage en trois fois, & celle d'avoine en deux. Voyez : *Manuel du Dragon*, *p.* 89.

beaucoup. On doit à des Colonels, & à des Majors éclairés, des précautions particulieres, qui contribuent encore à écarter les mortalités. Mais il me ſemble que tout n'a pas été prévu. On a négligé juſqu'ici un point eſſentiel, celui de conſtruire les écuries dans la forme, dans les proportions, & avec les attentions convenables pour les rendre ſaines. Quoique je ne me ſois pas occupé auſſi ſpécialement de la ſanté des chevaux, que de celles des bêtes à cornes & des bêtes à laine, on me permettra de communiquer ici les réflexions que j'ai faites, après avoir examiné pluſieurs écuries de la cavalerie. Peut-être ces réflexions ſeront-elles de quelque utilité pour engager à corriger les vices des écuries qui ſont conſtruites, & pour guider dans la conſtruction de celles qu'on voudroit bâtir.

L'inconvénient le plus ſenſible des écuries de la cavalerie que j'ai viſitées, eſt la grande chaleur que les chevaux y éprouvent, ſur-tout pendant l'été. Elle dépend principalement de quatre cauſes; 1°. de

ce que leur étendue n'eſt pas proportionnée au nombre des chevaux qu'on y met, ou, ce qui eſt la même choſe, de ce qu'on y met plus de chevaux qu'elles n'en devroient contenir ; 2°. de ce quelles n'ont pas aſſez de fenêtres ; 3°. de ce qu'elles ſont dans certains endroits expoſées à recevoir trop longtemps le ſoleil ; 4°. enfin, de ce que les planchers en ſont trop bas. La chaleur des écuries eſt plus ou moins conſidérable, ſelon que ces circonſtances ſe trouvent réunies ou ſéparées. Cet inconvénient cauſe aux chevaux une tranſpiration trop abondante, qui les épuiſe & les énerve. Il en réſulte d'ailleurs une raréfaction de l'air des écuries, par laquelle il devient incapable de dilater ſuffiſamment des poumons, dont la texture eſt foible & lâche, comme celle de tous les organes des animaux qui ne ſont pas *entiers*.

On ne donne ordinairement à chaque cheval que trois pieds d'eſpace (*a*) en lar-

(*a*) Il y a quelques écuries où, pendant la plus grande partie de l'année, les chevaux ont plus d'eſpace qu'il ne leur en faut, parce que les Officiers qui vont en ſemeſtre

geur, tandis qu'il ne peut être à l'aiſe s'il n'en a quatre (*a*). Un tiers en ſus de plus d'étendue dans les écuries, en partageant davantage la chaleur, en affoibliroit néceſſairement les effets, d'autant plus conſidérables que l'haleine & la tranſpiration des chevaux échauffent déja beaucoup les lieux qu'ils habitent.

Je n'ai point vu d'écurie de cavalerie entierement ſans fenêtres, comme j'ai vu beaucoup d'étables & de bergeries. Mais

---

& les Officiers à la ſuite emmenent ceux qui leur appartiennent. Mais à leur retour, c'eſt-à-dire, en été ou pendant les chaleurs, ces écuries ſe trouvent trop pleines. Le plus ſouvent l'aiſance, dont je parle, n'a pas lieu, même en hiver; car on donne ordinairement le terrain très-juſte pour les chevaux qui ſont habituellement aux régimens, & on accorde en été un ſupplément pour ceux qui n'y ſont que dans cette ſaiſon.

(*a*) Il eſt aiſé d'en donner une preuve convaincante. Il eſt dit dans l'Ordonnance des Manœuvres que, lorſqu'un Régiment ſe met en bataille, le terrain doit être calculé ſur trois pieds d'épaiſſeur par cheval, en y comprenant celle des jambes du cavalier. Or, il n'eſt pas à préſumer qu'un cheval ne doive avoir pour ſon repos qu'un eſpace peu différent de celui qu'il a dans l'eſcadron, où il eſt obligé d'être ſerré. Il faut donc lui en accorder davantage dans l'écurie. Voyez : *Manuel du Dragon*, *page* 252.

il y en a dont les fenêtres ſont en trop petit nombre, ou tellement fermées qu'elles ne peuvent s'ouvrir, ou toutes du même côté, & ſouvent vers le midi & le couchant ; cette derniere expoſition eſt la plus défavorable, parce quelle a le ſoleil pendant une plus grande partie de la journée. Il eſt rare que, dans les jours les plus chauds, l'air extérieur ſoit parfaitement tranquille. Lorſqu'une écurie a des ouvertures de côtés oppoſés, le moindre ſoufle capable de donner du frais s'y fait ſentir, au grand avantage des chevaux qu'elle renferme. La chaleur même de l'intérieur, toujours au-deſſus de celle du dehors, rendant l'air de l'écurie plus raréfié, y en attire de plus denſe, qui cherche à ſe mettre en équilibre. Il s'opere par-là un balancement continuel, dont les effets ſont de tempérer la chaleur.

On ne rafraîchit que difficilement les écuries, quand les planchers en ſont bas. La chaleur (*a*) s'y concentre, & ne peut,

(*a*) Convaincus de cette vérité les Officiers de Cava-

ainſi que dans les écuries trop petites, ſe partager, parce que la maſſe d'air qui y eſt contenue n'eſt pas aſſez conſidérable. Dans une ville de guerre, j'ai trouvé une écurie de cavalerie où le plancher n'étoit qu'à 8 pieds, 8 pieds & demi au-deſſus du ſol (*a*).

Dans les écuries, dont les dimenſions n'ont pas aſſez d'étendue, la chaleur n'eſt pas le ſeul inconvénient à éviter. Il en eſt un autre qui, pour n'être pas auſſi ſenſible, n'en eſt peut-être pas moins réel, ni moins funeſte; c'eſt cette vapeur imperceptible qui ſe dégage des corps des animaux réunis en grand nombre dans un petit eſpace, & qui eſt le produit d'un air altéré par leur reſpiration, & par leurs autres fonctions. Cette vapeur ſubtile & dangereuſe s'éleve

---

lerie ont l'attention de faire ſortir les chevaux, pendant l'été ſur les ſix heures du ſoir, pour leur faire prendre l'air. On les attache aux environs des écuries, & on ne les rentre que deux, trois ou quatre heures après; ce qui dépend de la chaleur du climat, & de l'expoſition de l'écurie.

(*a*) L'inconvénient des écuries, qui n'ont au plus que cette hauteur du ſol au plancher, a lieu dans beaucoup de garniſons, & dans preſque tous les quartiers.

par ſa légéreté juſqu'au plancher des habitations, s'y ſoutient, & frappe déſagréablement l'odorat des perſonnes qui s'y expoſent. Si les animaux n'en ſont pas garantis, elle les ſuffoque ou les incommode. Auſſi a-t-on remarqué que, toutes choſes étant égales d'ailleurs, plus on donne d'élévation aux planchers, plus les habitations ſont ſaines. D'où s'en ſuit la néceſſité d'établir les planchers des écuries de la cavalerie quelques pieds au-deſſus des râteliers, afin de préſerver les chevaux de cette eſpece de moféte (*a*).

Beaucoup d'écuries de la cavalerie ſont voûtées. Cette conſtruction, ſans doute la plus ſolide de toutes, eſt malheureuſement la moins ſalutaire. La forme arrondie des voûtes retient toujours une portion d'air, qui ne peut être chaſſé, ni renouvellé; &

(*a*) On doit faire d'autant plus d'attention aux dangers qui doivent en réſulter, qu'il y a dans toutes les écuries de la cavalerie des hommes de garde, qui ont, à la vérité, la liberté d'aller & de venir pendant le jour, mais qui ſont obligés d'y reſter pendant la nuit; temps où il ſeroit à deſirer qu'ils euſſent de la paille pour ſe coucher, afin que leur ſanté n'en ſouffrît pas. Voyez : *Manuel du Dragon*, *p.* 90.

†

cet air eſt ſouvent altéré, & par conſéquent dangereux. Pour peu que les voûtes ſoient baſſes, les chevaux ſe trouvent expoſés à ſa maligne influence.

On eſt dans l'uſage dans la plûpart des écuries de la cavalerie, de former de doubles planchers, ou des eſpeces de ſoupentes, pour y placer les fourrages que les cavaliers vont chercher tous les quatre jours, dans les magaſins du Roi. Je ne puis m'empêcher de blâmer cet uſage, qui tend à diminuer l'élévation des écuries, à empêcher l'air de s'y renouveller, & à leur donner plus de chaleur.

Il eſt néceſſaire que le ſol des écuries de la cavalerie ſoit formé de matieres ſéches, comme celui des étables, dont j'ai parlé. Car, pendant la paix, on y tient les chevaux renfermés plus des trois quarts du temps. Excepté lorſqu'ils ſont en marche pour changer de quartier ou de garniſon, ils ſortent ſeulement pour aller à l'abreuvoir deux fois par jour, pour la promenade & pour la manœuvre, qui a lieu deux ou trois fois par ſemaine. Ils ſont ſuſceptibles de

contracter des rhumatiſmes, des engorgemens & des roideurs de jambes, qui dépendent en grande partie de l'humidité des écuries; leur litiere n'eſt pas capable de les en garantir. Car, ſelon les ordonnances, on donne par jour à chaque cheval 10 livres de foin, & 10 livres de paille (*a*); quelquefois plus de foin & moins de paille, ſelon la rareté de cette eſpece de fourrage, ou la volonté des entrepreneurs (*b*).

(*a*) Ils ont en outre deux tiers de boiſſeau d'avoine, meſure de Paris. Je n'oſerois aſſurer que cette quantité d'alimens fût ſuffiſante pour nourrir les chevaux des troupes, dont la taille eſt depuis 4 pieds 8 pouces, juſqu'à 4 pieds 11 pouces. D'ailleurs, il y a certainement des chevaux auxquels il faut plus de nourriture qu'à d'autres, parce qu'ils perdent davantage par la tranſpiration & par les autres évacuations. Ceux qui ſont d'un âge avancé ont moins beſoin de réparer, que ceux qui ſont dans l'âge de la force; ce qui ſembleroit exiger des rations différentes. Peut-être cela ſeroit-il d'une exécution difficile dans une manutention auſſi conſidérable. Mais s'il en réſultoit un avantage réel pour les chevaux de la Cavalerie, comme je le préſume, ce ſeroit à la ſageſſe du Gouvernement à en preſcrire les moyens.

(*b*) Les entrepreneurs ſont libres de donner ou de ne pas donner de la paille. On m'a aſſuré que dans preſque tous les magaſins on ne fourniſſoit que 15 livres de foin.

La litiere n'étant faite que de ce qui reſte de paille, on voit qu'elle ne peut être abondante. Auſſi ſouvent les chevaux n'en ont-ils pas ou preſque pas pour ſe coucher. Si en outre leurs écuries ſont mal pavées (*a*), comme j'en ai vu pluſieurs, ils ſe repoſent ſur la pince entre les vuides des pavés, & deviennent en marchant ce qu'en terme d'équitation on nomme *pinçards*; autre inconvénient.

Eſt-il plus avantageux de loger les chevaux d'un régiment, ou d'un eſcadron entier dans une écurie aſſez ſpacieuſe, que de les partager en différentes écuries, dont les dimenſions ſeroient équivalentes ? Si on ne conſidére que le renouvellement de l'air, comme on peut le procurer également à ces deux eſpeces d'écuries, les avantages ſont les mêmes dans l'un & dans l'autre cas. Mais s'il ſurvient des maladies contagieuſes, on les empêche plus faci-

(*a*) Il y a des écuries qu'on ne pave pas ; on ſe contente d'en affermir le ſol ; ce qui exige plus de ſoins & plus d'entretien.

lement

lement de faire des progrès quand les chevaux ſont diſtribués dans des endroits ſéparés les uns des autres. Sous ce point de vue, qui n'eſt pas de peu de conſéquence, les écuries partagées ſont préférables.

Je dois prévenir qu'il eſt dangereux d'établir des caſernes de cavalerie dans le voiſinage des eaux ſtagnantes. Ce n'eſt pas qu'il ſoit prouvé que les chevaux puiſſent être incommodés des exhalaiſons qui s'en élevent, puiſqu'on n'a pas encore de connoiſſances & d'obſervations conſtatées ſur ce point (*a*). Mais les cavaliers ſeroient expoſés à des maladies putrides, ou à des fiévres intermittentes, motif ſuffiſant pour faire choiſir d'autres emplacemens.

(*a*) En 1780, on cura au milieu de l'été un canal voiſin d'une des écuries de la Gendarmerie à Luneville. Aucun cheval n'en ſouffrit; mais beaucoup de Gendarmes, qui logeoient au-deſſus & dominoient ſur le canal, tomberent malades, comme on devoit s'y attendre. On ne peut en conclure que les chevaux ne fuſſent pas ſuſceptibles des effets des exhalaiſons du canal, parce que les fenêtres de l'écurie, qui ouvrent de ce côté, ſont bouchées aux deux tiers avec des planches. Ils étoient donc au-deſſous de l'air méphitique, & par conſéquent à l'abri de ſon action.

La proximité des rivieres, dont les débordemens ſe répandroient dans les écuries, ne ſeroit pas ſaine pour les chevaux. Il faut donc qu'elles en ſoient à une certaine diſtance, ou au-deſſus de leur niveau dans les plus grandes eaux; & que la terre qui eſt entr'elles & les rivieres, ne ſoit pas aſſez mouvante pour laiſſer filtrer l'eau.

Telles ſont les principales réflexions que m'a fourni l'examen de pluſieurs écuries de cavalerie, que j'ai été à portée de voir. Je les crois fondées ſur les loix de la vraie médecine. Je regréte que le temps ne m'ait pas permis d'approfondir toutes les circonſtances qui intéreſſent la ſanté des chevaux de la cavalerie. J'eſpere quelque jour m'en occuper plus particulierement. Quoi qu'il en ſoit, après avoir fait connoître le mal, je dois en indiquer le remede. Je tracerai en conſéquence un Plan d'Ecurie pour la Cavalerie, dans lequel je réunirai, autant qu'il ſera en moi, tous les avantages qui me paroiſſent deſirables, comme j'en ai tracé un d'Etable pour les Bêtes à cornes.

Mais auparavant il faut conſidérer, 1°. Que dans beaucoup de villes de guerre, où le terrain eſt borné, on ne peut pas toujours établir ni placer les écuries de la maniere la plus ſalutaire ; 2°. Que dans les Villes ou Bourgs, où la cavalerie eſt en quartier, les chevaux ſont logés chez les particuliers dans des écuries, qui toutes différent entre elles par la conſtruction & par l'expoſition. Il s'en ſuit que, quand bien même le plan d'écurie, que je propoſe, ne ſeroit d'aucune utilité pour certaines Villes, où la cavalerie eſt en quartier (*a*), il peut être exécuté en partie, ou en entier, dans beaucoup d'endroits, & c'eſt un avantage qui m'autoriſe à le communiquer.

J'obſerverai encore qu'il ne faut pas que les chevaux de la cavalerie ſoient tenus

(*a*) Cependant on bâtit maintenant des écuries dans pluſieurs villes où la Cavalerie eſt en quartier. Si cet exemple étoit ſuivi, le plan que je propoſe pourroit convenir à un plus grand nombre de pays.

chaudement en hiver. Pour s'en convaincre il ſuffit d'examiner comment on les éleve, & à quoi on les deſtine. La maniere dont ils ſont ſoignés dans les premiers temps de leur vie, eſt entierement oppoſée à celle dont ils le ſont dans la ſuite. Car on a ſoin que l'air froid ne pénétre pas dans les écuries, où on les renferme étant adultes ; tandis que dans leur jeuneſſe ils reſtoient au pâturage pendant la nuit, même quand la ſaiſon commençoit à être froide. Je connois des pays, où, pendant la rigueur de l'hiver, les poulains n'ont, pour ſe mettre à l'abri, que de ſimples hangars. Des Officiers m'ont aſſuré que cette eſpece de chevaux, dont ils ſe ſont ſervis à l'armée, réſiſtoient mieux que d'autres aux fatigues de la guerre. Les chevaux ſauvages ſont ſains & vigoureux. Toute eſpece de bétail élevé à l'air eſt toujours d'une bonne conſtitution (*a*).

(*a*) Il eſt une claſſe d'hommes livrés à des travaux pénibles, dont les chevaux couchent preſque toujours à l'air, même par la neige ; ces animaux tombent rarement ma-

Les chevaux des troupes ſont deſtinés à vivre pendant la guerre preſque toujours à l'air, & à en ſupporter toutes les intempéries. Ne doit-on pas craindre qu'à la premiere campagne il n'en périſſe beaucoup, s'ils quittent des écuries chaudes & bien cloſes, pour coucher dehors? Une habitude de recevoir l'impreſſion du froid pendant l'hiver, les fortifieroit & les mettroit en état de n'en être jamais incommodés. Auſſi l'écurie, que je regarderois comme la plus ſaine, ſeroit celle qu'on formeroit ſeulement d'un toit élevé, ſpacieux, acceſſible à l'air de tous côtés, & ſous lequel cependant les chevaux ſeroient à couvert de la neige & des grandes pluies, dont ils ne ſçauroient ſe garantir, n'étant pas en liberté. Mais cette eſpece d'écurie exigeroit beaucoup plus d'emplacement qu'on n'en peut donner dans beaucoup de Villes où loge la cavalerie. Dans celles où il y a néceſſité d'établir les écu-

lades, quoiqu'en apparence ils ſoient d'une foible conſtitution, & quoiqu'ils ne vivent que de l'herbe & des racines qu'ils trouvent.

ries ſous les chambres des cavaliers, on peut rendre les chambres des cavaliers & les écuries également ſaines, en employant la conſtruction ſuivante.

On donnera dans œuvre 52 pieds de largeur à chacun des corps de bâtiment, qui doivent former les caſernes. Il y aura aux différens étages deux rangs de chambres de cavaliers, partagées par un corridor percé aux deux extrémités par de grandes fenêtres, & où ſeront les eſcaliers. Les portes des chambres ouvriront dans le corridor, toujours deux vis-à-vis l'une de l'autre, & oppoſées aux fenêtres particulieres qui ſeront au milieu de chaque chambre. Cette poſition reſpective des fenêtres & des portes ouvrantes dans le corridor, établira des courans d'air ſalutaires (*a*). Mais je ne dois parler ici que des écuries.

La largeur d'un corps de bâtiment ſera la longueur de chaque écurie, à laquelle

(*a*) C'eſt preſque entierement ſur ce modéle qu'eſt bâti le quartier d'Infanterie, appellé S. Nicolas, à Nancy.

on donnera 28 pieds de largeur (*a*), pour y mettre 25 chevaux ſur deux rangs, 13 d'un côté & 12 de l'autre, en réſervant 4 pieds pour y placer un lit de camp, qui ſervira à l'homme de garde, moyennant des planches de ſéparation (*b*). On percera dans deux endroits du plancher, qui doit être élevé, une ouverture pareille à celle qu'on pratiqueroit pour une cheminée. Elle fera l'entrée d'un tuyau plus ou moins large en maçonnerie, qui ſe rendra dans la che-

---

(*a*) Cette largeur eſt néceſſaire d'après le calcul ſuivant.

Un cheval de cavalerie a ordinairement de longueur, ...	9 pieds.
Il faut de ſa tête à la muraille, ...	1
On lui donne, afin qu'il puiſſe reculer de la longueur de ſa longe, ...	2
Ce qui fait par cheval, ...	12 pieds.
Pour le cheval du côté oppoſé, ...	12
Du derriere d'un cheval au derriere d'un autre, il faut, ...	4
Total de la largeur d'une écurie, ...	28 pieds.

(*b*) Les compagnies de cavalerie étant de 100 chevaux, on pourroit deſtiner à chacune 4 écuries conſtruites dans les proportions que j'indique, ſans y comprendre une écurie pour les chevaux d'Officiers, une pour les chevaux malades, & un endroit pour mettre les fourrages, à chaque diſtribution qui s'en fait.

minée de la chambrée de l'étage au-deſſus. Les cavaliers, pour cuire leurs alimens, font tous les jours du feu. Leur cheminée étant un peu chauffée rarifiera l'air du tuyau, & par conſéquent attirera celui de l'écurie, qui ſe trouvera renouvellé d'une maniere ſimple (*a*). Au reſte, je ne préſente ce moyen que comme un eſſai à faire, & pour tirer parti de la poſition de ces écuries ſous les caſernes.

Il eſt utile de ne point laiſſer des fumiers entaſſés vis-à-vis des portes des écuries (*b*),

(*a*) M. Duhamel du Monceau, de l'Académie des Sciences, a propoſé, comme on le voit dans les Mémoires de cette Compagnie, année 1748, de purifier des Salles d'Hôpitaux en établiſſant des feux qu'on feroit dans les parties les plus élevées des bâtimens. Je ne ſuis donc pas l'inventeur de ce moyen. Mais je crois qu'on n'a pas encore penſé à l'appliquer à des Ecuries, en profitant de la poſition d'une partie de celles de la cavalerie ſous les chambres des cavaliers. A Paris, & dans les autres grandes Villes où la plûpart des écuries, n'ayant que très-peu de fenêtres, ſont privées de courans d'air, ne ſeroit-il pas avantageux, lorſqu'on en conſtruit de nouvelles, d'y former des ventouſes qui ſe rendroient dans les cheminées des appartemens?

(*b*) Au lieu de les laiſſer ſi près des caſernes, il ſeroit néceſſaire de les en éloigner. Car il s'en exhale une odeur d'autant plus infecte, que les cavaliers y établiſſent leurs latrines, plutôt que d'aller à celles des caſernes qui ſont très-mal-propres, ou très-éloignées.

comme j'en ai vu, parce que le vent y ramene une odeur & des exhalaiſons qu'on doit en écarter. Il eſt encore plus important de ne pas permettre aux cavaliers de jeter leurs urines & leurs excrémens aux pieds des murs des écuries.

Pour préſenter un modéle d'écurie, qui réuniſſe à la fois tous les avantages, & qui ſoit praticable dans les Villes ou Bourgs où il n'eſt pas néceſſaire que les écuries ſoient ſous les chambres des cavaliers, il me ſuffira preſque de donner ici les dimenſions & proportions de celle qui a été bâtie depuis peu à Châlons-ſur-Marne, près la porte du Jars, pour y loger les chevaux des Gardes du Roi. Je n'en ai trouvé en aucun endroit d'auſſi bien entendue. Je me contenterai d'en retrancher ce qui eſt inutile, & d'y ajouter ce qui manque (*a*).

Cette écurie forme un quarré long de

(*a*) Il ne ſeroit pas néceſſaire que des écuries qu'on deſtineroit pour la cavalerie, fuſſent bâties avec le même ſoin, & avec autant de dépenſe, que celle que je donne pour modéle. Mais il ſuffiroit qu'on en adoptât les proportions & les dimenſions, deſquelles ſeules dépend la ſalubrité.

108 pieds ſur 32. On peut ſur cette derniere dimenſion diminuer quatre pieds, parce qu'il y aura aſſez de place entre les deux rangs de chevaux, pour la facilité du ſervice. La hauteur du ſol au plancher eſt de 15 pieds, élévation ſuffiſante. Elle n'en ſeroit que plus ſalutaire, ſi on lui donnoit 4 ou 5 pieds de plus. Le plancher eſt formé de ſolives & de planches de ſapin, & ſert à conſerver des fourrages, que je deſirerois qu'on ne mît jamais ſur les planchers des écuries. Qui ſçait ſi cet aliment n'en eſt pas altéré ?

La porte eſt ſituée au milieu, ayant 8 pieds de largeur ſur 9 de hauteur. Elle eſt au nord, expoſition la plus favorable. L'écurie a 8 fenêtres, ſçavoir trois au nord, dont une au-deſſus de la porte, trois au midi, une au levant & une au couchant. Elles ſont tellement diſpoſées, qu'elles ſe corrreſpondent les unes aux autres, deux par deux. Placées à 3 pieds au-deſſus des râteliers, & à peu près à 21 pieds les unes des autres, elles ouvrent & ferment avec des volets vitrés. Mais des volets pleins

conviendroient mieux, parce qu'on les fermeroit dans le temps de la pluie, de la neige, & ſur-tout du grand ſoleil, & on les ouvriroit dans tout autre temps.

Cette écurie contient 64 chevaux, ſur 2 rangs. Ils n'ont chacun que l'eſpace de 3 pieds 4 pouces entre leurs barres, parce qu'il faut ſur un des rangs déduire 8 pieds pour la largeur de la porte. Afin qu'ils fuſſent parfaitement à l'aiſe, & que chaque cheval eût 4 pieds, l'écurie devroit en avoir 136 de longueur, ou ne contenir, dans l'état où elle eſt, que 52 chevaux. La crêche & les râteliers ſont trop près des murs. C'eſt une précaution ſage de les en éloigner de quelques pouces, afin que les chevaux ne ſoient jamais incommodés de l'humidité.

Sur les ſolives, & à 8 pieds des râteliers, ſont poſées des traverſes de bois, auxquelles s'attachent les cordes des barres.

Je ne me rappelle pas ſi le ſol en eſt pavé, & ſi l'on y a pratiqué, comme on l'a dû faire, un ruiſſeau pour l'écoulement des urines des chevaux. Mais je ſuis aſſuré

qu'il n'y a point de ventouſes, tandis que cette longueur permet d'en faire trois dans le plancher, à diſtances égales. Il ne s'agit que de former ſoit en bois, ſoit en pierres trois ouvertures de cheminées, dont les tuyaux traverſant le grenier, ſe termineroient dans le toit (*a*).

Cette écurie ſe rapproche des principes que j'ai établis ſur la maniere de former les habitations de différentes eſpeces de beſtiaux. Il me ſemble qu'avec les changemens que j'ai indiqués, elle peut ſervir de modéle parfait en ce genre, modéle qu'on ſuivra en tout ou en partie ſelon les circonſtances, & qui procurera en conſéquence plus ou moins d'avantage.

Le Plan gravé, qui accompagne ces réflexions, offre des détails dont on pourra profiter, lorſqu'on voudra conſtruire des écuries dans les proportions convenables.

(*a*) M. Duhamel, que j'ai déja cité, a fait faire dans l'écurie de la maiſon qu'il occupe à Paris, Iſle Saint-Louis, une ventouſe au-deſſus d'un trou à fumier, dont toute l'odeur eſt dirigée dans le tuyau, & ne ſe fait plus ſentir dans les appartemens qui ſont voiſins de l'écurie.

Fig. 2.

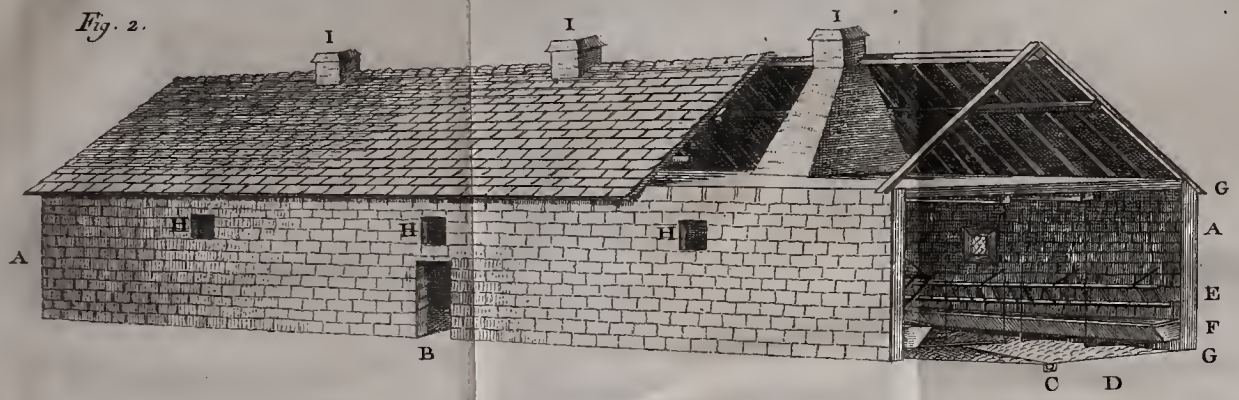

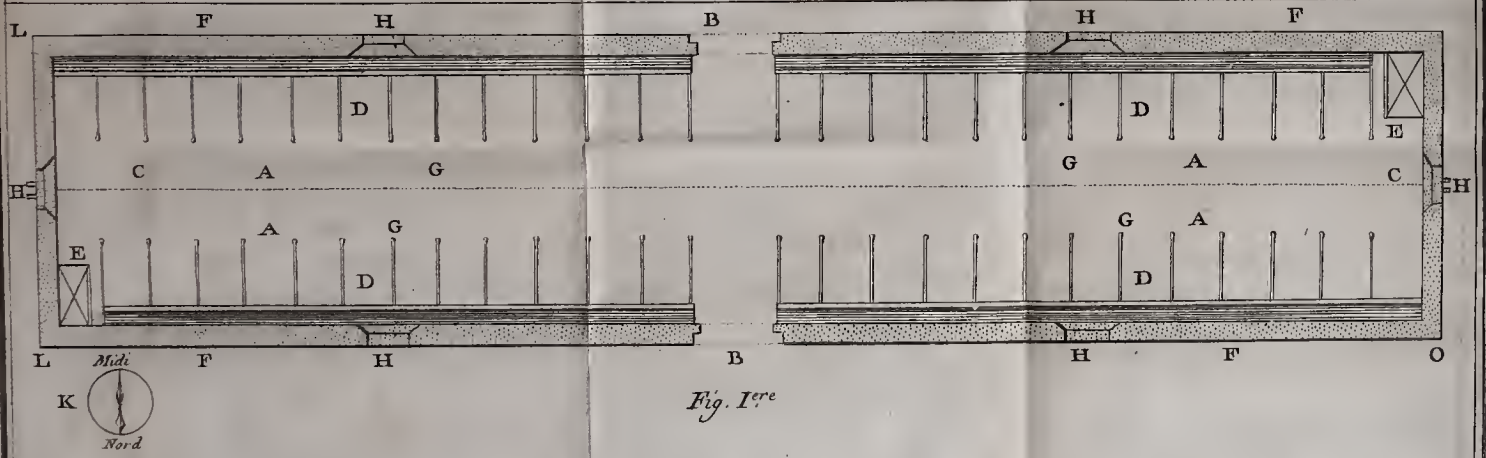

Fig. Ière

PLANCHE SECONDE.

ECURIE pour cinquante Chevaux, qui compoſent une demi-Compagnie de Cavalerie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIGURE PREMIERE.

A A A A Plan géométral.

B B Portes, dont une au nord, & une au midi, ayant 8 pieds de largeur ſur 9 de hauteur.

C C Ruiſſeau ſitué au milieu de l'écurie pour l'écoulement des urines, & qui ſuppoſe que le ſol eſt en pente douce & convenable.

D D D D Places que doivent occuper les chevaux.

E E Deux emplacemens de 4 pieds chacun, pour mettre des lits de camp, ſur leſquels puiſſent ſe repoſer les cavaliers de garde, en les ſéparant des chevaux par des cloiſons en planches.

F F F F Crêches ou mangeoires.

G G G G Barres qui partagent les eſpaces entre les chevaux ; elles ont 7 pieds de longueur & s'attachent par un bout à la crêche, & par l'autre à des cordes clouées ſupérieurement dans des traverſes de bois, poſées ſur les ſolives.

H H H H Fenêtres de 4 pieds en quarré. Il doit y en avoir 8, ſçavoir, dans les deux pans 6, dont deux au-deſſus des portes, & une dans chaque pignon. Celles des pans ſont 3 pieds plus haut que les râteliers. Il convient d'y ajuſter des volets pleins, qu'on puiſſe ouvrir & fermer.

L L Largeur de l'écurie dans œuvre ; elle eſt de 28 pieds.

L O Longueur de l'écurie dans œuvre ; elle eſt de 112 pieds.

FIGURE DEUXIÊME.

A A Ecurie vue en perſpective.

B Porte du côté du nord. On ſe figure aiſément celle qui lui eſt oppoſée.

C Ruiſſeau pour recevoir les urines.

D Eſpace de 4 pieds de largeur que doit occuper chaque cheval.

E Râtelier dont la partie inférieure eſt à 5 pieds au-deſſus du ſol.

F F Crêche ou mangeoire dont la partie ſupérieure eſt à 3 pieds & demi au-deſſus du ſol.

G G Elévation de l'intérieur de l'écurie ; elle eſt de 16 pieds du ſol au plancher.

H H Fenêtres.

I I I Ventouſes en forme de hôtes de cheminées, qui traverſent le grenier, dont on voit une partie, & ſe terminent au-deſſus du toit.

K Bouſſole.

On conçoit facilement que, s'il s'agiſſoit de loger dans une ſeule écurie 100 chevaux, qui forment une compagnie entiere de cavalerie, il faudroit en doubler la longueur, & augmenter en conſéquence le nombre des fenêtres & celui des ventouſes. Dans ce cas même, il ſeroit utile de

pratiquer des portes dans les pignons, tant pour la commodité du ſervice, que pour multiplier les courans d'air. Par la même raiſon, ſi l'on ſe propoſoit de conſtruire chaque écurie ſeulement pour 25 chevaux, on diminueroit proportionnellement la longueur & la quantité de fenêtres & de ventouſes indiquées. Quoique cette derniere diſtribution d'écuries me paroiſſe la meilleure, le plan que je viens de tracer eſt pour 50 chevaux, parce que j'ai cru devoir adopter un nombre moyen.

J'ai conſeillé l'expoſition du nord plutôt qu'une autre, dans l'intention de faire connoître qu'elle eſt la plus ſalutaire. Car je ſçais parfaitement qu'il n'eſt que rarement poſſible de placer ſur une même ligne toutes les écuries qui doivent contenir les chevaux d'un ou de pluſieurs Régimens. Je ne répéterai pas ici qu'il eſt néceſſaire d'avoir par-tout des endroits ſéparés pour les chevaux malades.

Le plan que je préſente eſt également applicable aux écuries de poſtes, de fermes, de manufactures, de maiſons d'entrepriſe,

treprise, ou de maisons particulieres, puisqu'il suffit d'en proportionner l'étendue & les dispositions au nombre des chevaux destinés à les occuper. J'observerai que si l'on peut en varier la longueur selon les circonstances, & même la largeur, en réduisant cette derniere dimension à 14 pieds dans les cas où l'on ne mettroit les chevaux que sur un rang; il n'en est pas de même de la hauteur du sol au plancher, qui doit être toujours de 16 pieds au moins, parce que c'est de-là principalement que dépend la salubrité d'une écurie.

FIN.

ERRATA.

Page 1, *lig.* 13, *après* Epizootiques, *ajoutez* & par des maladies.
Page 2, *lig.* 20, & qu'elles, *lisez* que ces écoles.
Page 4, *lig.* 14, ſon origine, *lisez*; l'origine de cette maladie.
Page 9, *lig.* 2 *de la note*, Breuvron, *lisez* Beuvron.
Page 19, *lig.* 11, *après* cette, *ajoutez* derniere.
Page 31, *lig.* 17 *de la note*, *après* ſage, *ajoutez* relativement à.
Page 33, *lig.* 4 *de la note*, *aprè* laine, *ajoutez* à peu près.
Page 34, *lig.* 3, on obſerve, *lisez* on a obſervé juſqu'ici.
Page 36, *lig.* 19, ſe manifeſte, *lisez* ſe manifeſtât.
Page 39, *lig.* 22, on a obſervé, *ajoutez* cependant.
Page 49, *lig.* 16, Grand Marchails, *lisez* grand Marchais.
Page 73, *lig.* 3, *au lieu de* j'ai préſenté au Miniſtere; *lisez* j'ai fait préſenter à M. le Directeur-Général des Finances.
Page 77, *lig.* 12, qu'elle, *lisez* qu'elles.
Page 143, *lig.* 3, touets, *lisez* toutes.

TABLE

DE ce qui eſt contenu dans cet Ouvrage.

RÉFLEXIONS Préliminaires, Page 3

MALADIE ROUGE OU MALADIE DE SOLOGNE, 4

Moyens employés pour connoître la Maladie Rouge, 7

Noms de la Maladie, 9

Symptômes & ſignes de la Maladie Rouge, 11

La Maladie Rouge attaque-t-elle indiſtinctement toute eſpece de Bêtes à laine? 17

La Maladie Rouge eſt-elle contagieuſe? 19

Ouverture des corps, 21

Perte que cauſe la Maladie Rouge aux Propriétaires de Troupeaux, & au Commerce, 26

La Maladie Rouge peut-elle ſe rapporter à quelqu'une des maladies connues? 29

A la Maladie du Sang? 30

A la Pourriture? 33

Cauſes de la Maladie Rouge, 37
Pour les mortalités ordinaires, 38
Pour les mortalités extraordinaires, 47
Traitement de la Maladie Rouge, 51
Eclairciſſemens ſur quelques opinions des Habitans de la Sologne, 57
Préſervatifs de la Maladie Rouge, 61
Plan des expériences à faire pour confirmer toutes les obſervations précédentes, 73
Concluſion, 75

MALADIE DU SANG DES BÊTES A LAINE DE BEAUCE, 78

Symptômes & effets de la Maladie du Sang, 80
Perte occaſionnée par la Maladie du Sang, 82
Cauſes de la Maladie du Sang, 84
Moyens de guérir la Maladie du Sang, 90
Préſervatifs de la Maladie du Sang, 91

DIARRHÉE OU DÉVOIEMENT DES BÊTES A LAINE, 101

Maladies qui attaquent les Bêtes a cornes & qui ſont occaſionnées par les conſtructions vicieuſes des Etables, 105

Maladies, 106
Premiere, ibid.
Seconde, 107
Troiſiême, 108
Quatriême, 109
Ouverture de corps, 111
Cauſes des Maladies précédentes, 114
Premiere Obſervation, 124
Deuxiême Obſervation, 126
Troiſiême Obſervation, 127
Quatriême Obſervation, 128
Cinquiême Obſervation, ibid.
Sixiême Obſervation, 129
Septiême Obſervation, ibid.
Huitiême Obſervation, 130
Neuviême Obſervation, ibid.
Dixiême Obſervation, 131
Conſéquences, 134
Précautions à prendre dans la conſtruction d'une étable à vaches, 137

Planche premiere, & Explication de cette Planche, 145

Inconvéniens des constructions vicieuses des Ecuries, 147

Ecuries de Fermes, 149
Conſeils donnés aux Fermiers de Beauce ſur les ſoins qu'ils doivent à leurs Chevaux, 151
Maladie qui a régné dans une écurie de Ferme, 143
Ecuries de Poſtes, 157
Maladie qui a régné dans une écurie de Poſte, 158
Conſeils donnés aux Maîtres de Poſtes ſur la maniere de ſoigner leurs Chevaux, 165
Ecurie de la Cavalerie, 167
Inconvéniens réſultans de la chaleur, 168
Inconvéniens réſultans de l'altération de l'air, 172
Inconvéniens réſultans des ſoupentes ſur leſquelles on poſe du fourrage, 174
Inconvéniens réſultans de l'état du ſol & du défaut de litiere, ibid.

Eſt-il plus avantageux de loger les Chevaux de la Cavalerie, dans de grandes écuries, que dans des écuries multipliées ? 176

Eſpece d'Ecurie de Cavalerie la plus ſaine, 181

Ecuries de Cavalerie ſous les logemens des Cavaliers, 182

Ecurie des chevaux des Gardes du Roi, à Châlons-ſur-Marne, 185

EXPLICATION de la Planche deuxiême, ou Ecurie pour les Chevaux d'une demi-Compagnie de Cavalerie, 189

Fin de la Table.

EXTRAIT DES REGISTRES

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DE MÉDECINE.

MESSIEURS d'Aubenton, Vicq d'Azyr & de Juſſieu, ayant été nommés par la Société Royale de Médecine, pour examiner un Ouvrage de M. l'Abbé TESSIER, intitulé *Obſervations ſur pluſieurs Maladies de Beſtiaux, telles que la Maladie Rouge, & la Maladie du Sang, qui attaquent les Bêtes à laine, & celles que cauſe aux Bêtes à cornes & aux Chevaux, la conſtruction vicieuſe des Etables & des Ecuries, &c.* & en ayant fait un rapport très-avantageux, dans la ſéance tenue au Louvre le 12 Avril 1782; la Société a penſé que cet Ouvrage étoit digne de paroître avec ſon Approbation & ſous ſon Privilége.

En foi de quoi j'ai ſigné le preſent.

VICQ D'AZYR,
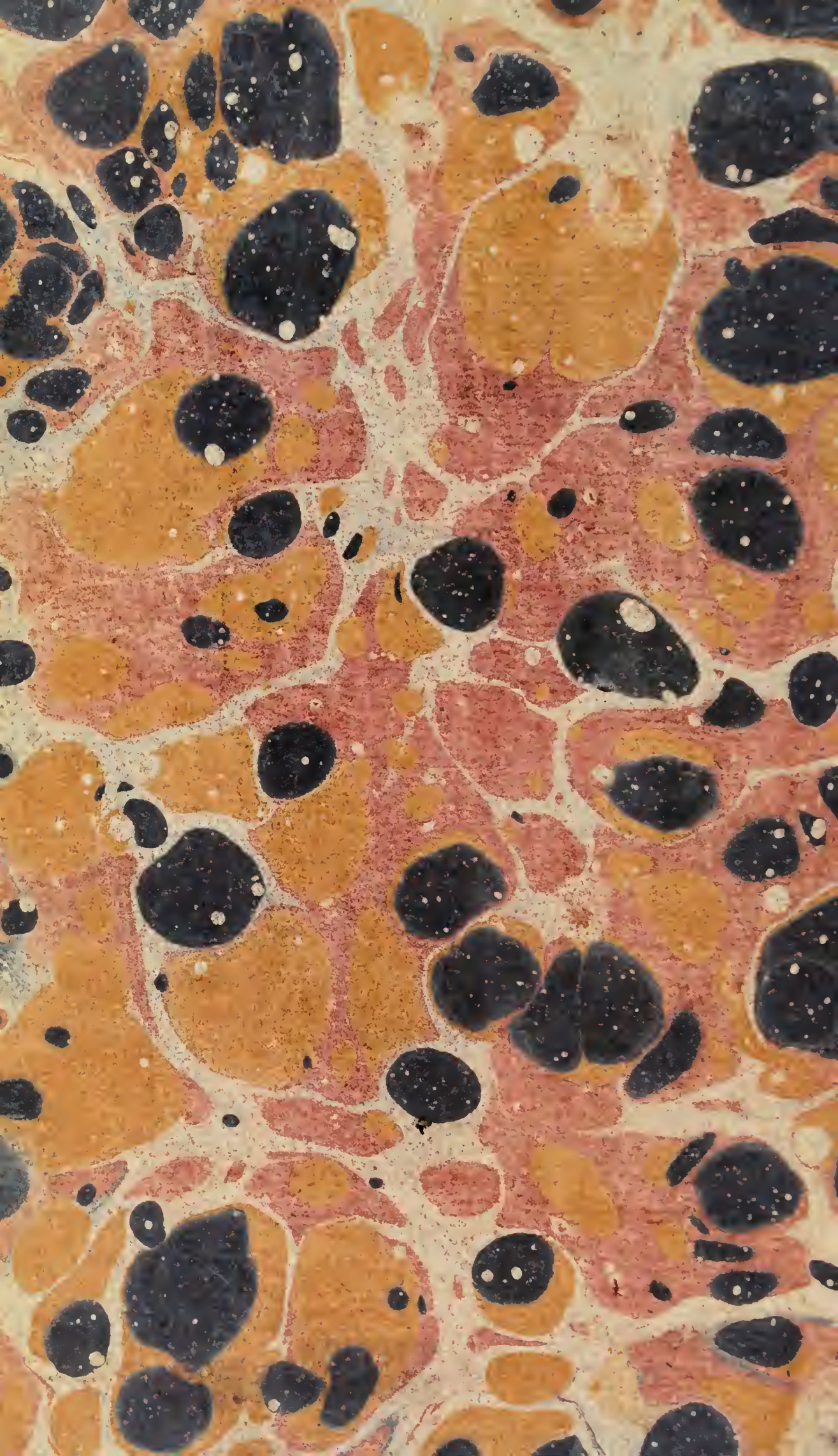
Sécrétaire Perpétuel.